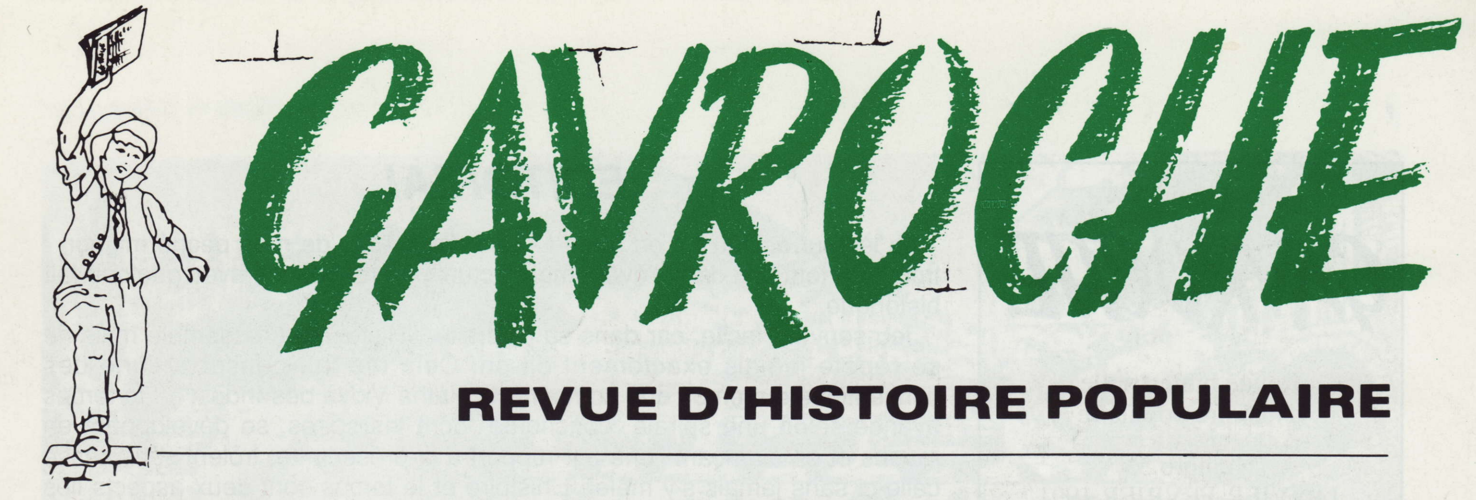


GAVROCHE

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

LE NUMERO : 30 F

BIMESTRIEL N° 55 — JANVIER-FEVRIER 1991

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 55
JANVIER-FEVRIER 1991

Publication des
Edtions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
Tél. : 32.33.22.33

Directeur gérant :
Georges PELLETIER
Directeur de la publication :
Georges POTVIN
Secrétaire de rédaction :
Françoise BERANGER
Avec la collaboration
pour ce numéro de
P.-A. AGARD
R. CARRE
T. MARICOURT
J. PAPP
G. PELLETIER
M. PERRAIS
P. PINTA
G. POTVIN
G. RAGACHE
A. SIMON
L. VERGNE

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02-42-9705
© *Editions Floréal*

Tous droits de reproduction des articles
et documents publiés
strictement réservés.

Les manuscrits ne sont pas renvoyés.
Les articles publiés dans cette revue sont
résumés et indexés dans HISTORICAL
ABSTRACTS and AMERICA :
HISTORY and LIFE

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
14, rue de Nanteuil
75015 Paris - Tél. 45.32.06.23

Imprimé en France

Maquette et mise en page :
Scoop Presse Normande à Evreux
Impression :
27 Offset-Gravigny

EDITORIAL

Le lecteur assidu - il en reste ! - se sera aperçu de mon péché mignon : trouver à tout prix dans l'événement actuel une résonance avec quelque fait historique.

Jeu souvent facile, car dans sa diversité, l'Histoire se ressemble mais ne se répète jamais exactement dit-on. Cela me fait penser à l'une des conceptions du temps que comporte le Hatha Vidya des Indes(*) : le temps avance selon une spirale "conchoïde" dont les spires, se développant en rayons et en avançant l'une par rapport à la précédente, frôlent sans cesse celle-ci sans jamais s'y mêler. L'histoire et le temps sont deux aspects liés des questions posées à notre esprit "fini", et l'infini continuera à nous poser ces questions sans réponse.

Mais revenons-en à notre petit jeu. Cette fois, j'abandonne... les choses vont trop vite, les centres d'intérêt se déplacent, croissent et s'effacent au rythme d'une actualité qui, dans les médias, a tendance à voir son importance magnifiée au début, puis à s'estomper, avant de se perdre dans les sables de l'oubli sans que l'on sache, bien souvent, comment cela finit...

En quelques mois, révolutions en série, sanglantes parfois ou bien "de velours"; écroulement du communisme qui était pourtant, naguère, la bible de la moitié des humains; le "grand frère" soviétique lui-même chancelant, au bord de la famine; l'Irak défiant le reste du monde dont la totale unité serait si admirable si elle ne sentait pas tant le pétrole; la paix désarmant l'Europe dans ses frontières peu à peu estompées et élargies; le challenge économique américano-européen, qui fait fleurir sur les visages plutôt secrets des Japonais un sourire satisfait... et puis les "affaires", les mouvements sociaux, les lycéens dans la rue ainsi que les fonctionnaires, les agriculteurs, les sapeurs-pompiers et d'autres encore : non, on a même plus le temps de chercher quels échos éveillent ces événements, quelles figures du passé ils évoquent.

A peine a-t-on déniché un ouvrage sur l'installation du bolchevisme en Russie qu'il en faudrait chercher un autre sur les regroupements historiques des principautés et électorats allemands; puis déjà un autre encore sur l'Irak et sur les califes de Bagdad avant qu'un autre sujet s'impose.

Autant dire qu'avec les délais de transmission et d'impression, on serait toujours en retard d'un "clash" ou d'un "krach"... Ainsi, quand ces lignes tomberont sous vos yeux, nous serons peut-être en guerre. Mais quelque désir que l'on ait de voir museler l'impudent dictateur irakien, on veut quand même espérer que la paix sera en définitive préservée : et on évoque avec inquiétude "la mobilisation n'est pas la guerre", et Munich, et ... mais ne replongeons pas dans le marais des rappels historiques.

D'ailleurs, du train où ça va, le présent attend à peine que l'on en prenne conscience pour devenir de l'Histoire; et quand certaines archives officielles réservées pour 20, 30 ou 50 ans selon les cas seront mises à la disposition des historiens, ceux-ci auront sans doute bien du mal à remonter le flot continu des événements jusqu'à ces drames déjà oubliés de notre fin de siècle.

Mais persistons à croire que le pire sera évité, que le mauvais sera amélioré et que nous pourrons jouir du meilleur : c'est ce que Gavroche vous souhaite pour 1991.

Georges POTVIN

(*) Le Hatha Vidya correspond sur le plan spirituel au Hatha Yoga sur le plan physique.

GAVROCHE

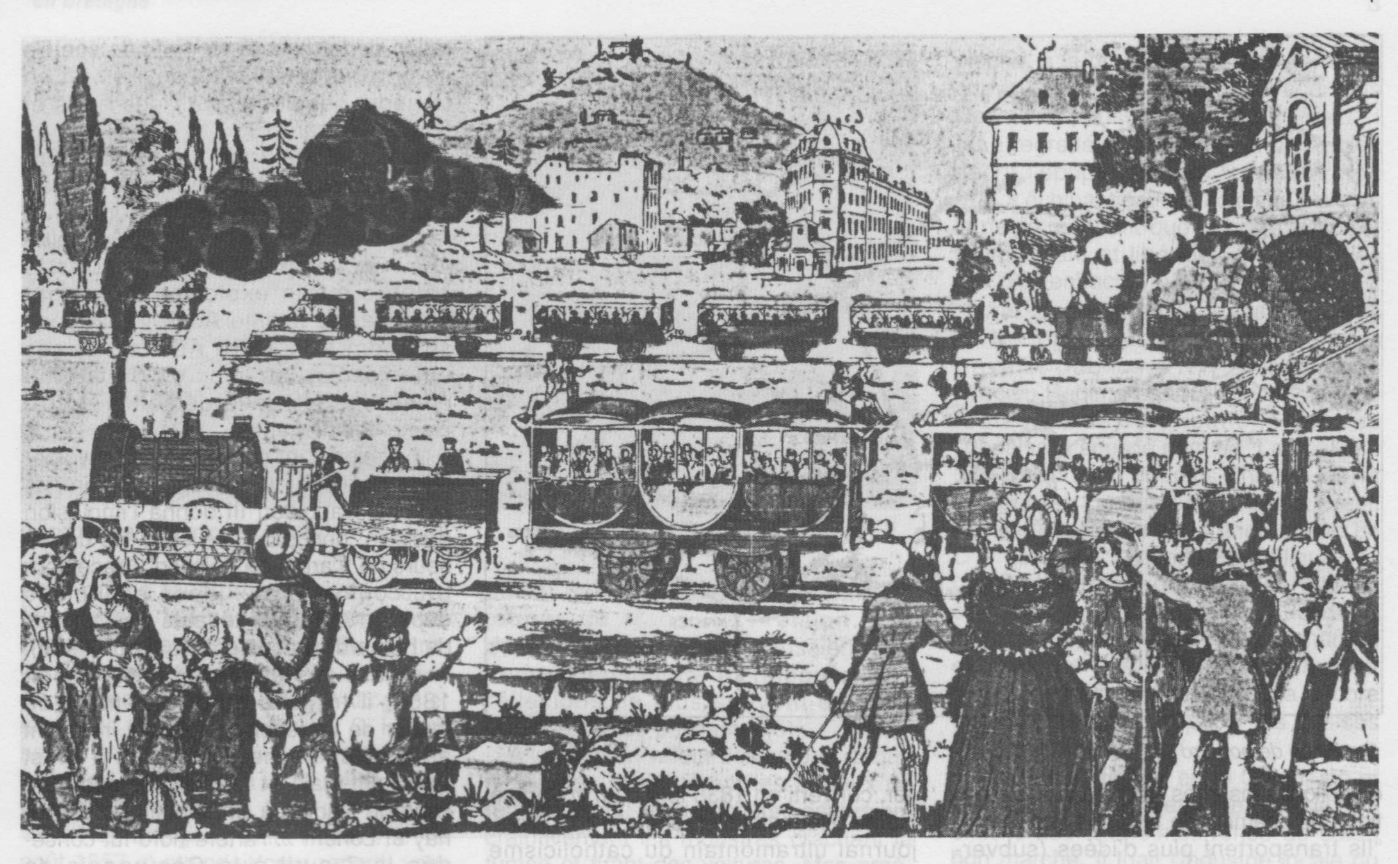
une revue indépendante

La revue d'histoire populaire Gavroche est indépendante de tout groupe politique, syndical, confessionnel et financier. Elle ne reçoit aucune subvention ni de l'Etat ni de tout autre organisme privé ou public.

Gavroche ne peut compter que sur la fidélité et le soutien de ses lecteurs. Vous pouvez lui manifester votre attachement en parlant de la revue autour de vous et en souscrivant ou en faisant souscrire des abonnements.

Page de couverture : Un wagon de troisième classe. Peinture du Daumier 1856





Débuts du chemin de fer en Bretagne

En 1842, sans grande conviction, mais poussé par l'opinion publique, tout au moins celle des gens avertis, Thiers, ministre de Louis-Philippe, fit voter un crédit de 500.000 francs pour l'étude de la construction d'un réseau ferroviaire français. Elle aboutit à une disposition rayonnante dont Paris était le centre.

"Laissée de côté par la loi de 1842 -aucune branche de l'*Etoile de Legrand* n'étendait son rayonnement jusqu'à elle- la Bretagne demeura à l'écart de la fièvre ferroviaire jusqu'en 1845. Le premier projet destiné à desservir la péninsule semble devoir être attribué à un Vannetais, Charles Le Hir, artisan d'une ligne centrale de Rennes à Lorient par Pontivy, avec embranchement sur Brest. Tous les projets élaborés tournèrent dès lors autour de ce schéma, sans retenir sérieusement l'attention" (1).

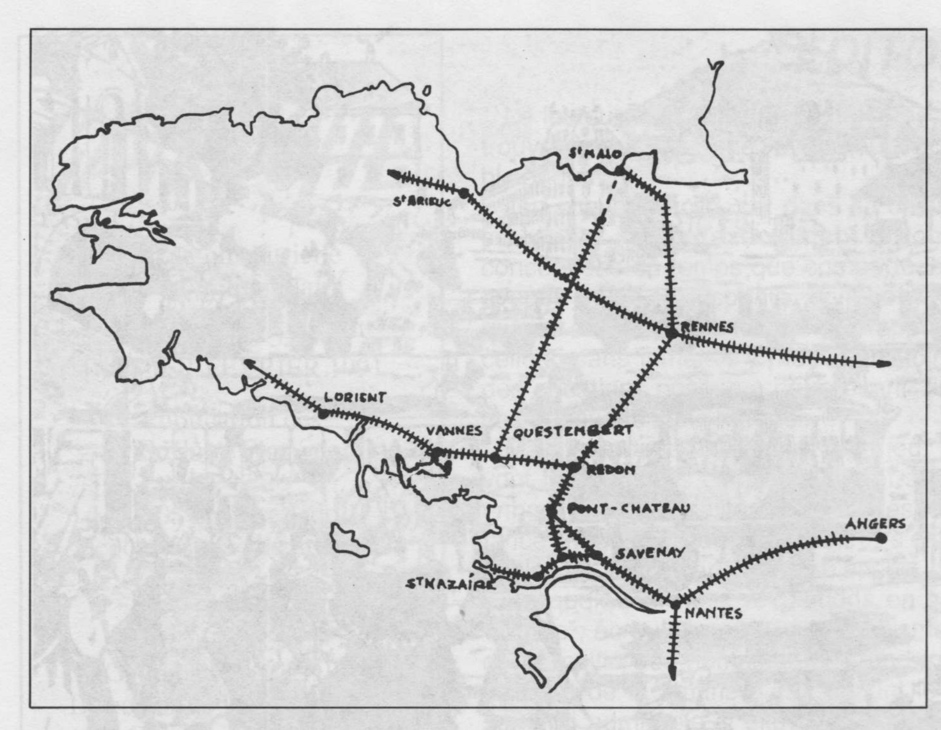
Chez le petit peuple breton, illettré et mystique, informé par le clergé, la chronique orale, relayée par les innombrables mendiants, véhiculait d'étranges histoires. Pressentant le bouleversement de leurs habitudes ancestrales, nos aïeux paysans s'émerveillaient sous l'Empire et la Restauration des prophéties de Monsieur Souffrant, recteur de Maumusson (Loire-Atlantique), près d'Ancenis. Homme instruit, esprit curieux, protégé par son paroissien Defermon, ministre de Napoléon, il se répandait en élucubrations apocalyptiques inspirées des prédictions d'Holzhauser.

Son auditoire rustique restait stupéfié quand il lui annonçait la fin du monde proche, lorsque les "landes", terres communes très étendues à l'époque, seraient partagées puis traversées par des charrettes sans boeufs ni chevaux, et la mer sillonnée par des vaisseaux sans voiles. Il connut la notoriété après les Cent jours pour avoir annoncé : "Ce régime ne durera qu'une pissée de chat".

De bonnes lectures lui avaient appris qu'en 1770, Cugnot faisait circuler son fardier à vapeur chargé de quatre personnes, à trente kilomètres à l'heure, et que dix ans plus tard, à l'arsenal d'Indret, en aval de Nantes, des "pompes à feu" foraient les canons, pendant que les chariots de service roulaient sur des rails de fonte. Il savait aussi qu'en 1814 en Angleterre, Stephenson faisait tirer par sa locomotive un convoi ferroviaire de huit wagons, pesant trente tonnes, à la vitesse de trente kilomètres à l'heure. Etre informé avant les autres, c'est le secret de la voyance! A la même époque, un mendiant vannetais, surnommé "Le roi Stévan", jouait avec conviction les prophètes :

"Un chemin jaune traversera toutes les grand'routes, des traînées de charrettes se succéderont les unes aux autres, elles se mouveront par le feu, sans l'aide de boeufs ni de chevaux, à travers les montagnes et les vallées, d'un bout à l'autre du monde. Alors viendra la fin ... (quand les savants auront), d'un souffle de la bouche, semé autour d'eux le souffle de la mort ... L'apparition du suppôt de Satan sera le malheur des malheurs. C'est la dernière vengeance que Dieu tient en réserve, avant de clore l'ère de l'humanité" (2).

On assurait en Hongrie que la vue du train rendrait fou, en Allemagne que la vitesse aveuglerait les voyageurs. Grégoire XVI, pape de 1831 à 1846, et particulièrement conservateur - il appuya le Tzar orthodoxe pour écraser les Polonais



"La Pince de homard"

catholiques insurgés - s'opposa à la création des chemins de fer dans ses états : "Ils transportent plus d'idées (subversives) que de marchandises". Les Français qui se croient gens raisonnables se joignirent au concert d'inepties :

"L'extrême rapidité des voyages est une chose anti-médicale. Aller comme on le fait en vingt heures de Paris à la Méditerranée en traversant d'heure en heure des climats différents, c'est là chose la plus imprudente pour une personne nerveuse; elle arrive ivre à Marseille, pleine d'agitation, de vertige".

Michelet, *La Mer*, 1861.

"J'affirme sans hésiter que dans ce passage subit, les personnes sujettes à transpirer seront incommodées, qu'elles gagneront des fluxions de poitrine, des pleurésies...

Nous verrons cependant à l'usage si nos généraux ne décideront pas, en définitive, que le transport par wagon aurait pour résultat d'efféminer les troupes et de leur faire perdre cette faculté de grandes marches qui a joué un rôle si important dans le triomphe de nos armées".

Arago physicien, 1786-1863.

"Est-il avantageux pour la morale que l'homme quitte si souvent le foyer domestique? n'est-il pas dangereux d'autre part de donner à une jeune femme entraînée par un mouvement de dépit, le moyen de s'enfuir à l'instant même ?"

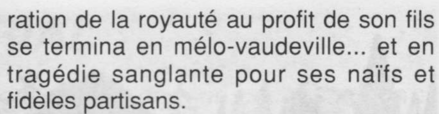
Général-baron de Thiard.

"Le chemin de fer, l'image même de la démocratie; je ne suis plus un homme, je suis un colis, je ne voyage plus, je suis expédié".

Louis Veuillot, 1813-1883.

Ces dernières paroles sont du fils d'une aubergiste et d'un ouvrier tonnelier, converti en 1838 lors d'un voyage à Rome. Rédacteur en chef de *L'Univers*, journal ultramontain du catholicisme intransigeant, antisémite, méprisant Byron, Balzac et Renan. C'était la coqueluche de la "bonne société" royaliste du Pouliguen où il venait sous le Second Empire "prendre les bains de mer". Qui lit encore Louis Veuillot ?

Plus réaliste, en 1831, était la "folle" duchesse de Berry. Exilée en Angleterre après la chute de son beau-père, Charles X, et assistant à l'inauguration du chemin de fer de Liverpool à Manchester, "elle monta hardiment dans le premier wagon lancé sur les rails par une machine à vapeur". L'année suivante dans l'Ouest, sa tentative de restau-



ration de la royauté au profit de son fils se termina en mélo-vaudeville... et en tragédie sanglante pour ses naïfs et fidèles partisans.

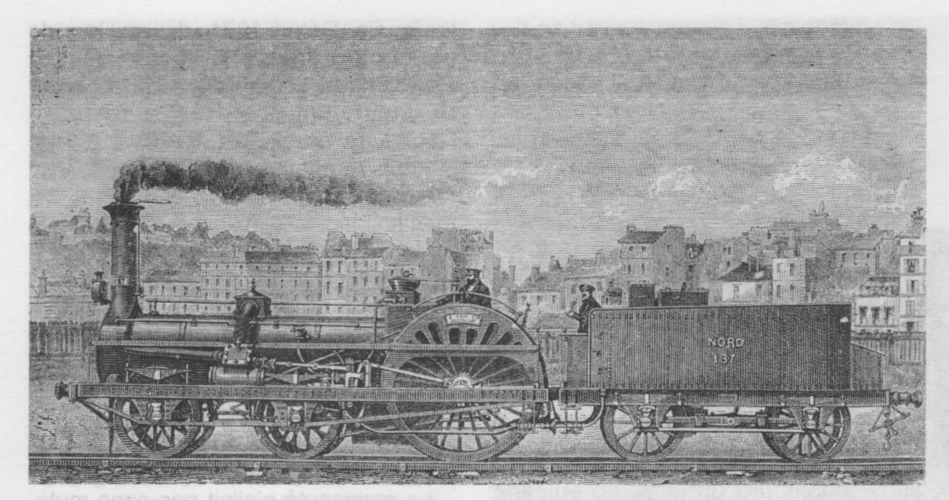
Le 8 mai 1842 eût lieu la première grande catastrophe ferroviaire française, sur la ligne Paris-Saint-Germain, à la hauteur de la station Meudon-Bellevue. On compta parmi les morts le célèbre marin-explorateur Dumont d'Urville, sa femme Adèle (qui donna son nom à la Terre Adélie), et ses enfants. Sur les lieux du drame, fut élevé une chapelle dédiée à Notre-Dame des Flammes.

"En exprimant officiellement sa volonté de faire sortir la Bretagne de son isolement, Napoléon III donna l'impulsion décisive, opposant dès 1853 les défenseurs de "l'arête de poisson" (tracé central conforme aux idées exprimées depuis 1845), aux tenants des "pinces de homard" (tracés côtiers nord et sud). Les passions étaient si fortes qu'en 1855, il trancha autoritairement en faveur de la seconde solution, retenant au nord une ligne de Rennes à Brest par Saint-Malo et Morlaix, au sud, une ligne de Nantes à Châteaulin par Savenay et Lorient ... l'artère nord fut concédée le 7 avril à la Compagnie de l'Ouest, celle du sud le 20 juin au P-O, Compagnie de Paris à Orléans" (3).

On assista dans l'Ouest à une véritable course à la mer : le 20 décembre 1848, Tours était en exploitation et Angers le 1er août 1849. Le 17 août 1851, les autorités nantaises inauguraient la voie unique permettant d'atteindre Paris en 13 à 14 heures. Musiques et banquets, aucun représentant de la batellerie fluviale appelée à disparaître rapidement. "Un certain Monsieur Godard fit une ascension par ballon à gaz d'hydrogène et Mademoiselle Godard descendit en parachute".

La catastrophe de Versailles le 8 mai 1842.





Locomotive Crampton suivie de son tender.

Devant une foule immense, l'évêque, Mgr Jacquemet bénit les locomotives Crampton et salua "ces magnifiques travaux et conjura la Providence d'éloigner de ces redoutables inventions du génie, les périls qui les environnent. Si la nuit se fait ailleurs (la déchristianisation), ici le soleil continuera à luire sur nos têtes" (4).

Le P.O. atteignait Saint-Nazaire le 10 août 1857 et attendait pour repartir vers le nord, la confirmation d'un itinéraire définitif pour rejoindre Vannes. Tout fut réglé le 15 août 1858, Napoléon III et son épouse Eugénie de Montijo, Espagnole portée sur la dévotion, étaient venus à Sainte-Anne-d'Auray pour la remercier de la naissance d'un prince héritier. Le ménage impérial reçut les doléances de la bourgeoisie d'affaires impatiente. L'Empereur dépossédа Vannes de la tête de ligne vers Pontivy, souveraine façon de déposer son offrande aux pieds de la bonne Sainte Anne !

Côté nord de la péninsule, les choses allaient rondement, l'arrivée du train à Rennes fut fêtée fastueusement les 26 et 27 avril 1857. Dans la gare toute neuve, abondamment décorée de bannières et d'oriflammes, l'évêque entouré d'un nombreux clergé et d'un parterre d'uniformes dorés sur tranches, bénit d'un geste large, machines et wagons. Le passage de la rivière de Morlaix nécessita la construction d'un magnifique et imposant viaduc de pierres, et bientôt Brest fêta dans l'allégresse la possibilité pour ses marins de pouvoir se rendre facilement en permission dans la capitale.

La décision de joindre Nantes à Vannes prise, on s'affaira. A Pont-Château (Loire-Inférieure) en 1861, le percement du tunnel sous la ville troubla la paisible existence du bourg endormi. Deux ans plus tard, on ne se lassait pas, au marché du lundi, de contempler les convois entrant et sortant des entrailles de la terre.

"Devant la gare, on pouvait voir dételés ou piaffant, les chevaux des propriétaires du voisinage : les voitures des Montaigu, des La Rochette, des Couessin et le haut phaéton aux harnais jaunes de Monsieur Prémion. Les domestiques en livrées causaient gravement ensemble et faisaient des réflexions, le plus souvent désobligeantes sur les passants" (5).

A la mise en valeur des landes jusque là incultes, s'ajoutèrent les travaux de terrassement; les défricheurs admiraient craintivement les monstres crachant la fumée et tirant des voitures. Mes arrière-grand-parents étaient venus à pied contempler la merveille; on en parlait encore dans ma petite enfance. Rapidement les loups, dérangés dans leurs habitudes, mais surtout pourchassés et empoisonnés, disparurent.

Lorsqu'on voit aujourd'hui pousser les autoroutes et leurs échangeurs, ou les énormes chantiers du T.G.V., le train à grande vitesse, dont les montagnes de déblais ont été remuées par de puissants engins mécaniques, on a peine à imaginer que les grands travaux du 19ème siècle le furent à la pelle et à la pioche, à la brouette et au tombereau à cheval, au mieux avec des wagonnets Decauville poussés à la main !

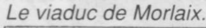
Le regretté Henri Vincenot a fort bien décrit l'épopée de ces "chevaliers du rail", s'échinant sous le soleil, la pluie ou la neige, pendant que la brillante société impériale et libérale valsait sur les airs d'Offenbach...

Une longue tradition dans les Côtes du Nord poussait les hommes vers les travaux publics. Recherchés sous l'Ancien Régime pour la construction de routes et de fortifications, on les connaissait sous le nom de "Lamballes". La Restauration et Louis-Philippe les vit creuser les canaux de Nantes à Brest, de l'Ile à la Rance et agrandir le port de Cherbourg, la Seconde République, les bassins de Redon et de Saint-Nazaire, et édifier la digue du bord sud de la Loire entre Nantes et Ancenis, chargée de protéger des inondations les communes riveraines. On en trouva encore des milliers pour préparer les assises des lignes bretonnes.

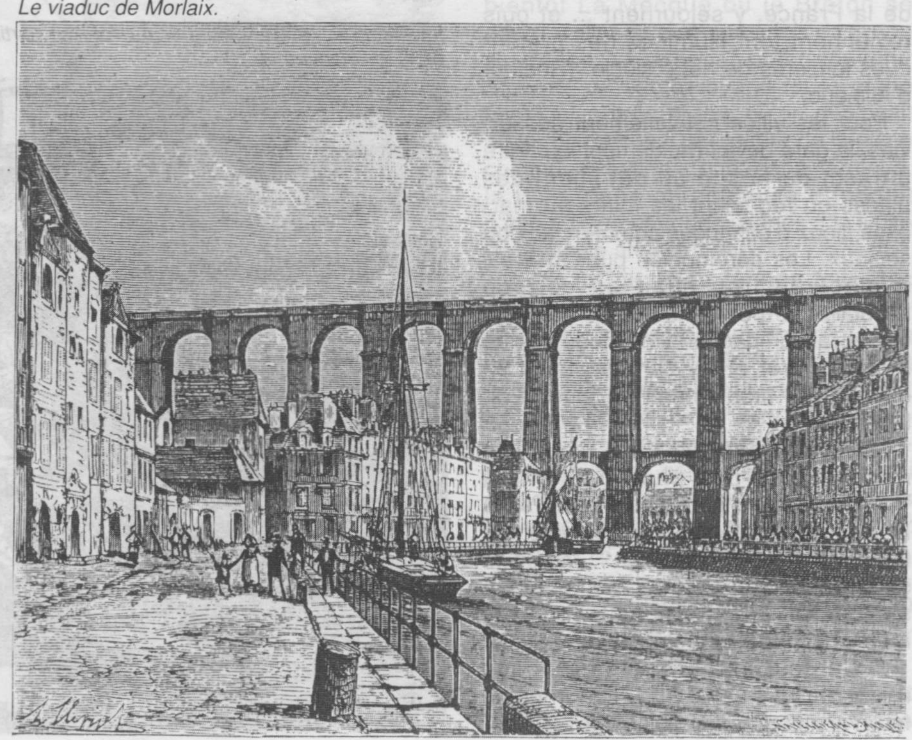
Les hautes terres, entre Guingamp et Loudéac connaissaient une période très difficile due à la concurrence du coton bon marché, Il tuait l'industrie locale du chanvre et du lin cultivés sur de petites exploitations où les métiers oeuvraient surtout l'hiver, à la morte saison des travaux agricoles. C'est ce que constatait en 1863 le curé de Grace-Uzel (Côtes d'Armor) dans son registre paroissial :

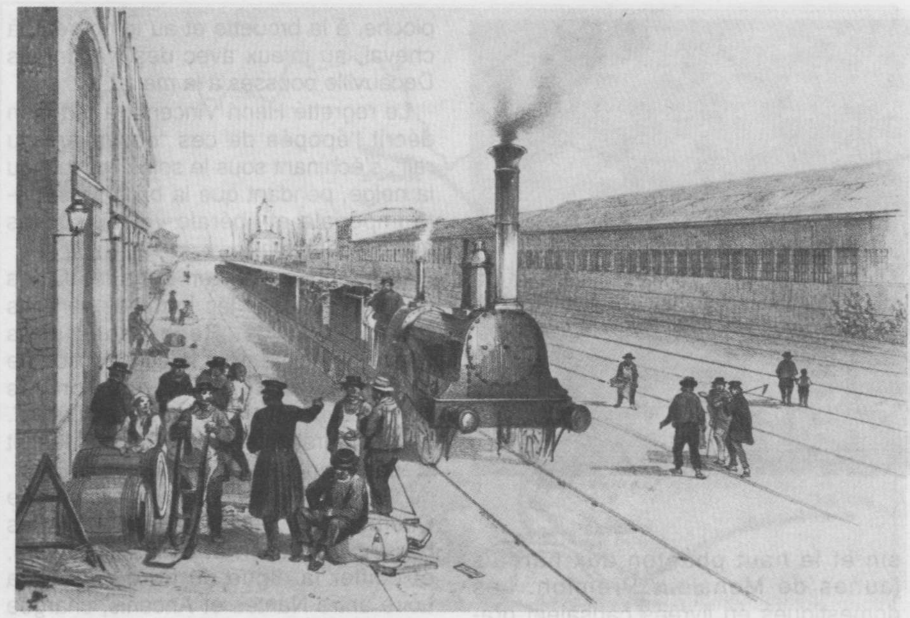
"Beaucoup d'hommes de 18 à 40 ans, pour remédier au malaise qu'apporte la cessation du commerce du fil et des toiles, vont chercher du travail au chemin de fer et dans les grandes villes".

Les petits paysans privés de l'usage des "communs" où ils avaient pu, jusque là, faire paître leurs maigres



Le viaduc de Morlaix.





Le chemin de fer de Paris à Orléans.

troupeaux, vendus par les municipalités trop pauvres pour faire face à leurs obligations, avaient vu en 1845 leurs pommes de terre ravagées par le mildiou. Sans connaître la famine qui avait dévasté l'Irlande, la faim et la misère les avait dûrement éprouvés. Ceux de Trébry partirent "à pied en Vendée faire leur saison, leurs outils sur l'épaule ... gagner de quoi payer le fermage de leur terre à *guerzillons*" (grillons).

Quitter un temps sa paroisse, c'était échapper à la vigilance jalouse de son curé en oubliant ses dévotions d'obligation, messe dominicale et communion pascale. Ils prêtaient l'oreille aux propos hérétiques des Protestants vendéens qui jetaient le trouble dans leurs naïves convictions attardées dans une mentalité d'Ancien Régime.

"Ceux-là vont jusque dans le centre de la France, y séjournent ... et puis reviennent tout illuminés des prétendues lumières de notre siècle" (Recteur d'Allineuc).

Pour les villes nouvellement desservies, la gare devint rapidement le centre attractif de la cité au détriment des places où règnaient les foires ou marchés, lieux d'échanges commerciaux ou sociaux. Les cérémonies publiques s'y déplacèrent: on allait en cortège accueillir les personnalités de passage ou les raccompagner. L'habitude vint de s'y rencontrer et d'y paraître. C'est ce qu'en 1865 mentionnait un journal du Morbihan:

"C'est la promenade à la mode. On ne se figure pas plus maintenant Vannes sans sa gare que Madrid sans Prado, Saint-Pétersbourg sans perspective, Rome sans Corso ou... Marseille sans Canebière. C'est la même vogue sur une plus petite échelle, c'est la même habitude, le même besoin".

A Nantes, elle attira les grandes manifestations : en avril 1866, un grand feu d'artifice qui impressionna les Nantais, pourtant pas faciles à étonner et le 1er mai 1867, nouveauté dans les loisirs organisés, un "train de plaisir" emportait vers Paris les visiteurs de l'Exposition universelle. En 1869, des troupes de Lorient venaient contenir le mécontentement des ouvriers protestant contre leurs conditions de vie devenues de plus en plus difficiles.

A la guerre de 1870, elle était devenue une plaque tournante. Les soldats d'active côtoyaient les Mobiles, la fleur au fusil, dans l'inconscience ou l'ivresse du départ pour une expédition "courte, fraîche et joyeuse", ainsi que du ravitaillement, conserves fabriquées dans la région. Après Sedan, les flonflons guerriers tournèrent à la marche funèbre pour l'Empereur déchu qui avait proclamé sans vergogne : "L'Empire c'est la paix", blessés et réfugiés encombraient les quais. Début 1871, des milliers de prisonniers français, libérés par les Prussiens et débarqués à Saint-Nazaire, montaient vers Paris écraser la Commune.

Après la défaite, la "France profonde" se complaisait dans la contrition, les manifestations religieuses ostentatoires et l'obsession de la décadence du petit peuple impie. Traumatisée par la répression et le retour du cléricalisme militant, la classe ouvrière nantaise réagit. En septembre 1872, le convoi de pélerins retour de Lourdes fut accueilli par un charivari anti-clérical aux cris de "A Lourdes les lourdeaux", 200 personnes chantaient la Marseillaise.

La nouveauté n'allait pas sans mutations. Passé le temps des travaux qui avaient stimulé le commerce local, on était retombé dans le marasme aggravé par l'ouverture de nos frontières aux marchandises anglaises bien plus avantageuses. Beaucoup durent se reconvertir :

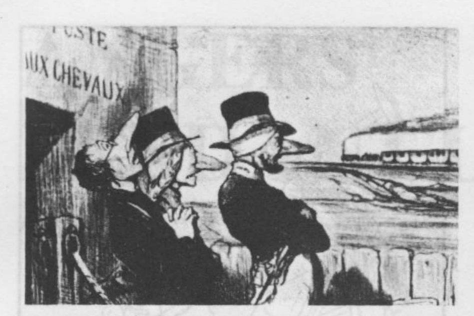
"Le chômage s'étend peu à peu à toutes les professions. Parmi les ouvriers qui viennent demander à être employés dans les ateliers communaux se trouvent... des postillons. Ces derniers ont vu leur industrie décroître et sont obligés de chercher (d'autres) moyens d'existence" (3).

Bien des poseurs de voies espéraient être embauchés à la Compagnie où un travail assuré à l'année permettait de nourrir la famille dans des conditions décentes et enviables. Le service de la voie accepta les illettrés comme les cantonniers et les transfuges du séminaire qui avaient tâté du porte-plume comme gratte-papier à 500 francs par an.

Pendant un demi-siècle, la France fut un immense chantier de travaux publics où de 1850 à 1900 furent posés plus de

Invasion des wagons un jour où l'on fait partir un train de plaisir. Lithographie de Daumier dans le Charivari en 1862.





"Et dire que maintenant, voilà tous les voyageurs qui nous passent devant le nez" Lithographie de Daumier.

40.000 kilomètres de rails, de quoi ceinturer la terre ! De 600 kilomètres en 1842 à 3000 en 1848, le réseau ferroviaire passa à 17.000 en 1870. On perça des tunnels dans des conditions insensées. Dix ans furent nécessaires pour celui du Saint-Gothard. Celui de Fréjus, commencé en 1857, ne put s'achever qu'avec l'emploi de perforatrices à air comprimé de l'inventeur Percecoeur (sic). Il était desservi par une armée de manoeuvres sans domicile fixe et parlant toutes les langues, véritables émigrés de l'intérieur, aussi frustes et étrangers que nos frères basanés des travaux publics.

Les cheminots français qui étaient 44.000 en 1854 et 240.000 en 1883, formèrent très vite un groupe original et structuré sachant défendre ses intérêts. En 1847, nombreuses étaient les équipes de la voie en aval d'Ancenis et du triage de Nantes, recourant à la grève pour de meilleurs salaires. En 1848, les mécaniciens du dépôt de Tours refusaient de conduire à Paris les bourgeois nantais formés en milices pour réduire le soulèvement populaire.

Cette même année, la Société Fraternelle des Mécaniciens, première association mutualiste, s'opposa aux employés anglais, le tiers des effectifs roulants du réseau Nord et de la ligne Paris-Le Havre. En 1860, un de ces mécaniciens, menacé de licenciement pour avoir "brûlé" trois gares, expliqua qu'il avait conduit 38 heures d'affilée, s'était endormi, et restait souvent douze heures sans pouvoir prendre de nourriture. Une pétition de l'Assemblée Nationale de 1871 révéla qu'ils travaillaient jusqu'à 40 heures consécutives ! Relativement bien payés, ils étaient soumis à un système d'amendes pour retard, insubordination et ivrognerie. Les cadres passaient pour faire régner une discipline aussi stricte que dans l'armée, et les ingénieurs aussi autoritaires que les officiers (6).

En 1871, ils formaient l'Union Fraternelle Mutuelle contre le chômage. Une tentative de création d'un syndicat patronal et catholique au dépôt de Savevay (nord-ouest de Nantes) avorta. L'Association Amicale et Professionnelle de même tendance ne connut guère de succès. Elle ne comptait que 3500 membres en 1890 sur le plan régional.

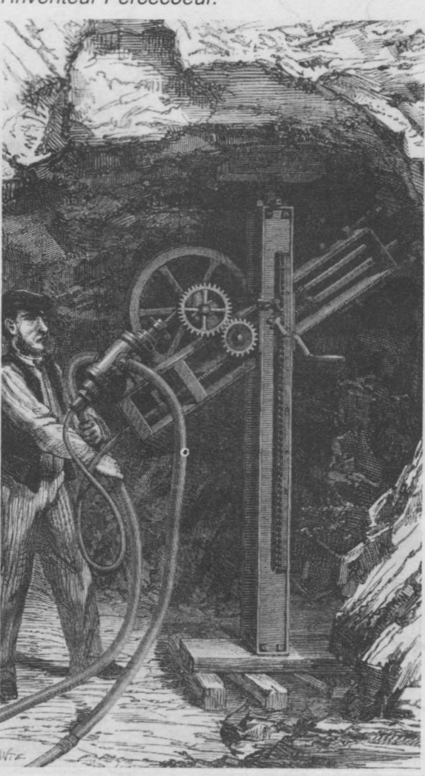
"Les travaux permis le dimanche sont ceux qu'autorise un usage général ou qu'impose la nécessité" (catéchisme de persévérance).

Préssées par les délais et la rentabilité, les compagnies ferroviaires faisaient la sourde oreille aux prescriptions de l'Eglise en pratiquant la loi du profit : "Le temps, c'est de l'argent". Monseigneur Jacquement, évêque de Nantes protesta auprès de l'ingénieur du P-O qui lui répondit le 17 octobre 1856:

"Dans les travaux considérables comme ceux que nous exécutons, et qui sont presque toujours revêtus d'un caractère d'urgence, les difficultés sont nombreuses pour arriver à l'observation absolue de la loi du Dimanche. Vous connaissez Monseigneur mes intentions et mes principes à cet égard et vous savez que je ne suis pas disposé à transiger avec un devoir qui est l'un des plus important de notre religion. J'ai donc sévi maintes fois contre ces infractions, je puis vous donner l'assurance que mon zèle à ce sujet ne saurait faillir... il y a une bien triste et bien affligeante démoralisation de nos ouvriers qu'on laisse sans travail le (dimanche) matin: ils vont au cabaret, boivent et s'enivrent. Il est ensuite bien difficile de les retrouver en quantité suffisante l'après-midi du dimanche" (4).

Y avait-il en France une terre plus riche en pélerinages locaux que la vieille Armorique ?, rares étaient les paroisses qui ne possédaient pas chapelle ou fontaine dédiée à quelque saint compatissant aux misères du pauvre monde. Les dévotions accomplies, tous se détendaient à la fête païenne, occasion de rencontres... et de quelques abus, ivresse, tapage, bagarre. Le pélerin n'est pas à l'abri de la tentation, les Coquillards pélégrinant pour Saint Jacques de Compostelle en furent l'exemple.

Perforateur de tunnel à air comprimé de l'inventeur Percecoeur.



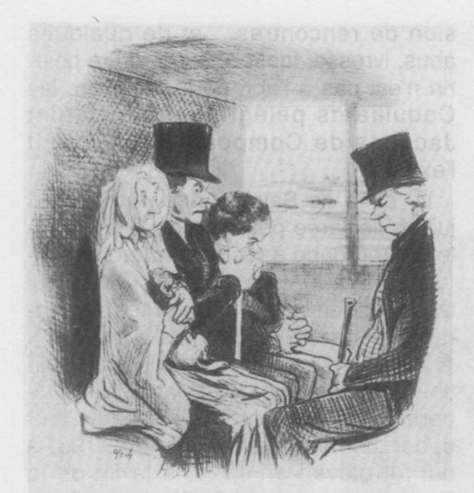
Le culte de Sainte Anne, fêtée le 26 juillet, déclarée patronne de la péninsule, fut regroupé à La Palud pour les bretonnants et à Auray pour les Gallos qui la célébraient dans huit églises et quarante-six chapelles de leurs villages (7). A Auray, il se doublait, sur le plan politique, du souvenir des "Martyrs de Quiberon", les Emigrés fusillés après leur débarquement malheureux de 1795, à qui fut élevée en 1829, à la fin de la Restauration, une "chapelle expiatoire".

Dès 1862, les curés des paroisses riveraines de la ligne se muèrent en agents de voyages et, les petites vaches pie-noires contemplèrent des trains poussifs, empanachés de fumée, déversant sur les campagnes des flots harmonieux de cantiques. Les femmes furent clientes pour ces dévotions ambulatoires, elles qui n'avaient pas, comme les hommes astreints au service militaire, l'occasion de quitter la maison. L'honneur était sauf ; encadrées par des prêtres et des bonnes soeurs, groupées en bataillons d'Enfants de Marie ou de Mères chrétiennes, qui aurait pu leur reprocher ces déplacements mystiques motivés par une bonne cause ?

L'entreprise prit une tout autre dimension après l'ouverture de la gare de Lourdes, et sa bénédiction le 6 avril 1866. En 1858, la Vierge y était apparue à l'humble bergère Bernadette Soubirous. Le 21 mai 1866, 3700 pélerins débarquaient et dans les mois qui suivirent, 70 à 80 caisses d'eau de la grotte étaient expédiées quotidiennement. L'humble bourgade des Pyrénées fut bientôt La Mecque où le Breton se devait d'aller au moins une fois dans son existence. Le premier objet-souvenir rapporté du sacré voyage fut le grand chapelet à gros grains qu'on déployait en forme de coeur sur le mur de la pièce commune, pendant que, dans l'armoire, la fiole d'eau miraculeuse attendait d'être utilisée pour des usages à la limite de la magie ancestrale.

1873 fut qualifiée "année folle des pélerinages". Les compagnies de chemins de fer accordèrent une réduction de 50% sur leurs tarifs. Lourdes reçut 213 trains spéciaux d'où descendirent 140.000 fidèles de 47 diocèses. Monseigneur Pie eût une pensée reconnaissante pour "les centaines de chars qui emportent à toute vapeur les foules vers les sanctuaires les plus célèbres". Le 12 octobre 1875, 200 pélerins nantais, conduits par leur grand vicaire Morel, arrivèrent à Rome, porteurs de 110.000 francs-or pour le pape Pie IX, le "Denier de Saint Pierre" (8).

Pour l'Eglise, le chemin de fer n'était plus l'invention diabolique. Les Pères



Le premier voyage en chemin de fer. Dessin de Daumier.

Assomptionnistes, organisateurs de pélerinages en tirèrent de copieux profits qu'ils investirent dans la "bonne presse". La Croix et Le Pélerin (1872) dont le Père Bailly fit en 1877 un instrument de combat qui diffusa sur les Juifs, au moment de l'affaire Dreyfus "des caricatures annonçant déjà le style nazi" (9).

Si les vieux rechignaient devant le progrès, les plus jeunes et les plus entreprenants s'en accomodaient fort bien, rêvant qu'ailleurs la vie était facile, et le voyage une fabuleuse aventure. Curieusement, nos naïfs et imaginatifs aïeux baptisèrent parfois leur folklorique lit clos: "lit à wagon", à cause peut-être de sa porte à glissière, et de la possibilité en rêve de parcourir le monde... (7)

Ma grand'mère me berçait sur un air entendu au marché, vendu par des chanteurs ambulants:

Ah vraîment, c'est charmant
Comme on voyage à présent,
Soit sur terre, soit sur mer,
Soit dans les chemins de fer.
Une femme qui avait des oeufs,
Qui voulait les vendre à Evreux,
Dans le train elle s'endormit,
Elle alla jusqu'à Paris.

Si Napoléon vivrait,
Ah quel plaisir il aurait,
De voir ses soldats comme çà,
Voyager sans faire un pas.

Mon grand'père me faisait sauter sur ses genoux au rythme d'une gaillarde mazurka :

Arrêtez donc, monsieur arrêtez donc,
Mon tablier qu'est pris dans la portière,

Arrêtez donc, monsieur arrêtez donc,
Mon tablier qu'est pris dans le wagon.

Maurice PERRAIS

Notes:

(1) - Le docteur Guépin préconisait une voie parallèle au canal de Nantes à Brest. *Nantes au 18ème siècle*, 1835, Statistique p.375.

(2) - *Au temps du Morbihan disparu*. Galzain, Vannes.

(3) - *La vie du rail.*

(4) - *Le diocèse de Nantes sous le Second Empire*, M.Launay, Nantes.

(5) - *Mémoires Priour de Boceret*, manuscrit Médiathèque de Nantes.

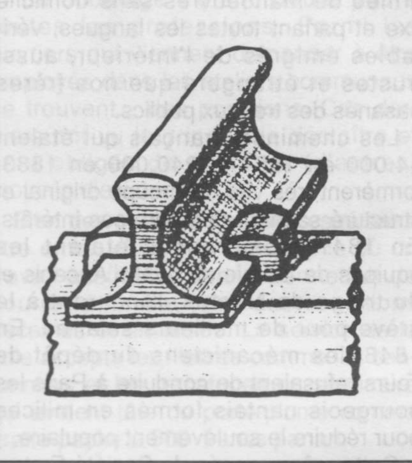
(6) - *Le mouvement ouvrier nantais*, Y.Guin, Nantes.

(7) - *En Haute Bretagne*, H.-F. Buffet, Librairie celtique, Paris.

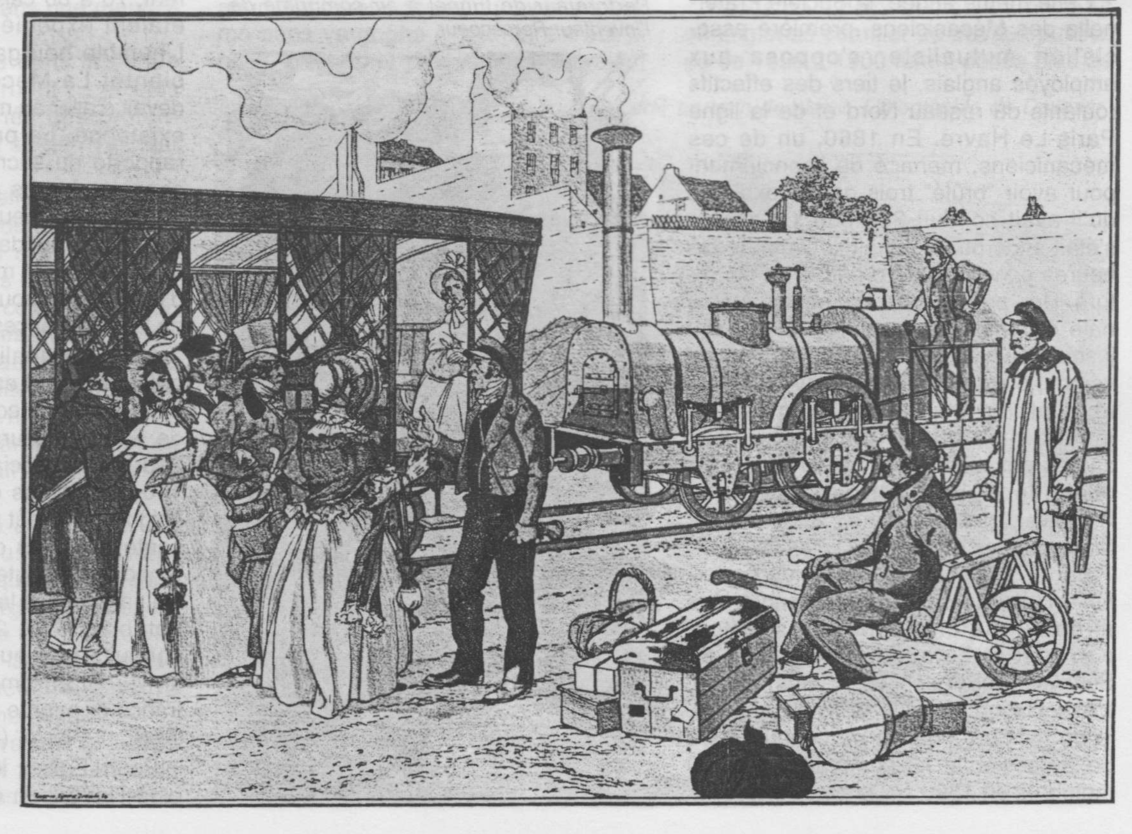
(8) - *Les chemins de Dieu*, Chélini & Branthomme, Hachette.

(9) - *Histoire des Catholiques français*, p.417.





Fixation du rail directement sur la traverse à l'aide du clou-crampon. Ils furent remplacés par les tire-fonds qui étaient vissés. Pour éviter qu'on les enfonce "à la parisienne", à la masse, ces derniers avaient une lettre ou un chiffre sur la tête qui devaient rester intacts.



Les premiers chemins de fer

ANGERS PENDANT LES ETATS GÉNÉRAUX

*(SUITE *)*

La période électorale

Hippolyte Taine -et à sa suite un certain nombre d'historiens, ou pour mieux dire de polémistes- professait que les privilégiés eux-mêmes avaient provoqué la Révolution par leur généreuse imprudence à remettre en question leurs privilèges. L'Histoire d'Angers dans les années qui précèdent mai 1789 est loin de confirmer cette thèse.

Par trois fois, le conflit met aux prises grands seigneurs et roturiers (ou membres de la petite noblesse) et toutes les fois, les premiers mettent toute leur énergie à défendre leurs droits, ou à faire admettre leur prétention à diriger le pays.

La première fois, il s'agit d'un droit seigneurial tombé en désuétude : c'est l'affaire des "arbres", un procès intenté par le Comte de Serrant à un membre de la petite noblesse. Le deuxième conflit oppose l'Assemblée intermédiaire de la province au barreau et au conseil municipal d'Angers. Enfin une violente polémique met aux prises le même comte de Serrant avec l'écrivain Volney, le célèbre auteur du *Voyage en Syrie*, que la publication des *Ruines* en 1787, devait rendre illustre.

(*) Voir Gavroche N° 53.

L'affaire des Arbres

Antoine-Joseph-Philippe Walsh de Serrant, né en 1744, était colonel à 22 ans, général de brigade à 36 ans, maréchal de camp à 40 ans. A la mort de son père, en 1782, il hérita le comté de Serrant et fut de ce fait seigneur haut-justicier sur les terres du comté. En cette qualité, il prétendit bénéficier d'un droit ancien : la propriété de tous les arbres bordant les chemins vicinaux ou d'exploitation du comté : ce droit était tombé en désuétude, les arbres étant considérés depuis fort longtemps comme le bien des propriétaires riverains. Un gentilhomme censitaire de ce comté, Coquereau de Bois-Bernier, ayant fait abattre en 1784, trois vieilles souches, sur un chemin voisin d'un de ses champs, fut condamné par la juridiction seigneuriale du comté.

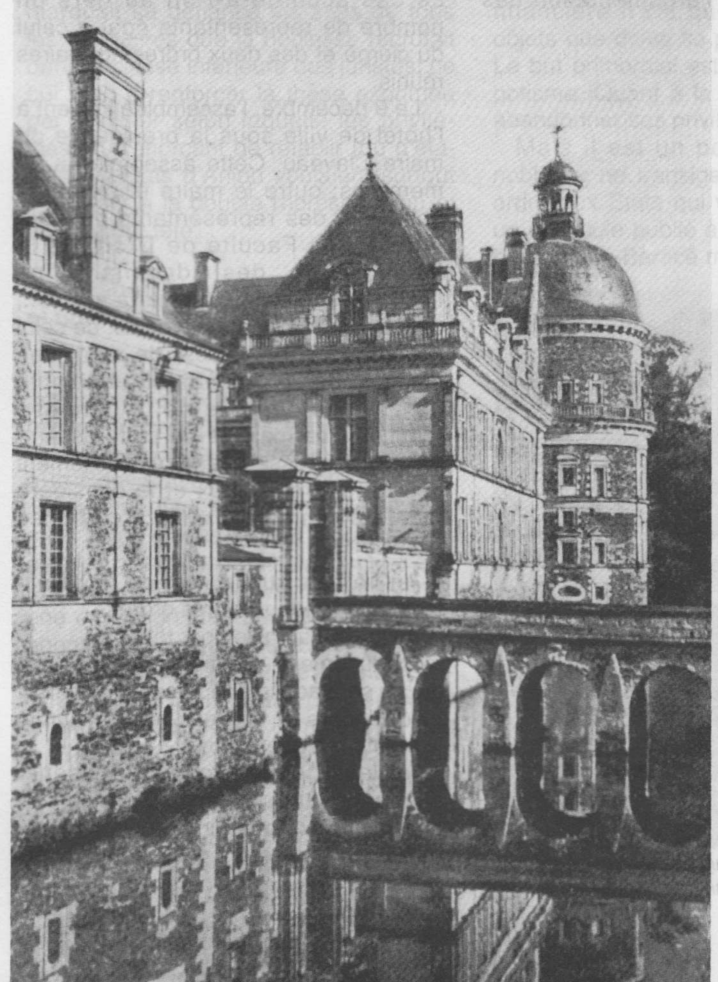
Walsh fit aussitôt frapper du marteau seigneurial 23.000 arbres. Bois-Bernier s'étant pourvu devant la sénéchaussée d'Angers, eut gain de cause (janvier 1785), mais Walsh en appela au Parlement de Paris en 1786 qui le maintînt "dans la propriété des arbres sur tous les chemins de sa haute justice"; tous ses vassaux et tenanciers, qu'ils se fussent ou non pourvus devant la justice, devaient reconnaître ce droit qui réveilla la convoitise de plusieurs seigneurs hauts-justiciers de l'Anjou.

En juillet 1787, le roi nommait Serrant membre de l'Assemblée Générale des trois provinces de la généralité de Tours et de l'Assemblée provinciale d'Anjou, ce qui renforçait encore ses prétentions. Celles-ci paraissaient exorbitantes à quantité d'Angevins et effrayaient tous ceux qui se sentaient visés par la cupidité de Serrant et des autres hauts-justiciers. Le Chanoine Nioche de la Brosse, syndic du clergé d'Anjou, se fit l'interprète de cette opinion et écrivit le 2 janvier 1788, une lettre que le Chanoine Uzereau a retrouvée dans les archives de Serrant. Il était dit entre autre :

"L'Anjou, la Touraine, le Maine et plusieurs provinces voisines vous nomment tout haut l'ennemi du bien public et vous envisagent comme l'auteur de la tyrannie qu'on exerce ou qu'on se propose d'exercer contre leurs habitants".

Cette lettre où Serrant a été supplié de revenir sur sa décision, n'eut aucun résultat.

La municipalité d'Angers et le clergé du diocèse prirent parti pour Bois-Bernier. Ainsi furent députés à Versailles pour réclamer l'intervention du premier ministre (le Cardinal de Brienne), le maire de Claveau, le procureur du Roi Boullay de Martray, l'abbé Louet, vicaire général et l'abbé Boumard, chanoine de Saint-Laud. Cependant (à la grande indignation de Colbert de Maulèvrier, autre seigneur d'Anjou) de Praslin faisait déposer à l'hôtel de ville d'Angers sa renonciation aux arbres de son ressort si les propriétaires en faisaient autant, le produit des arbres devant être utilisé aux travaux publics. D'ailleurs, selon Colbert, cette générosité n'était qu'apparente "parce qu'il (de Praslin) était persuadé que sa proposition ne



Les douves du château de Serrant.

serait pas acceptée" (Lettres de Colbert, 23 janvier 1789).

En février 1789, la question était encore en suspens, le pouvoir central n'ayant rien décidé, comme l'apprend une lettre de l'abbé Pouyet, curé de Saint-Clément-de-la-Place (25 février 1789) au châtelain de Serrant. Mais le 20 mars 1789, au cours d'une séance de l'ordre de la noblesse, Walsh trouvait opportun de renoncer à ses prétentions.

Cette renonciation qui témoignait de plus de lassitude que de générosité venait beaucoup trop tard (après cinq ans de procédures) pour que le Comte put atténuer l'hostilité dressée contre lui, hostilité qui empêcha son élection aux Etats Généraux et l'incitera à émigrer dès l'année 1789.

Tentative du clan aristocratique pour doter l'Anjou d'Etats provinciaux

On sait qu'un Edit royal, enregistré le 22 juin 1787 par le Parlement, établissait dans toutes les provinces du royaume qui n'avaient pas d'Etat une assemblée provinciale chargée de répartir les impositions, de surveiller les finances et les travaux publics. Dans cette assemblée, le tiers état à lui seul avait autant de représentants que les deux autres ordres.

Cette assemblée dont faisait partie le Comte de Walsh de Serrant (que nous avons vu plus haut si attaché à ses droits de Haut-Justicier), ne se réunit que pendant le mois d'octobre 1788, elle confia le soin des travaux à une commission intermédiaire chargée de collaborer avec l'administration et qui demeura en fonction jusqu'en juillet 1790. La Commission intermédiaire comptait huit membres : deux ecclésiastiques (un vicaire général et un chanoine), quatre nobles, deux membres du tiers. On voit que la représentation du tiers perdait du terrain. Il est à noter que les membres du tiers étaient l'un avocat au présidial, l'autre lieutenant de l'élection.

Cette commission, étonnamment modeste se rend compte qu'elle manque d'autorité. Elle délègue une partie de cette autorité au Comte de Dieusie, futur Constituant, très zélé pour le bien public, ami des idées nouvelles et qui devait, pour son malheur, jouer à Angers, au sein du parti girondin, un rôle capital. Ce Comte de Dieusie est envoyé en mission à Paris en juin 1788.

Le 22 octobre 1788, un arrêt du conseil du roi accordait des Etats en Dauphiné. Le 31 octobre, la Commission intermédiaire émet le voeu qu'une mesure analogue soit prise au bénéfice de l'Anjou. A vrai dire, ce n'était pas une institution que l'on réclamait, mais selon le mémoire adressé à Necker, un rétablissement d'Etats ayant siégé dès 1246 - non sans quelques interruptions - jusqu'en 1508. En 1736, ces Etats n'étaient plus qu'un lointain souvenir et, d'ailleurs, les textes sur lesquels se fondait la Commission intermédiaire malencontreusement transférés à la Chambre des Comptes à Paris en 1736, avaient été la proie d'un incendie deux ans plus tard, ce qui ôtait beaucoup de force à l'argumentation des Angevins.



Les membres du parlement dessinés par Prudhon.

Selon A.Meynier, le biographe de la Réveillère, la bourgeoisie angevine n'aurait vu là qu'une manoeuvre inspirée par le clan aristocratique dont Serrant était l'âme. Le but apparaissait clairement : revenir à l'ancien système accordant une représentation égale à chacun des trois ordres.

Aussi, le 21 novembre, le barreau angevin, en majorité hostile au parti aristocratique suggère à la municipalité de provoquer une réunion des principaux corps constitués de la province afin d'étudier le voeu émis par l'Assemblée intermédiaire en ayant soin de sauvegarder la double représentation du tiers.

Les officiers municipaux qui commençaient à subir l'influence des idées nouvelles et qui n'étaient pas fâchés de faire oublier leur réputation de gens déférents vis-à-vis de la noblesse -on sait que la fonction de maire anoblissait- n'ont garde de refuser et le 25 novembre, décident de fixer au 9 décembre la réunion d'une assemblée générale des corps, communautés et paroisses. Afin de couper court aux discussions oiseuses, le corps municipal posait d'avance quatre questions :

- Quel est l'intérêt de cet établissement (sic).

- Si les Etats sont rétablis, le tiers doit-il avoir autant de représentants que les deux autres ordres réunis ?

- Un roturier peut-il être député de la noblesse et réciproquement ?

- Accordera-t-on à la classe des anoblis une représentation à part et dans ce cas accordera-t-on au tiers un nombre de représentants égal à celui du clergé et des deux ordres nobiliaires réunis.

Le 9 décembre, l'assemblée se tient à l'hôtel de ville sous la présidence du maire Claveau. Cette assemblée a 54 membres; outre le maire et plusieurs échevins, des représentants du Chapitre, de la Faculté de Droit, de la Magistrature, des Administrations financières (élection, grenier à sel, etc., traites), de l'Ordre des avocats, de celui des juges consulaires, de celui des notaires, des procureurs et au nombre de 27, des députés de la paroisse d'Angers. La majorité de cette assemblée ne repousse pas le rétablissement des Etats provinciaux et le considère même comme utile mais à certaines conditions :

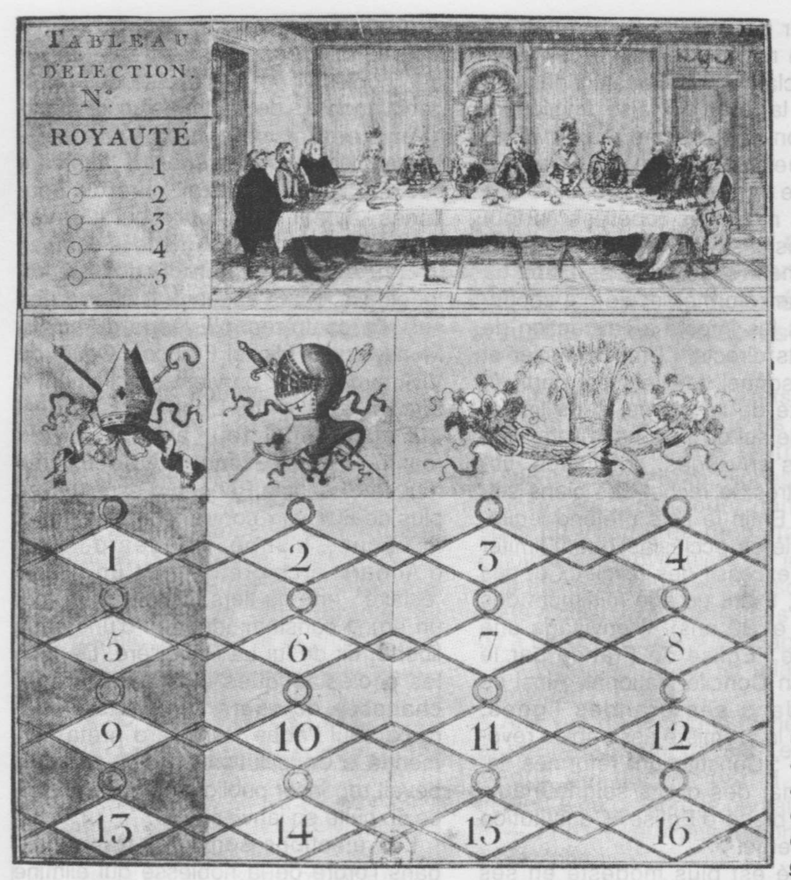
a) Le tiers aura autant de représentants que les deux autres ordres,

b) le vote aura lieu par tête,

c) aucun ecclésiastique, noble privilégié ne sera admis à représenter le tiers,

d) anoblis et "anciens nobles" auront la même représentation,

e) les agents seigneuriaux (sénéchaux, procureurs fiscaux, greffiers et autres officiers des juridictions seigneuriales, etc.) ne seront ni électeurs, ni éligibles.



Le 27 décembre 1788, double représentation accordée au tiers état aux états généraux.

La bourgeoisie angevine, on le voit, marquait donc bien son intention de ne pas abandonner une conquête précieuse : la représentation double, le vote par tête; elle se séparait de la classe des anoblis de date récente, enfin, elle marquait sa défiance vis-à-vis de tous les auxilliaires que la noblesse recrutait dans la classe inférieure des juristes; ce qui tend à renforcer la thèse exprimée par Meynier selon laquelle les privilégiés en s'efforçant de rétablir (ou d'établir) les Etats d'Anjou voulaient surtout s'opposer à la double représentation et au vote par tête.

Publication de brochures et polémiques

Un arrêt du Conseil du 5 juillet 1788, prescrivait la recherche dans tous les greffes et dans toutes les archives du royaume de tous les documents relatifs à la Convocation des Etats Généraux précédents. De plus, toutes les académies et les érudits étaient invités à rédiger des mémoires relatifs à ce sujet et à les adresser au gouvernement. D'où une émulation littéraire très vive et une abondante production de brochures.

Un certain nombre de grands seigneurs ne dédaignent pas de faire montre de leur esprit. Ils n'hésitent pas à s'élever contre le despotisme. C'était une tradition assez constante dans la noblesse depuis le début du siècle et d'ailleurs quel moyen d'obtenir l'audience de la bourgeoisie lettrée si on ne commençait pas par protester contre les excès du pouvoir absolu ?

Il était également prudent de tendre la main à cette bourgeoisie. C'est ce que fait le Marquis de Beauvan dans son "avis" au tiers.

L'auteur considère que la réforme financière n'est que le moindre des objets que doive se proposer la Nation. Le but primordial est l'abolition du despotisme. Quant à la noblesse, elle doit abandonner ses privilèges fiscaux.

Mais il est un point sur lequel la noblesse ne transige pas : le vote par ordre aux Etats qui vont s'ouvrir. Dans un opuscule publié à Saumur, le Comte de Lamotte-Baracé maintient le principe du vote par ordre et va jusqu'à réclamer un droit de veto : dans le système qu'il préconise, le veto d'un seul des trois ordres doit empêcher toute décision.



Constantin-François de Chasseboeuf, comte de Volney.

Le Comte de Serrant "oracle de sa province", se devait d'intervenir. La publication d'une brochure de Volney lui donna l'occasion d'exercer ses talents de polémiste.

Volney était né à Craon dans la Mayenne en 1757. Il appartenait à une famille d'avocats, il fit ses humanités à Ancenis et à Angers, puis se rend à Paris où, peu soucieux d'embrasser la carrière paternelle, il étudie les langues, l'Histoire, la Médecine de façon désintéressée; après avoir publié divers ouvrages dès l'âge de 20 ans, il est introduit dans le milieu des Philosophes. En 1781, un léger héritage l'incite à voyager, il part pour la Syrie et l'Egypte. Après trois ans, il revient et publie : *Voyage en Syrie et en Egypte* en deux volumes. C'est une oeuvre étonnamment réaliste pour l'époque. Elle obtient un vif succès qui dépasse le royaume. Il est nommé Directeur du Commerce et de l'Agriculture en Corse; mais les événements de 1789 l'incitent à demeurer en France. Il s'établit à Angers; c'est là qu'il publie *Conditions nécessaires à la légalité des Etats Généraux*, et qu'il est élu à ces mêmes Etats.

Le jeune et célèbre auteur du *Voyage en Syrie*, connaît à Angers même une véritable popularité. Volney réclame le vote par tête et émet quelques vues originales entre autre celle du droit de vote familial pouvant être aux femmes ayant charge d'enfants.

C'est contre cet écrit que s'élève le Comte de Serrant, particulièrement contre ce qui a trait au vote par tête. Et il use de cet argument que le conservateur emploie d'ordinaire contre le réformateur : cette mesure irait à l'encontre des intérêts de la classe en faveur de laquelle elle serait prise. Puis, la célébrité de Volney devant irriter le grand seigneur, vient l'argument "ad hominen" - Volney serait en rapport avec les ministres présents ou passés en tout ce qui serait ministériel- allusion, vraisemblablement, aux relations qu'entretenait Volney avec les milieux philosophiques.

Volney, dont les talents de polémiste avaient déjà eu l'occasion de s'exercer, répond avec vigueur. Non seulement il repousse les insinuations du Comte de Serrant, mais il réfute sans peine son argumentation sur le vote par ordre. Et il conclut par cette belle formule :

"Sachez que tous les hommes, quelles que soient leur classe et leur condition, depuis celui qui rampe jusqu'à celui qui est assis sur le trône, tous les hommes, dis-je, sont égaux".

Les élections

Les élections de mars 1789 eurent lieu, on le sait en deux temps : d'abord

les élections préparatoires du tiers (tous les Français de 25 ans et plus et payant imposition participaient au vote) (1). Les élections avaient lieu par corporation de métiers (un délégué pour cent), d'arts libéraux (deux délégués pour cent), par paroisse (deux délégués par deux cents feux). Une première rédaction de cahiers avait lieu à cet échelon. Puis avant l'assemblée générale, nouvelles élections, un quart des délégués devant participer aux élections proprement dites. Les cahiers devaient être "condensés" en un seul. Tout cela début mars. Puis le 16 mars, l'assemblée générale (assemblée de baillage où devait se présenter les ecclésiastiques - en personne ou par procuration), les délégués des communautés religieuses, les nobles ayant fief, les délégués du tiers. Là, chaque ordre devait rédiger ses cahiers et élire les députés aux Etats, séparément.

Comme il est normal, les plaintes et les revendications du tiers sont empreintes de plus d'originalité et de hardiesse, que celles des autres ordres. Sans doute l'influence de quelques esprits philosophiques a dû être très forte : celle de l'auteur du *Voyage en Syrie*, celle de La Réveillère et du petit groupe de ses amis (son frère, le docteur Tessié, de Pilastre, etc.). Ce n'est pas en vain que La Réveillère a publié une sorte de cahier modèle "Doléances, voeux et pétitions par les représentants des paroisses de ... aux Assemblées de la Nation pour les Etats Généraux, rédigés par un laboureur, un syndic et un bailli de campagne", par La Réveillère-Lepeaux, Pilastre et Leclercq.

La Réveillère a lui-même, il le raconte avec quelque complaisance dans ses mémoires, rédigé le cahier de la paroisse de Faye. Toutefois ne croyons pas que l'électeur (au premier degré) prenait son rôle de rédacteur à la légère : La Réveillère dût - non sans quelque peine - les faire renoncer aux revendications particulières. Cette résistance incite à penser qu'ils n'eussent pas accepté de signer la copie d'un "modèle omnibus". A l'Assemblée générale préparatoire où fut rédigé le cahier définitif, il y eut sans doute des retranchements (portant sur des détails tels que la suppression des charges d'huissiers-priseurs, de greffiers de l'écritoire, etc (cahier de Baumé) et d'autres réclamations de caractère purement local; de vastes réformes furent envisagées dont l'énoncé ne figure pas dans les cahiers des paroisses, mais rien ne permet d'affirmer que l'esprit des dits cahiers ait été modifié. Par exemple, toute la roture, paysanne ou bourgeoise, souhaite une réforme fiscale, l'abolition des impôts existants, la simplification du système. Un anticléricalisme, ou plutôt un antimonarchisme rigoureux se fait également jour.

(1) (Voir Gavroche N°45)

Le cahier définitif du tiers reflète le voeu d'une refonte complète de l'Etat. Le tiers réclame une Constitution, une "Charte", à la façon anglaise, impliquant la séparation des pouvoirs. Au roi, l'exécutif; à une assemblée nationale le législatif. Le tiers demande encore des économies massives (opérées surtout sur les pensions), la vente d'une partie des domaines royaux, et des biens du régulier, une réforme fiscale qui supprimerait tous les impôts à l'exception de deux impôts directs : l'impôt foncier et l'impôt personnel. Le tiers est partisan de la liberté de la presse, sans limitation. Il va de soi qu'il souhaite l'abolition de tous les privilèges, nobiliaires, fiscaux et autres, le rachat des biens seigneuriaux. Enfin le tiers prétend légiférer en matières ecclésiastiques, limiter le nombre excessif des religieux et des religieuses, fixant un âge minimum des voeux (25 et 30 ans). Il envisage une réforme de l'Eglise de France par le moyen d'un Concile National. Ainsi se dessine dans ses grandes lignes, l'oeuvre de la première assemblée révolutionnaire : Constitution, réformes fiscales, rachat des droits seigneuriaux, vente des biens d'Eglise, Constitution civile du Clergé.

Le clergé est plus modeste en ses réclamations. Muet sur les réformes proprement politiques, il souhaite seulement une réunion des Etats Généraux tous les cinq ans, des économies sur les pensions, des garanties quant à la liberté individuelle; quant à celle de la presse, il n'en veut pas et réclame de rudes châtiments contre les écrivains impies apportant le trouble dans les consciences. Le catholicisme doit continuer d'être le seul culte reconnu.

La noblesse, plus modérée que le tiers, réclame cependant quelques réformes politiques : un pouvoir législatif distinct, constitué par les Etats généraux régulièrement réunis, la noblesse ne s'étend pas beaucoup sur le chapitre des économies ou sur la matière fiscale, seulement une meilleure répartition de l'impôt que contrôleraient les Etats des provinces. La liberté individuelle sera garantie, celle de la presse permise mais limitée. La noblesse s'élève contre les anoblissements par charge, elle n'accepte que ceux pour services exceptionnels, sur la proposition des Etats provinciaux. Enfin un certain égalitarisme se fait jour - fort relativement : les grades militaires seront accordés au mérite et non aux mieux nés, mais demeureront réservés à la noblesse.

La réunion préparatoire (16 mars) des trois ordres fut présidée par le sénéchal de la noblesse, Augustin Barrin, Comte de La Galissonnière, grand Sénéchal d'Epée.

Les nobles, les électeurs du tiers délibérèrent sans passion, mais non ceux du clergé, la classe ecclésiastique se trouvait divisée : d'un côté l'Evêque, les vicaires généraux, les chanoines - l'aristocratie du clergé, souvent apparentée à la noblesse ou à la classe des bourgeois anoblis - de l'autre, les curés, particulièrement ceux des paroisses rurales, les simples prêtres. A la tête de ceux-ci, l'abbé Chatizal, curé de Soulaines, auteur d'un libelle qui lui avait valu de fortes inimitiés, mène le combat. C'était un prêtre instruit, docteur en théologie, dont l'ascendant était grand sur ses confrères. L'Evêque d'Angers, Monseigneur Michel François Couët de Viviers de Lorry, parvient difficilement à apaiser les esprits. L'abbé Chatizal est élu au premier tour avec 500 voix (contre 300 à l'Evêque). Au deuxième tour, le Chanoine Rangeard est élu avec plus de 600 voix contre moins de 480 à l'Evêque. L'abbé Rangeard, curé d'Andart, archiprêtre était un prêtre "éclairé", ami du tiers, c'était avant tout un érudit constamment ami d'une sage liberté, dit de lui La Réveillère. De tous les ecclésiastiques élus par la sénéchaussée d'Angers aux Etats Généraux, seul l'abbé Rangeard prêta serment à la Constitution civile du clergé. Il devait renoncer publiquement à l'exercice du culte en janvier 1794.

Les élections sont plus tranquilles dans l'ordre de la noblesse qui élimine d'emblée Walsh de Serrant, même pas admis à la commission du Cahier, mais le Comte de La Galissonnière et le Duc de Choiseul-Praslin représentant à Angers le parti de Serrant - le parti le plus extrême du clan aristocratique, sont élus; Choiseul-Praslin le dernier de liste d'ailleurs. C'était au dire de La Réveillère, qui ne se cache point de le détester, et qui eut à souffrir de sa morgue "un petit esprit très ignorant, très vain, et passablement insolent. De tous les élus de la noblesse, un seul appartenait au parti "national" : le Comte de Dieusie, élu le troisième.

Les élections du tiers eurent également lieu dans le calme. Le premier élu fut celui qui présidait les délibérations : M.J.Milscent, lieutenant particulier du présidial d'Angers et de la Sénéchaussée d'Anjou. Immédiatement ensuite : C.F.Chasseboeuf "de Volney" et L.M. de La Réveillère de Lepeaux, les deux "têtes". Seul de tous ces députés des trois ordres, La Réveillère devait siéger à la Convention.

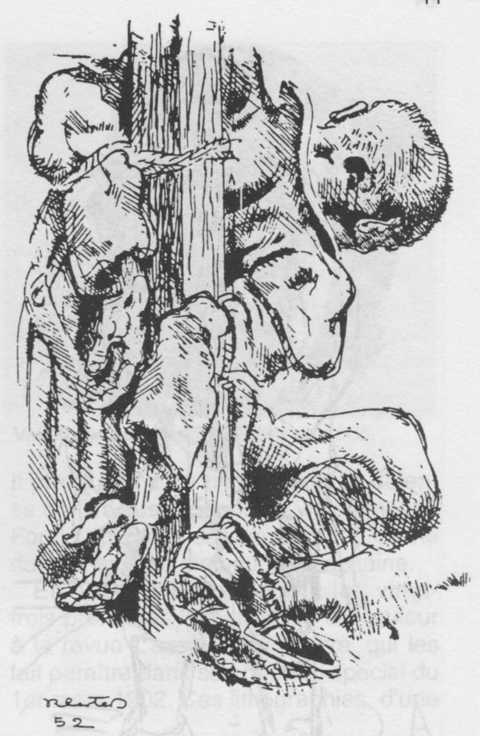
P.-A. AGARD

Sources:

Voir archives et Bibliothèque d'Angers; La Réveillère-Lepeaux, Mémoires publiés par son fils; L'Anjou historique, revue publiée par le chanoine Uzureau; archives parlementaires (cahiers de doléance).

FUSILLE POUR UN PANTALON

Le 12 juillet 1922, la Chambre criminelle de la Cour de cassation rend son arrêt dans l'affaire du soldat Bersot, du 60e régiment d'infanterie, condamné à mort par le conseil de guerre de son régiment à Fontenay (Aisne), le 12 février 1915 et fusillé 24 heures après...



Dessin de Marcel Carter paru en frontispice de la 2e édition du livre de Roger Monclin : Les damnés de la guerre.

En 1915, les hommes n'avaient pas encore reçu la tenue bleu-horizon, les pantalons rouges étaient seulement cachés par une salopette bleue. Bersot, lui, n'avait qu'une salopette en mauvais état et, ne sachant pas comme ses camarades pratiquer le *système D*, se contentait de réclamer avec insistance un pantalon de drap. Son lieutenant lui avait promis de le servir le premier à la prochaine distribution d'effets.

Dans les premiers jours de février 1915, la compagnie se trouvait en réserve à l'arrière des lignes. Un sous-officier, étant allé rôder dans les maisons du village, en rapporta plusieurs culottes qui provenaient de la dépouille des morts. Le fourrier Boisson à qui le sous-officier avait remis ces défroques dit à Bersot qu'on avait fait appeler :

— Voilà un *falzard*. Tu le laveras et tu le mettras !

A la vue de la culotte tâchée de sang et souillée, Bersot refusa. Le lieutenant André, qui passait par là, le mit en demeure de prendre le pantalon.

— Je n'en veux pas, répondit Bersot, il est tâché.

— Vous le nettoierez ! rétorqua le lieutenant.

— Je ne le refuse pas, mais faites-le nettoyer, conclut le soldat en colère.

— Vous le refusez, eh bien vous aurez de mes nouvelles !

C'est ainsi que Bersot écopa de huit jours de prison, ce qui semblait devoir clore l'incident. Mais il n'en fut rien...

Le 60e régiment, fortement éprouvé au cours des récents combats de Crouy, où le colonel avait été tué, venait de passer sous le commandement du colonel Auroux qui souhaitait "prendre ses hommes en main". La punition infligée à Bersot lui en fournit l'odieux moyen.

Le lendemain matin, Bersot était arrêté ainsi que Cottet-Dumoulin et Moline, deux soldats de la 8e compagnie à laquelle il appartenait, qui avaient protesté contre la punition qu'ils jugeaient imméritée. Quoique le régiment ne fut pas en ligne, il était *alerté*, cela suffit aux officiers pour leur permettre de qualifier l'acte de Bersot de *refus d'obéissance devant l'ennemi*.

M. Perruche de Velna, qui fut commis-greffier près le Conseil de Guerre relate ainsi la suite de l'affaire : (1)

"C'était le 12 février 1915, au château de Mardançons, commune de Fontenay, sur la rive droite de l'Aisne. Le colonel Auroux m'avait appelé à son poste de commandement. Il me dit :

— Sergent, je vous fais venir parce que je suis devant une rebellion de soldats et je veux faire des exemples. ***Il faut que j'en tue un ou deux****. Mais j'entends que tout se passe selon les formes. Vous êtes bien commis-greffier au Conseil de Guerre permanent de la division ? Or, vous connaissez mon but; pour l'atteindre, j'ai besoin d'un texte, trouvez-le.*

(...) Le greffier prit connaissance du dossier.

— Vous voyez bien, s'écrie le colonel, c'est bien comme je vous le disais. De la part des camarades, rebellion; de la part de Bersot, refus d'obéissance. Donc peine de mort. C'est clair.

Je fis observer respectueusement au colonel qu'il allait un peu vite; que si les camarades avaient commis une faute, c'était d'avoir fait, au mépris du règlement, une réclamation collective; peut-être, s'ils s'étaient exprimés d'une façon vive, pourrait-on à la rigueur les inculper d'outrages; de rebellion, jamais.

— Quant à Bersot, impossible de lui imputer un refus d'obéissance, il ne suffit pas qu'il y ait eu un ordre, il faut que l'ordre ait été un ordre de service. En tout cas, la mort pour cela, la peine de mort pour n'avoir pas voulu d'un pantalon sale... je vous jure, mon colonel, que vous exagérez !

— Soit! fit-il. Pour les camarades je vous abandonne la rebellion. Mettez outrages. Mais l'inculpation de Bersot sera refus d'obéissance. Je l'ordonne. Faites le papier dans ce sens. Allez, rédigez.

— Il est bien entendu, m'avait dit le colonel, que le Conseil de guerre, c'est moi qui le préside !"

(...)

L'audience s'est tenue quelques instants après, dans une cagna de tranchée, où les trois inculpés, le ministère public, le défenseur, le greffier et les trois juges eurent beaucoup de peine à

Le calvaire de Madame Bersot

La veuve Bersot écrivit en 1924 aux défenseurs de son mari, la lettre suivante :

"Il y a donc toujours des gens de coeur ! Ah, vous ne sauriez imaginer ce que je pus souffrir lorsque j'appris dans la rue, le 18 février 1915, l'épouvantable nouvelle.

Et à la douleur de l'éternelle séparation s'ajoutait la honte. Oui, je devais avec ma chère fille porter le poids de la honte.

Je n'étais pas la femme d'un héros. Mon mari n'était pas mort pour une noble cause. Il était mort par le caprice d'un lâche.

Quelle douleur pour une femme, pour une fille de savoir qu'il était mort dans des circonstances aussi abominables !

Quelques jours après, je reçus l'avis de décès de mon mari.

Il n'était pas conçu en termes infamants, mais il ne portait pas comme les autres la mention : "Mort au champ d'honneur !"

Je ne pouvais me présenter nulle part sans être blâmée, bafouée.

Et chaque fois que je devais montrer le triste document pour quelque démarche, on me renvoyait de bureau en bureau, disant : "L'avis de décès de votre mari n'est pas en règle. Comment cela se fait-il ?"

Et chaque fois je devais répéter l'horrible chose.

Hélas ! Ce n'est pas tout.

Lorsque mon cher mari fut réhabilité - le 12 juillet 1922- j'ai demandé que la dépouille de Lucien Bersot fût ramenée ici à Besançon où il est tant aimé et tant regretté.

Cette dernière satisfaction m'a encore été refusée.

Les délais prescrits étaient, disait-on, dépassés.

J'aurais bien la ressource de le faire revenir à mes frais. Ma modeste situation ne me le permet pas."

Lettre reproduite dans Crapouillot d'août 1934, d'après le journal *Le Quotidien* du 26 février 1924



Un "poilu". Croquis de Dunoyer de Segonzac paru dans le Crapouillot.

trouver place. Ce fut un tribunal de famille.

Le colonel, je l'ai dit, présidait.

Des deux soldats qui avaient réclamé, Moline fut acquitté et Cottet-Dumoulin envoyé pour 6 ans aux Travaux forcés.

Pour refus d'obéissance, ***au nom du peuple français,*** *Bersot fut condamné à mort.*

Jusqu'à la dernière minute, Bersot ne pouvait croire à ce terrible châtiment.

Le lendemain matin, au petit jour, Bersot, accompagné de l'aumônier Payen, fut emmené dans une cour de ferme, on lui banda les yeux, on lui garrotta les mains, et, affalé contre un mur, il reçu les salves d'un peloton composé de gradés, alors qu'il pleurait sa fille "Marie-Louise".

Quatre hommes furent commandés pour creuser sa tombe; un ordre du jour interdit formellement à ses camarades d'aller s'y recueillir.

La Ligue des Droits de l'Homme intervint. En septembre 1918, le jugement du Conseil de guerre fut cassé pour vice de forme.

Sept ans après l'assassinat, le 12 juillet 1922, la Cour de cassation proclama l'innocence du malheureux Bersot. Elle accorda 5000 francs de dommages à sa veuve et 15000 francs à sa fille. Mais n'allez pas croire que cette somme dérisoire (2) fut versée par les coupables. Les assassins qui composaient le Conseil de guerre ne furent pas atteints par la décision de la cour de cassation. Ils conservèrent leur fortune et leur grade, leurs décorations, leur autorité et leurs chances d'avancement. Le colonel Auroux, qui appartenait à l'époque au cabinet de Maginot, ministre de la guerre, se fit décerner, sans honte, la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur. En 1924, on lui accorda sa mise à la retraite anticipée.

Officiellement, on dénombre 1637 condamnations à mort suivies d'exécutions de 1914 à 1918. Certains estiment que les exécutions "régulières" seraient plus proche de 2500, sans tenir compte des exécutions sommaires sur le champ de bataille dont le nombre est impossible à déterminer. Guy Pedroncini dans son livre *Les mutineries de 1917* après un dépouillement sérieux des archives militaires minimise ces chiffres. En fait, on ne saura jamais la vérité, mais quels qu'en soient le nombre et les raisons invoquées pour les justifier, ces exécutions sont blâmables.

Enfin le 9 mars 1932 (soit près de 14 ans après la fin des hostilités !), le parlement vota une loi permettant (sous certaines conditions) de réviser les jugements prononcés par les Conseils de guerre du front et non encore révisés. La loi créa une cour spéciale de justice militaire composée de trois conseillers à la Cour de Paris et de trois représentants des associations d'Anciens Combattants.

Cette loi fut votée sous la pression de ces associations, car il n'était pas un ancien *poilu* qui n'eût vu ou entendu parler de ces tragédies où des innocents avaient été fusillés. Ne murmurait-on pas, parmi les anciens, que le commandement avait recouru parfois au tirage au sort pour désigner les accusés ? n'y avait-il pas eu des condamnations prononcées sans aucune mesure d'instruction, sans aucun souci de rechercher la culpabilité individuelle et d'apprécier le degré de responsabilité ? (3)

Ainsi limitée aux affaires les plus graves et les plus délicates, la Cour spéciale de justice militaire qui commença de fonctionner au mois de juin 1933 a prononcé à de nombreuses reprises des acquittements posthumes, réhabilitant la mémoires de condamnés à mort "par erreur".

On pourrait citer de nombreuses affaires aussi dramatiques que celle du soldat Bersot : Les quatre caporaux de Souain assassinés pour refus d'obéissance, Laurent, le blessé accusé de mutilation volontaire, Chapelant, soupçonné injustement de s'être rendu à l'ennemi, les six fusillés de Vingré pour un soi-disant abandon de poste devant l'ennemi, les quatre martyrs de Flirey condamnés à mort par tirage au sort, Herduin et Millant exécutés sans jugement, l'instituteur Copie accusé à tort d'espionnage, puis Chemin, Pillet, Gabrielli et les autres...

La liste est longue de ces exemples, plus invraisemblables les uns que les autres. N'y cherchez pas de responsables parmi les militaires, ils plaidraient tous non coupables, aucun tribunal n'oserait les condamner. Aucun manuel scolaire ne se risquerait de faire allusion à ces crimes, au nom de la sacro-sainte gloire de nos soldats. Et pourtant n'est-ce pas une preuve suffisante pour dénoncer l'absurdité de la guerre ?

Louis Vergne

(1)Crapouillot Août 1934 : Les fusillés pour l'exemple p 19.

(2) environ 120.000 de nos francs.

(3) Almanach du Combattant 1935 p.89

Pour en savoir plus, il faut lire :

Les sentiers de la gloire, par Humphrey Cobb, *Marabout 1958.*

Les damnés de la guerre, par Roger Monclin, *Union Pacifiste de France 1978, 2ème éd.* (La 1ère édition est parue en 1934 chez Mignolet et Storz)

Les crimes des Conseils de Guerre, par R.-G. Réau. *Ed.du Progrès civique.*

Quand on fusillait les innocents, par Henry Andraud, *Gallimard 1935.*

Les mutineries de 1917, par Guy Pedroncini, *P.U.F. 1967.*

Les numéros spéciaux de *Crapouillot* : Les fusillés "par erreur", *juin 1931,* Les fusillés pour l'exemple, *Août 1934.*





Monument élevé à Sartilly dans le département de la Manche à la mémoire des quatre innocents fusillés à Souain.

VALLOTON

Dessinateur, graveur sur bois, peintre et écrivain, Félix-Edouard Valloton est né en Suisse, à Lausanne, le 28 décembre 1865, il découvre Paris en 1882 et se fixe dans la capitale jusqu'à sa mort en décembre 1925. Marié en 1899, il prend la nationalité française en 1900.

Ses débuts artistiques, à l'académie Julian, sont très classiques, il fréquente l'école des Beaux-Arts et son talent le conduit très vite à exposer au Salon de la Société des Artistes français. Mais, influencé par la mode du postimpressionnisme et du synthétisme, passionné par les estampes japonaises, il crée, vers la fin de 1891, un style nouveau dans le domaine de l'estampe : des gravures sur bois aux formes simplifiées avec des contrastes violents, style qui le place parmi les artistes d'avant-garde de cette période. Lié aux *Nabis*, il figure parmi les fondateurs du Salon d'Automne et enseigne à l'académie Ranson.

Pour des raisons financières, il dessine pour la presse. Tout d'abord dans l'*Escarmouche* avec Toulouse-Lautrec, publication dont la parution éphémère ne sera que de douze numéros (12 novembre 1893 au 14 janvier 1994). Puis il collabore aux revues : *Le Courrier français, le Rire, La Revue Blanche* et *Le cri de Paris.* Il y côtoie Forain, Willette, Hermann-Paul (qu'il influencera), Lautrec, Chéret, Steinlein. Il illustre des textes, notamment ceux de l'écrivain Jules Renard.

Alors que la *Revue Blanche* est une publication artistique, *Le Rire* et *Le cri de Paris,* s'intéressent plus à l'actualité politique. C'est dans ces revues que Valloton peut exprimer ses sentiments de révolte et s'élever contre les injustices en publiant des dessins féroces.



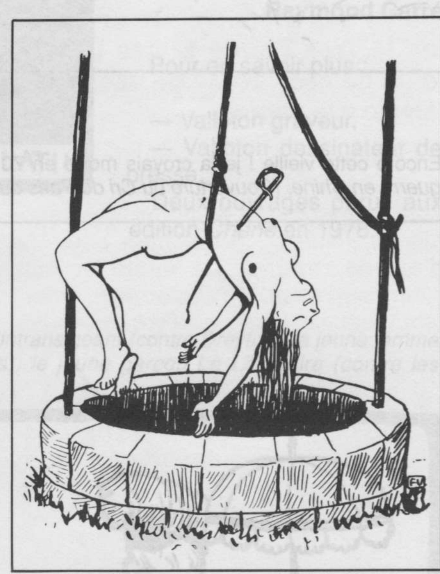
Valloton - *Autoportrait réalisé en 1885.*

Il prend, dans *Le cri de Paris,* la défense de Dreyfus, s'opposant violemment à Forain qui, dans sa revue *Psst...,* traîne dans la boue le malheureux capitaine.

En 1901, Valloton fournit les vingt-trois premières lithographies en couleur à la revue *L'assiette au beurre,* qui les fait paraître dans son numéro spécial du 1er mars 1902. Ces lithographies, d'une

L'anarchiste - *Réalisée en 1892, cette gravure montre l'indignation de l'auteur vis-à-vis des brutalités policières, il prend manifestement le parti des humbles contre les bourgeois.*

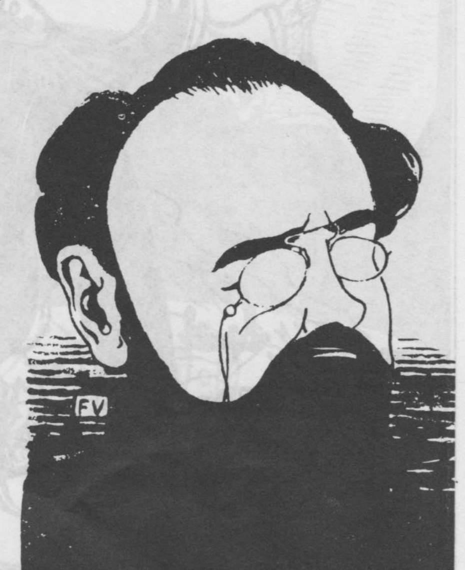




Voilà donc pourquoi elle ne sortait pas - *La vérité assassinée par l'armée, caricature parue, lors de l'affaire Dreyfus en couverture du Cri de Paris le 14 mai 1899.*



La charge - *Gravure sur bois 1893.*



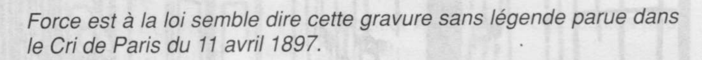
Portrait d'Emile Zola -*publié dans la Revue Blanche en 1894. Ce bois est une belle illustration du style dépouillé et contrasté créé par Valloton.*



Cà y est, Emile, tu peux ouvrir *Marianne fait le ménage en reprenant l'armée en main; Loubet peut inaugurer l'Exposition universelle. (Couverture du Cri de Paris du 8 avril 1900).*



Le jour de boire est arrivé !... *Une des 23 planches lithographiques parues dans l'Assiette au beurre du 1er mars 1902.*

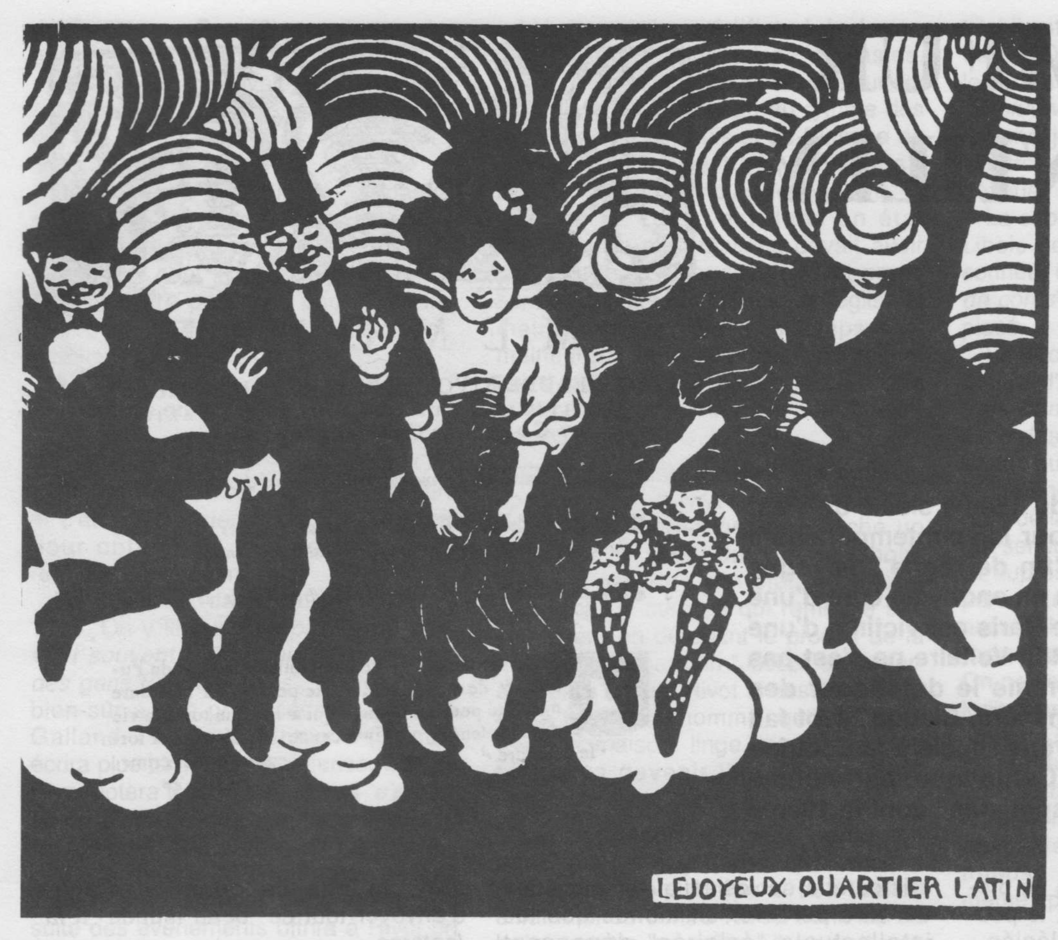


Encore cette vieille ! je la croyais morte en 70 - *Caricature contre la guerre en Chine. (Couverture du Cri de Paris du 16 septembre 1900).*

Force est à la loi semble dire cette gravure sans légende parue dans le Cri de Paris du 11 avril 1897.







Le joyeux quartier latin - *Gravure d'où se dégage la joie de vivre.*

extrême virulence, condamnent les violences auxquelles se livrent les policiers. On retrouve dans ces dessins satiriques la même audace que dans les dessins de Daumier, un demi siècle auparavant.

Valloton livre ses quarante-huit derniers dessins au *Canard Sauvage* en 1903, plus quelques-uns pour *Le Témoin,* en 1906.

Ainsi, Valloton reste un témoin précieux de l'histoire à la charnière des deux siècles. Artiste d'une sensibilité esthétique et d'un humour ironique, il fit preuve d'un grand courage en osant dénoncer les abus des institutions en place : police, justice, armée, politique ainsi que les travers des aristocrates et de la classe bourgeoise.

Raymond Carré

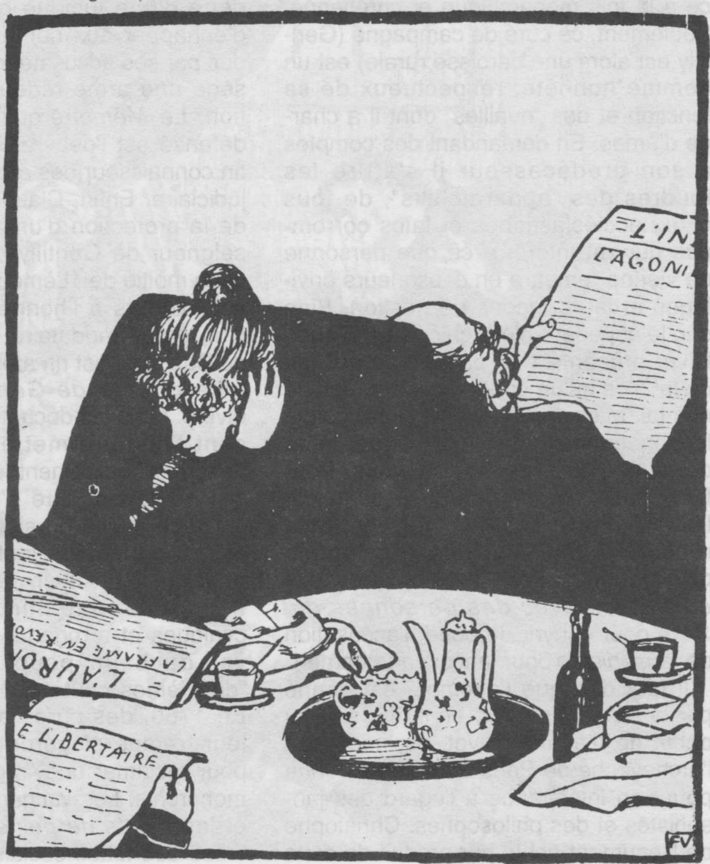
Pour en savoir plus :

— Valloton graveur.
— Valloton dessinateur de presse.

Deux ouvrages parus aux édition *Chêne* en 1978.



Il faut avant tout repeupler les colonies. *Caricature anticolonialiste parue dans l'assiette au beurre du 5 juillet 1903.*



En famille. *Le père lit L'intransigeant (contre Dreyfus), la jeune femme L'Aurore (pour Dreyfus), le jeune garçon Le Libertaire (contre les bourgeois).*

LA RUMEUR DE GENTILLY



MEMOIRE

DE CLAUDE RIVOT, PRESTRE, LICENTIÉ EN DROIT CANON DE LA FACULTE' DE PARIS, ET CURE' DES GENTILLIS-LEZ-PARIS.

Contre le Sieur Gex, Promoteur de l'Officialité de Paris.

Le Sieur Fressinaud, Prêtre du Diocèse de Limoges, Desservant la Paroisse de Gagny, ci-devant Vicaire de Gentilli.

Et le nommé Libois, ci-devant Maistre d'Ecole de Gentilli, Accusateurs.



E me trouve obligé de me justifier aux yeux du Public, & de mes Juges, s'il se peut. C'est une dure nécessité pour un homme qui a marché toute sa vie dans les sentiers de l'innocence, de se trouver forcé de se défendre ... mes, & des crime ... qu'en

On a l'habitude de dire du 18ème siècle qu'il est le siècle des Lumières. Pour les contemporains il est d'abord celui d'une "fin de règne", le règne des ténèbres! A l'heure où un anonyme curé d'une paroisse de la banlieue de Paris est victime d'une machination infernale (1745), Voltaire ne s'est pas encore fait connaître comme le défenseur des opprimés et des libres penseurs. Claude Rivot fait partie des premiers. Ce prêtre, fidèle à la doctrine de la Très Sainte Eglise Catholique, est victime d'un de ces "accès de despotisme" dont le 18ème siècle a le secret.

Confrontés aux changements en profondeur que connaît la société, le pouvoir monarchique et les privilégiés - clergé en tête - n'ont bien souvent d'autres réponses à apporter que l'intransigeance et l'intolérance. Pourtant Rivot n'est pas un "révolutionnaire", loin de là! Il est même de ces garants d'un ordre séculaire, héritier d'une France à la fois monarchique et chrétienne. Seulement, ce curé de campagne (Gentilly est alors une paroisse rurale) est un homme honnête, respectueux de sa fonction et des "ouailles" dont il a charge d'âmes. En demandant des comptes à son prédécesseur il s'attire les foudres des "apparatchiks", de tous ceux, ecclésiastiques et laïcs corrompus qui ont intérêt à ce que personne ne vienne remettre en cause leurs privilèges et leurs modes de gestion. Bien sûr, le supérieur hiérarchique de Claude Rivot présente une pathologie qui fait de lui plus qu'un oppresseur, un malade mental. Mais derrière le "dément" pointe le "fonctionnaire" ecclésiastique, imbu de sa charge et de ses pouvoirs. Pour faire taire l'impudent qui ose dénoncer les malversations et la corruption, on a recours autant à la basse calomnie qu'aux accusations théologiques : le *commerce avec des personnes du Sexe* pour couvrir de boue; l'accusation de *jansénisme* pour lancer l'anathème !

Il faut dire que l'exemple est donné par la "tête". En effet, en 1746, soit au début de "l'affaire" Rivot, est nommé à l'archevêché de Paris un homme connu pour son intolérance à l'égard des jansénistes et des philosophes. Christophe de Beaumont est le pur produit de cette aristocratie ecclésiastique, soucieuse de faire perdurer un monde que les intellectuels "éclairés" dénoncent comme illégitime et inégalitaire. Il s'attaquera à l'un des "champions" d'une société nouvelle, tolérante et respectueuse de la personne humaine, Jean-Jacques Rousseau. Rivot n'est ni Rousseau ni Voltaire. Pourtant, il est têtu et doué d'une lucidité qui lui permettra d'échapper aux nombreux pièges tendus par ses accusateurs. Surtout, il possède une arme redoutable : l'instruction. Le *Mémoire* qu'il rédige pour sa défense est l'oeuvre d'un "spécialiste", fin connaisseur des arcanes de la prose judiciaire. Enfin, Claude Rivot bénéficie de la protection d'un allié de poids, le seigneur de Gentilly en personne. En cette moitié de 18ème siècle la féodalité est toujours à l'honneur, et le soutien d'un grand feudataire comme le Baron de Beauvais est un atout précieux.

La *rumeur de Gentilly* est un fait divers. Mais les documents qui en retracent l'histoire mettent en relief les "lézardes" qui minent le corps social, et qui ne feront que s'élargir dans la seconde moitié du siècle. Claude Rivot et son protecteur sont des privilégiés; pourtant leur désir de justice les distingue de cette minorité de nantis, cyniques et arrogants, qui savent trouver dans un peuple opprimé des "deuxièmes couteaux" sans scrupules. En 1789, des curés et des nobles de leur trempe siègeront à l'Assemblée, pour réclamer une "régénération" de la monarchie. Les *vachers*, les *mendiants* et les *valets de peine*, éternelles victimes des luttes sociales, ne feront pas dans la nuance quand il s'agira d'envoyer tout ce "beau monde" *à la lanterne*...

L'âme des dévots

Claude Rivot s'est arrêté devant *L'adoration des Mages*. Le tableau est imposant et le sujet transporte l'âme du dévot. En cet automne 1743 les vitraux de la petite église filtrent une lumière froide, qui vient renforcer les clairs-obscurs et donner vie à la toile (1).

Claude Rivot est licencié en Droit Canon de la Faculté de Paris; il n'en est pas moins esthète et respectueux de l'art sacré, surtout lorsqu'une *adoration* comme celle qu'il contemple, chef-d'oeuvre d'un Maître français du 17ème siècle, lui donne la force de faire face aux exigences de son ministère : le salut des âmes des paroissiens de Gentilly-lès-Paris (Val-de-Marne).

Nouveau curé de ce village distant d'une lieue de la capitale, il vient de prendre la suite du sieur Galland. Ce dernier, prêtre comme son successeur, mais peu scrupuleux pour ce qui touche aux affaires temporelles, a multiplié les procès et laissé la cure fort en désordre. A son tour, Rivot doit le poursuivre en justice afin de recouvrer les 1100 Livres qui manquent aux comptes de la paroisse. La chose ne s'annonce pas simple, d'autant que Galland a gagné l'estime

(1) - Claude Vignon (1593-1670) : *L'adoration des Mages* (1624 ou 1625) -Inventaire général des Oeuvres d'Art décorant les édifices du département de la Seine; 1880, II, p.264-265.

du Promoteur Gex (2), en charge des cures de l'archevêché de Paris.

Claude Rivot pouvait-il imaginer que cette procédure ordinaire allait l'entraîner dans une terrible aventure dont il serait la victime ?

En attendant, il administre sa paroisse. Tout occupé au salut des Gentilléens, il ne voit pas se tramer l'horrible accusation dont il sera l'objet : Claude Rivot va être poursuivi pour "*inceste spirituel, libertés & indécences avec plusieurs personnes du sexe*".

Une nature corrompue

Le sieur Gex est Promoteur de l'Officialité de Paris. Mais il est d'abord curé et c'est ce ministère qu'il met en avant pour obtenir de Claude Rivot qu'il renonce à ses poursuites.

Sa lettre est datée du 6 décembre 1743. On y lit que "*les procès ne servent souvent qu'à ternir la réputation des gens irréprochables*"... Rivot pense bien-sûr à son prédécesseur, le curé Galland ! Dans le *Mémoire* (3) qu'il écrira plus tard pour sa défense, Claude Rivot notera tout de même que "*c'est le tic du Sieur Gex de donner ses volontés comme des ordres de l'Archevêché*"; la nature du Promoteur perçait sous des apparences débonnaires. La suite des événements offrira à Rivot un spectacle épouvantable.

Le 28 juin 1745, alors que l'étau se resserre sur le curé de Gentilly, Gex le convoque pour parler du différend qui l'oppose à Galland. Il se retrouve face à un homme "*qui n'était pas à lui*". Vociférant, écumant, le Promoteur entre dans une fureur proche de la démence. Rivot doit subir un assaut que seules la retenue et la règle l'empêchent de qualifier "d'infernal".

Gex, quel nom troublant au regard de l'accusation qui sera portée contre Rivot de "*libertés et d'indécences avec plusieurs personnes du sexe*" ! De fait, Gex sera obsédé par cette accusation qu'il placera en tête de ses insultes.

Les liaisons dangereuses

Installé au milieu d'une population qui l'estime, Claude Rivot dépense son temps et son argent entre ses paroissiens et le service divin.

(2) - Dans l'Ancien Régime, le Promoteur de l'officialité (juridiction de la cathédrale; dans le diocèse de Paris, Saint-Denis forme à elle seule une officialité) est un ecclésiastique chargé de veiller au bon ordre et à la répression des abus. Il instruit les affaires et fait comparaître les témoins et les accusés.

(3) - Sauf indications contraires, les citations sont tirées du *Mémoire de Claude Rivot, Prestre, Licencié en Droit Canon de la Faculté de Paris, et Curé de Gentillis-lez-Paris. Contre le Sieur Gex, Promoteur de l'Officialité de Paris, (etc.)*", consultable à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris.

L'église est un édifice à la façon gothique et de dimensions modestes. Cette modestie est toute architecturale, puisque le coeur a battu au rythme des prières de Saint-Louis et de Blanche de Castille, qui venaient fréquemment s'y recueillir. Dévasté puis reconstruit, le "temple de Dieu" est dans un état pitoyable; le curé Galland devait avoir d'autres chats à fouetter ! Rivot prend sur ses deniers pour restaurer l'église et meubler la sacristie. Les temps sont malheureux et le nouveau curé rejette toute idée de contribution forcée. Une quête a pourtant lieu, mais à la demande des paroissiens.

C'est à l'occasion de cette collecte spontanée que Rivot découvre qu'au milieu des bonnes gens se cache un "*scélérat*". Il s'agit du nommé Libois, Maître d'école de son état, nommé et choyé par le curé, et qui remercie son bienfaiteur en dérobant le produit de la quête. Dénonçant un "*Judas*" en la personne de Libois, Rivot chasse le voleur et sa famille : l'homme, qu'il oblige à restituer maison, linge, livres et autres biens, va devenir l'un de ses pires ennemis.

L'ancien Maître d'école a perdu son travail mais a gagné en malveillance. Il sait écrire, alors il répand des libelles diffamatoires contre Rivot. Plein de sa haine contre ce prêtre, il ne voit pas l'évidence : en ce milieu de 18ème siècle peu de gens savent écrire à Gentilly! Il est rapidement démasqué et neutralisé. Quant au libelles, ils poursuivent leur oeuvre de calomnie. La rumeur - "*le plus vieux média du monde*" (4) - se répand jusqu'aux barrières de Paris; elle trouvera à l'Archevêché un zélateur dévoué.

La cabale se met lentement en place. Libois ne manie plus la plume empoisonnée, mais parvient à éviter la "*prise de corps*"; on parle d'un protecteur haut placé...

La prose calomnieuse de l'ancien Maître d'école prête à Rivot un "*mauvais commerce*" et des "*familiarités*" avec des personnes du "*Sexe*" mais ne fournit aucun témoignage tangible.

Cependant, la chance va sourire au parti de la haine. Un certain Fressinaud, qui servit quelques temps comme vicaire auprès de Rivot, et qui fut congédié parce qu'il s'était choisi une concubine, accuse le prêtre d'entretenir un "*commerce*" avec la femme d'un marchand. On ne sera pas étonné d'apprendre que ledit Fressinaud est un protégé du Promoteur Gex. Puis Rivot est dénoncé par sa servante d'entretenir un "*mauvais commerce avec une de ses parentes*". C'est le moment que Libois choisit pour reparaître et proférer cette fable monstrueuse : le curé de Gentilly n'a pas même épargné la petite Libois !

(4) - Jean-Noël Kapferer : *Rumeurs. Le plus vieux média du monde*, Ed. du Seuil, 1987.



Gravure de prêtre libertin, celle-ci concerne l'affaire du Père Girard et de Catherine Cadière, au debut du 18ème siècle.

Fils indigne et fils naturel

On s'en doute, le Promoteur Gex est derrière toute cette machination. Mais il ne s'arrête pas là ! Les témoignages sont une chose, les preuves matérielles en sont une autre. Gex veut du palpable; il n'a qu'une confiance limitée en Libois, personnage méprisable, qui pourrait bien flancher devant les juges du Châtelet. Pour la seconde fois le sort va prêter main forte aux calomniateurs.

Rivot s'est brouillé avec la demoiselle Marguerite Chardon, avec qui il entretenait une amitié et une familiarité de longue date. L'absence les engageait à s'écrire mutuellement, et leur correspondance était toute empreinte "*d'affection*". Usant de sa charge, Gex obtient de la demoiselle Chardon qu'elle lui remette une dizaine de lettres; d'un "*langage affectueux et badin*", le Promoteur va faire "*un commerce d'impudicité*"!

Rivot est pris au piège. L'affaire est portée devant l'Official le 18 février 1747, qui énonce l'accusation en ces termes : "*Le Curé de Gentilly (est accusé) d'avoir entretenu des liaisons suspectes avec des personnes du Sexe, soit à Paris* (Marguerite Chardon habite Paris), *soit en sa paroisse, d'en avoir sollicité plusieurs à commettre le crime d'impureté avec lui; ce qui donne lieu de croire qu'il en a fait succomber quelques-unes par ses poursuites*". Rivot est décrété "*de prise de corps*"; le curé choisit de prendre la fuite.

Gex a obtenu ce qu'il désirait. Son acharnement ne s'arrête pourtant pas là. Les lettres peuvent toujours être interprétées dans le sens de l'innocence et de la chasteté : il faut donner un "fils naturel" à ce "fils indigne de l'Eglise" !

La mère ne peut être que la demoiselle Chardon, qui de plus est "engrossée" par Rivot dans l'église même de Gentilly ! Pour parfaire le crime, les deux coupables ont fait disparaître l'enfant du pêché. La démence de Gex n'a plus de limites.

Dans son *Mémoire* Rivot confesse qu'il rougit "*de conter de telles ordures*".

Le crime a ses degrés

Rivot a pris la fuite. Il sait que son geste peut être considéré comme un aveu. Pourtant, il n'a vu que cette issue pour échapper à l'acharnement du Promoteur, qui par ailleurs aurait déclaré : "*J'ai 400.000 Livres à manger pour le perdre !*"

Mais Claude Rivot n'est pas seul. Une personne lui vient en aide durant sa cavale; ce "*conseil*" n'est autre que le Baron de Beauvais, seigneur de Gentilly. Un autre secours apporte quelque réconfort au curé, celui de ses paroissiens, dont une délégation se rend à l'Archevêché pour demander sa réhabilitation. Entre temps, les juges de l'Official et du Châtelet condamnent Rivot



MEMOIRE

A LA COUR PRIMATIALE DE FRANCE, ETABLIE A LYON,

Servant de Causes & moyens d'Appel;

POUR Messire CLAUDE RIVOT, Licentié en Droit Civil & Canon de la Faculté de Paris, & Curé de Gentilly-lez-Paris, Accusé & Appellant.

CONTRE M. l'Archevêque de Paris, intimé pour son Promoteur.

AFFAIRE SANS EXEMPLE.



EPUIS l'Arrêt solemnel rendu le 21. Octobre 1749, au rapport de M. Severt, qui a renvoyé le sieur Rivot, dans tous leurs chefs, des plus horribles accusatic ... naissance ... l'Officialité de Paris, il ... torit ... tre qui ...

par contumace : la sentence le prive de la cure de Gentilly et ordonne qu'il soit assigné dans une "*maison régulière (où) il jeûnera les vendredis et samedis au pain et à l'eau*" ! Nous sommes au printemps 1748.

Rivot reste introuvable. Aurait-il trouvé refuge dans sa famille ? On le cherche sans ménagement chez sa soeur, alors en couches, qui en meurt de frayeur; sa mère succombe quand on lui annonce que son fils "*n'est plus très loin du bûcher*" !

Gex jubile. Mais comme si l'accusation de "*familiarité criminelle*" ne suffisait pas, voilà que l'on commence à parler de jansénisme. Les vieux démons resurgissent. En bonnes grâces pendant la Régence, les Jansénistes ont relancé l'agitation à l'avènement de Louis XV. Montrer Rivot du doigt, c'est faire d'une pierre deux coups !

Devant tant d'acharnement et de malheurs, Rivot se constitue prisonnier le 18 août.

La confrontation

Les années de persécution ont ruiné la vie de Claude Rivot. Il exige qu'on lui rende justice ! Sur les conseils de ses amis, il a rédigé un *Mémoire* dans lequel il fustige ses accusateurs. Non, il n'a jamais couché avec sa parente, il n'a jamais écrit de lettres "*impudiques*"; quant à cet enfant avorté, c'est une monstruosité sortie d'un cerveau malade ! On l'accuse de jansénisme ? Un "*Certificat*" de l'Archevêché de Paris, daté de 1743, prouve que Rivot a signé "*contre la doctrine des cinq Propositions de Cornélius Jansénius*"! (5).

Le curé de Gentilly livre ce combat alors même que l'édifice de calomnie bâti par Gex se lézarde. Des témoins se rétractent; des langues se délient pour dénoncer les pressions exercées par Libois et Fressinaud. Les juges du Châtelet, représentants de l'autorité royale, se désolidarisent du tribunal ecclésiastique de l'Official de Paris. Rivot reprend espoir. Mais Gex résiste. L'affaire est portée devant la Cour Primatiale de Lyon, la plus haute autorité religieuse. Son verdict est sans appel : les accusations portées contre Rivot sont autant de "*procédures monstrueuses*"! De persécuteur, Gex devient accusé, pour avoir "*violé sans remords les devoirs les plus sacrés de la société, le droit des gens et, n'ayant pu traîner un innocent sur l'échafaud, s'en console par la ruine*".

Le 22 octobre 1749, le Parlement, Cour souveraine de justice, renvoie Claude Rivot de toute accusation. Les souffrances auront duré six années.

(5) - Cornélius Jansénius (1585-1638). Doctrine religieuse et morale sur la nature de la grâce, le jansénisme est condamné par Rome. En France, Nicolas Cornet (1592-1663) extrait "5 propositions" de la doctrine de C.Jansénius, qu'il fait condamner par la Sorbonne. En 1749, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, refuse les sacrements aux religieux moribonds qui n'ont pas de "billet de confession", dans lequel ils reconnaissent ne pas être jansénistes.



On voit dans cette estampe les religieux battre monnaie des plaies et du sang même du Christ.

condamnations, et encore n'est-il question que de la justice "civile", ce "bras séculier" auquel l'Eglise livre ceux dont elle a décidé qu'ils seront punis, emprisonnés ou exécutés. La fin d'un monde ne va pas faire disparaître l'intolérance et le mépris. Pourtant, les humanistes et les philosophes vont lancer une idée nouvelle, celle du respect de la personne humaine, en dehors de toute considération sociale. Quelques années plus tard Rivot aurait peut-être bénéficié du soutien de Voltaire, comme le négociant Calas ou les aristocrates Lally-Tollendal et le Chevalier de la Barre, ce dernier condamné au bûcher en 1766 pour avoir mutilé un crucifix! (on a vu que la *rumeur* accusait le curé Rivot d'avoir forniqué sur les marches mêmes de l'autel de son église).

L'affaire Rivot est-elle significative d'une époque ? Dans la forme, oui, puisqu'elle s'inscrit dans la période de l'après-Régence, alors que le pouvoir a comme principal souci le maintien de l'ordre moral et s'est lancé dans une chasse aux jansénistes, qui bénéficiaient des bonnes grâces de Philippe d'Orléans et avaient relancé l'agitation en 1730. Dans le fond, cette affaire relève de l'abus de pouvoir caractérisé, qui n'est malheureusement pas l'apanage du seul 18ème siècle français! Pourtant, la personnalité d'un Rivot mais surtout d'un Gex donnent à ce fait une dimension originale, un "vécu" que les "grands dossiers" ne rendent bien souvent qu'imparfaitement. La *rumeur de Gentilly* est sortie de l'oubli parce que la principale victime est parvenue à mettre en lumière les mécanismes d'une machination mise en place pour la perdre. En exhumant ces pages de la vie (et bien souvent de l'aventure) au quotidien, on redonne à l'histoire sa dimension première, celle d'une histoire populaire.

Affaire sans exemple

Les tourments du curé de Gentilly ont pris fin. Rivot n'aspire plus qu'au pardon et à la justice. Le pardon pour ceux qui se sont laissés abuser par les dicours haineux; la justice pour punir "*les monstres*". Les dernières lignes du *Mémoire* de Claude Rivot vont à son "*bienfaiteur*", le Baron de Beauvais, "*digne des plus grands éloges*" pour l'avoir soutenu et tiré des pièges qu'on lui avait tendus. La Cour Primatiale de Lyon est moins indulgente que la victime. L'affaire de Gentilly est pour elle l'occasion de fustiger "*les témoins les plus vils*", cette "*lie du peuple, espèce indocile et méchante*", ces "*vachers*", "*mendiants*" et autres "*valets de peine*" qui haïssent les gens de qualité. Lancés dans un réquisitoire contre le petit peuple, les juges lyonnais en arriveraient presque à oublier le premier responsable, le Promoteur Gex! Ils ont du mal à gommer leur esprit de corps, et préfèrent s'en prendre à leurs homologues du Châtelet pour dénoncer les fautes de procédure.

"*Affaire sans exemple*", conclue un peu hâtivement la Cour Primatiale. Pourtant, trente ans plus tôt le Parlement avait rendu un Arrêt, qui déchargeait un curé des mêmes accusations que celles portées contre Claude Rivot. Il s'agissait là aussi d'une "rumeur", et la ville s'appelait Orléans.

Fiat Lux

Affaire sans exemple! Voilà bien une manifestation caractéristique de ce que l'on appelle la "mémoire courte". L'histoire fourmille "d'affaires" comparables à celle de Claude Rivot. Les cours de justice les collectionnent comme autant de pièces à verser au dossier de l'intolérance et de la persécution. Il suffit de voir les registres du Parlement de Paris, pieusement alignés dans leur "bunker" des Archives Nationales... On y découvrira maintes injustices, abus de pouvoir, séquestrations arbitraires, tortures,

Pierre PINTA

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à Gavroche à compter du numéro 56
Un an 5 numéros (dont 1 double) : 150 F — Etranger : 190 F (par avion)
Tarif spécial étudiant : 130 F sur justification.

Nom .... Prénom ....

Profession ....

Adresse ....

Code postal .... Ville ....

Adresser bulletin et titre de paiement à : Editions Floréal, BP 872 — 27008 Evreux Cedex
CCP 13 895.29 N PARIS

L'HISTOIRE EN BREF

Le Bilan social du Premier Empire

Le résumé du résultat des quatre colloques internationaux qui eurent lieu à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Napoléon en 1969, fut présenté par Jean Tulard dans la *Revue de l'Institut Napoléon* de janvier 1970.

Le colloque organisé à Paris avec prolongement en Corse les 25-26 et 29 octobre avait pour sujet : Le bilan de l'Empire en 1815. Voici comment Jean Tulard en résume le bilan social :

"En dépit des apparences, le bilan social semble moins favorable. La France de Napoléon est celle des notables, comme l'ont montré avec beaucoup de talent MM. Palluel, Lévy, Vidalenc, Dufraisse et Agulhon. Que faut-il entendre par notable? Les grands propriétaires (souvent anciens nobles), les hauts fonctionnaires, les militaires, les notaires et les hommes de loi. De cette catégorie sont exclus, non sans d'importantes nuances, les financiers (M.Bruguière a analysé de manière pénétrante le conflit entre l'Empereur et la banque) et les artistes dont la part dans les honneurs, comme l'a rappelé M.Foucart dans une brillante communication, fut très médiocre. L'échec des chevaliers de l'Empire, institution curieusement calquée sur celle des chevaliers de Saint-Louis, a ruiné tout espoir d'ouverture de la noblesse impériale aux éléments populaires. Seule l'armée a permis quelques ascensions sociales; encore à partir de l'Empire l'avancement devint-il lent et les commandements furent-ils réservés aux officiers "recommandés". Dans ses Mémoires, Mme de Chastenay cite les propos d'une modiste qui aurait souhaité voir son fils entrer à l'Ecole Polytechnique mais dont "l'illusion était détruite car l'on voyait bien que l'Empereur ne voulait plus tout comme autrefois que la noblesse dans les emplois de l'armée". La chance de l'Empire - et c'est ici que l'histoire sociale rejoint l'histoire économique - fut de correspondre à une période de hausse des prix et par contrecoup des salaires (ceux des ouvriers à la ville, des journaliers dans les campagnes), de plein emploi (la conscription opérant de fortes ponctions dans les milieux populaires) et de pain abondant et à bon marché dans les villes (le gouvernement en surveillant plus particulièrement le prix dans la capitale). Le renversement de la conjoncture sous la Restauration a fait croire aux classes populaires qu'elles avaient vécu une sorte d'âge d'or sous l'Empire, et par là favorisé le succès de la légende impériale dans les chaumières et les manufactures."

Sous le régime de Vichy

Toute personne désirant entrer dans l'Administration pendant les années d'occupation devait obligatoirement signer la déclaration suivante :

"Je soussigné, déclare sous la foi du serment, n'avoir jamais appartenu, à quelque titre que ce soit, à l'une des sociétés suivantes, Grand Orient de France, Grande Loge de France, Grande Loge Nationale Indépendante, Ordre Mixte International du Droit Humain, Société Théosophique, Grand Prieuré des Gaules, à l'une quelconque des filiales desdites sociétés, ou à toute autre société visée par la loi du 13 Août 1940 et m'engage sur l'honneur, à ne jamais en faire partie, au cas où elles viendraient à se reconstituer directement ou non."

Le postulant devait également déclarer sur l'honneur n'avoir aucun grand parent de race ou de religion juive.

Sans commentaire.

Ce document nous a été adressé, pour publication, par un de nos fidèles lecteurs.

Résumé chronologique des principaux événements de janvier et février 1791.

JANVIER

2 - Les "Vainqueurs de la Bastille" se transforment en Société fraternelle de la section de Montreuil, sous le nom des "Ennemis du Despotisme".

Tallien fonde la "Société fraternelle des Enfants-Rouges".

3 - L'Assemblée exige des ecclésiastiques de prêter serment à la Constitution civile dans les 24 heures sous peine de déchéance.

4 - Etablissement des tribunaux de commerce dans les principales villes de France.

8 - Le recteur de l'Université de Paris vient assurer l'Assemblée d'une soumission absolue à ses décrets.

Première audience du procès intenté à Marat par Estienne.

9 - La Garde nationale d'Avignon assiège Carpentras en répression contre un complot aristocrate.

11 - Décret ordonnant la fabrication de pièces de 15 à 30 sous jusqu'à concurrence de 15 millions de francs.

12 - Manifestation populaire en faveur de Marat.

13 - Etablissement de la contribution mobilière, portant sur le revenu attesté par le loyer.

Décret concernant la propriété des ouvrages dramatiques et la liberté du théâtre.

14 - Estienne est débouté de sa plainte à la grande joie du peuple.

16 - La Maréchaussée devient : "Gendarmerie nationale".

La bibliothèque de la Sorbonne est mise à la disposition du public.

20 - Un décret décide la création d'un tribunal de simple police dans chaque commune, un tribunal de police correctionnelle dans chaque canton et un tribunal criminel dans chaque département.

21 - L'Assemblée adresse une instruction aux prêtres "non-jureurs" pour les exhorter à cesser "une résistance sans objet".

27 - Emeute à Paris contre le "Club monarchique" dissipée par Bailly.

28 - Décret ordonnant que tous les régiments seront mis sur le pied de guerre, et qu'on lèvera 100 000 hommes.

30 - Dubois-Crancé dénonce aux Jacobins les projets de fuite de la famille royale, déjà dénoncés par Marat dans l'*Ami du Peuple*.

31 - Danton est nommé administrateur du Département de Paris.

Le Club des Amis de la Constitution (monarchique) adresse 12 000 livres à la ville de Paris pour les distribuer aux indigents, les 48 sections refusent cette aumône.

FÉVRIER

2 - Election par les assemblées électorales de leurs départements de 9 évêques constitutionnels (dont H. Grégoire dans le Loir-et-Cher).

5 - Article de Sylvain Maréchal à propos des dons du Club monarchique lui reprochant de disposer de biens qui ne leur appartiennent pas.

6 - Beaufils fonde la Société Fraternelle de Chaillot.

7 - Marat exhorte les patriotes à former des Sociétés fraternelles.

12 - Le Club des Cordeliers vote une adresse à Marat pour l'encourager à continuer sa lutte.

Un décret autorise la culture du tabac dans tout le royaume.

13 - Décret supprimant les jurandes, maîtrises, corporations, et créant les patentes.

14 - Révocation par décret de la cession du domaine de Fénestrange faite par le roi à la famille Polignac.

18 - Les dépenses générales pour 1791 sont fixées à 585 millions.

19 - Décret supprimant les droits d'octroi et d'entrée à Paris à partir du 1er mai 1791.

20 - Madame Roland ouvre son "salon" rue Guénégaud.

21 - Départ de "Mesdames", tantes de Louis XVI.

Marat exhorte les patriotes des départements à fonder des Sociétés fraternelles.

23 - Le prince de Condé, établi à Worms, commence à recruter et à organiser militairement les émigrés et les déserteurs.

25 - Sacre des premiers évêques constitutionnels à Paris.

28 - Démolition des parapets du donjon de Vincennes par le peuple de Paris. Lafayette accourt avec la Garde nationale pendant que 400 royalistes en arme s'assemblent aux Tuileries (chevaliers du poignard). Le peuple intervient et contraint Lafayette à les arrêter.

THÉORICIENS FRANÇAIS DU RACISME AU 19ème SIECLE

L'idée que le racisme serait une des manifestations du nazisme est largement répandue. Les développements qui vont suivre vous montreront que cette réaction n'est pas nouvelle. Ils vous montreront aussi que le racisme français n'est pas seulement un racisme historique, ainsi que le pense P. A. Taguieff, "une race française" forgée par l'histoire (1). La race celte qui selon les auteurs du 19ème siècle se perpétue dans la race française est supérieure à toutes les autres. Et l'exaltation de "nos ancêtres les Gaulois" est en même temps marquée d'antisémitisme.

Je me limite ici à parler des auteurs qui lient racisme et celtisme et ne fait référence ni à Gobineau, qui a pu les influencer (mais je n'ai trouvé chez eux aucune allusion ou référence à celui-ci) ni au sentiment racial qui s'est manifesté en France bien avant.

L'utilisation de l'idée de race au 16ème siècle a été étudiée par Arlette Jouanna (2); au 18ème siècle Boulainvilliers, pour soutenir les prétentions de la noblesse, tire son origine des conquérants francs. A l'inverse, au moment de la Révolution, des écrivains, Dulaure, La Vicomterie, Boulay de la Meurthe, proclament que les Gaulois doivent prendre leur revanche.

Je n'évoquerai pas non plus la théorisation de la race en tant que fondement de l'histoire chez Guizot ou Augustin Thierry. Mais il est bon de le rappeler car les théoriciens de la fin du 19ème siècle procèdent de cette longue tradition.

Le général Borson se réfère à Henri Martin et à Amédée Thierry lors d'une conférence faite le 17 août 1879 à Clermont-Ferrand. Il y déclare : "Le génie romain avait fondé le patriotisme sur la cité, le génie gaulois le faisait reposer sur la race" (3).

Or, dès 1880, cette exaltation de la race gauloise nous semble dirigée non seulement contre les Italiens assimilés à leurs ancêtres Romains, contre les Germains, mais contre les Juifs. Dans une pièce sur Vercingétorix en 1880, Edmond Cottinet fait demander par le chef gaulois un emprunt à deux juifs; ces deux juifs suivront par la suite l'armée romaine pour acheter les prisonniers. Et César déclare, ce qui venant de lui, dans une pièce sur Vercingétorix, ne peut manquer d'être chargé de négativité : "Les juifs, fidèles à tous les pouvoirs qui les enrichissent, les juifs sont le modèle des citoyens que je veux" (4).

Quelques années plus tard en 1889, Georges Truchon, toujours dans une pièce sur Vercingétorix, met en scène deux marchands juifs, Lazarus et son neveu Ismaël dit Tullius. Voici une de leurs répliques : "Mon titre de citoyen romain sert au fils de la Palestine que je suis, à duper plus sûrement les Romains" et évidemment ces deux marchands ne recherchent que l'argent, prévoient l'échec du soulèvement et en espèrent de nombreux prisonniers; enfin ils s'entendent avec le traître Epasnact (5). Le catholique Henri Guerlin en 1901 dans son *Epopée de César* place aussi un Juif "un individu d'allure oblique, de physionomie louche. (...) Les cheveux crépus et le nez en bec d'aigle de l'inconnu trahissaient (...) son origine israëlite". Et ce juif qui s'appelle Salomon, "avec l'obstination de sa race (il) était bien décidé de ne pas s'éloigner avant d'avoir obtenu son argent". Et César en parle comme d'un "Juif malpropre", "israëlite ignoble" (6).

Parallèlement, le racisme se développe sur un plan théorique. On en trouve des manifestations chez Théophile Cailleux dans son livre *Origine celtique de la civilisation de tous les peuples* qui date de 1878. Celui-ci affirme la "supériorité de la race celtique" répartie en trois nations, les Celtes, les Bretons, les Germains, et il prétend "les peuples de l'Europe occidentale purs de tout mélange étrangers". A mesure qu'on s'éloigne de cette région, on descend dans l'échelle des êtres : "Les nations qui avoisinent le pays des Celtes (...) laissent déjà voir un commencement d'infériorité", "Romains et Grecs sont aussi nos voisins, ils n'ont brillé qu'un moment"; et encore, le Celte "marche

Extrait de "La Libre Parole", revue antisémite (23/12/1893)





Histoire populaire de la France (p.5) : les illustrateurs exaltent la race gauloise.

en tête du genre humain à la conquête de vérités nouvelles". "Plus nous remontons à l'origine des sciences, plus nous nous rapprochons de l'extrême Occident (...) où elles fleurissent encore aujourd'hui. Nées dans ces parages celtiques" (7).

A l'appui, Cailleux donne des preuves : "Hamon-Ré est le Rhin, en effet Ré signifie rivière" ; "Nabu-Chodon-osor (...) est le grand lama des Celtes" ; "au milieu des temples du Carnac était Dariorick, c'est-à-dire la ville de Darius". Il affirme donc que la civilisation vient de l'Europe et que les Celtes ont civilisé l'Inde, et que les Phéniciens ont été en Amérique. Sa conclusion est que "des bords de la Manche et du Rhin, centre de la vie et du mouvement, nous avons descendu de nation en nation toute l'échelle de l'humanité, depuis le Celte jusqu'à l'Australien, depuis l'homme jusqu'à la brute" et en Océanie, "là commence la bête" (7). Infériorité des hommes et en même temps infériorité des nations, les deux étant liées : "c'est à l'infériorité de l'homme qu'il faut attribuer l'infériorité des nations" (7).

Jamais chez les autres auteurs que nous avons lus, le racisme ne prendra une expression aussi nette et aussi générale.

Gaston Méry, dans son roman *Jean Révolte*, fait exprimer par son personnage principal des idées racistes. Jean proclame : "Ne disons donc plus Français puisque ce mot (...) n'indique plus une nationalité. Disons Gaulois, pour affirmer la pureté de notre race". Et encore : "L'école des Racistes (...) combattrait tout ce qui n'est pas dans le génie de notre race, toutes ces influences étrangères (...) russe (...) allemande (...) anglaise, mais surtout (...) méridionale" (8). Il s'agit de rendre "la Gaule aux Gaulois" et Jean fonde la "Ligue de la Gaule et des Gaulois" qui se développe (8).

C'est là un roman, et il faut donc tenir compte d'une distanciation entre la fiction et la réalité. On ne saurait cependant oublier que son auteur était en même temps journaliste à *La libre parole* d'Edouard Drumont. Les idées de Jean recoupent donc sans doute les idées de l'auteur.

Or "à l'idée de Patrie, dérivée de l'idée de cité, idée latine, il voulait en effet substituer l'idée de Race, dérivée de l'idée de Tribu, idée celtique. Le titre de Français ne lui semblait pas pouvoir s'acquérir comme le titre de citoyen romain (...) La patrie pour lui était plutôt (...) dans le sang que dans la terre (...) Il se refusait à admettre, par exemple, qu'un Juif ou qu'un nègre pût devenir son concitoyen" (8).

Le fait fondamental est que "malgré toutes les invasions, nous sommes restés (...) des Celtes, de purs Celtes et (qu')il est temps de nous dégager des influences que nous avons subies à travers les âges pour être nous-mêmes enfin ! un peuple aussi compact que l'étaient les Gaulois est une mer sur laquelle les invasions passent comme des courants sans pénétrer les couches profondes. Nous ne sommes pas plus une race latine parce que la Gaule a été conquise par les Romains, que nous ne sommes une race germaine parce qu'elle a été envahie par les Francs". "Sous des costumes différents, le même coeur a continué de battre. D'ailleurs 89, en détruisant les restes de la féodalité, nous a débarrassés de la défroque germaine". "La prochaine révolution nous débarrassera de la défroque latine" (8).

Et Jean, reprenant les thèmes d'Eugène Sue, affirme : Bagaudes, Pastoureaux, Jacques, "tous ces soulèvements des fils de la terre contre les envahisseurs venus du Nord ou venus du Midi ne sont-ils pas la preuve d'une persistante hostilité (...) la bourgeoisie était surtout latine comme la noblesse était surtout germaine; mais la masse du peuple (...) est restée pure". Et Jean interprète l'histoire comtemporaine : le Gaulois "se recueille. Il condense sa haine qui, formidable, éclate en 89". Malheureusement la Révolution "ne voit pas l'ennemi caché, la néfaste influence de l'esprit latin, qui (...) pousse la nation à l'abîme de l'absolutisme. Au contraire (...) la République romaine devient l'idéal". Lui aussi voit "deux camps. D'une part les opprimés, les prolétaires, descendants directs des vilains et des serfs, Celtes purs (...). De l'autre les classes dirigeantes pourries par la gangrène latine à laquelle depuis un siècle s'est jointe la contagion juive". Alors, "la bourgeoisie des villes et du Midi, la plus romaine (...) inonde Paris d'une nuée de parasites" et "Zola (...) a fait l'histoire de cette conquête. Les Rougon sont du Midi". Les ministres sont tous du Midi et au premier rang Constans, l'homme qui a fait tomber Boulanger. Quant au Général "c'était un Celte, mais un Celte pourri par son éducation latine, par ses fréquentations méridionales", "des Latins comme Laguerre ou des Sémites comme Naquet"; enfin le Général a fui et un Gaulois ne peut fuir. Le boulangisme est ainsi "le dernier effort avorté du Celte contre le Romain".

Autre événement interprété à la lumière de ce racisme celte, "Fourmies. A la nouvelle de ce massacre commandé par des Latins et exécuté par des Juifs sur une population purement gauloise, tous les coeurs des vrais Celtes se soulevèrent d'indignation".

Les attaques contre Juifs et Latins et contre les Méridionaux s'expliquent par la situation sociale de la fin du 19ème siècle. Elles se doublent de la dénonciation des Italiens : "Le gouvernement n'envoyait-il pas des troupes pour défendre contre les ouvriers français dépouillés de leur gagne-pain, des émigrants italiens (...). Nos soldats au service des Italiens et cela au moment où l'Italie n'a pas assez d'injures à notre adresse..." (8).

Une telle prise de position n'étonne pas de la part d'un "gouvernement de Méridionaux, de Latins, d'Italiens comme eux". La référence gauloise permet alors de dénoncer de multiples ennemis : "Il y a mieux à faire que de batailler, au nom de l'Eglise, qui est latine, contre la Franc-Maçonnerie qui est juive : c'est de combattre à la fois les jacobins (...) et les cléricaux qui reçoivent (leur mot d'ordre) du Vatican, en notre propre nom, au nom du peuple, du vieux peuple de Gaule".

La revanche, elle, est sous-jacente : "Ceux-là vibrent encore aux idées de revanche en vrais Celtes qu'ils sont. Ils en ont assez de la libre pensée, de la laïcisation (...) inventées par les Latins et les Juifs de la Franc-Maçonnerie".

Ironie de l'histoire, Maurras (mais il n'est pas encore le royaliste et nationaliste qu'il sera quelques années plus tard) est pris à partie pour avoir dit que "les gens du Nord ont enlaidi tous les arts" or "Moréas (...) Maurras, ils sont tous maures" et "le véritable artiste c'est le Celte" et l'oeuvre dénonce "un affranchi comme Reinach ou un rastaquouère, comme de Heredia". Mais il s'agit là d'un roman, même si un certain nombre de fanfasmes s'y dévoilent. Le roman retrouve le thème du théâtre : "Comme au temps de César, le Latin nous envahit, suivi de son éternel allié, le Juif". Et voici le cri attribué au public : "Plus d'étrangers! Plus de Latins! Plus de Juifs! Vive la Gaule!" (8).

En quatrième de couverture de ce roman est annoncé un autre ouvrage de Gaston Méry et de Jean Drault *La Gaule aux Gaulois*. Celui-ci semble n'avoir jamais vu le jour (9).

D'autres ouvrages, qui se prétendent sérieux, reprennent les mêmes théories. Méry est cité par Sculfort, par Jaffrennou, le premier reprenant aussi Sue et Reveillère, le second Maurice Adam.

Pour le docteur Maurice Adam, le monde s'organise autour des Celtes : "Le Christ qui se sacrifiera pour l'humanité accomplira divinement une oeuvre celtique" (10) et il mêle allègrement les visions des 16ème et 17ème siècles (la vierge qui doit enfanter) avec les élucubrations pseudo-scientifiques du 19ème. "Le celte Jésus fut sacrifié par les Juifs". "Grecs et Romains (...) avaient comme tous les peuples méditerranéens du sang sémite dans les veines, mais ils étaient Celtes d'origine".

Tous ces auteurs proclament évidemment la celticité de la France (mais ils ne sont pas les seuls). Il n'y eut "pas plus de 30.000 colons romains en Gaule. Nous ne sommes donc pas plus des Latins que les Aryens, nous sommes des Celtes gaulois, au sang pur ou à quelques gouttes près". "Que nous devions les 19/20ème de notre sang à une seule race, voilà qui n'est plus douteux aujourd'hui. Cette race, c'est la race celtique". "Nous sommes des Celtes et des plus purs et de race et d'âme. L'âme collective française est fille de l'âme celtique" (10). Les formules sont reprises par Jaffrennou (11) ou par Sculfort de Beaurepas (12) : "Les trois-quarts d'entre nous étaient Celtes par le sang", "nous sommes des Celtes ou Gaulois et non des Latins".

Adam, pour sa part, soutient que les Celtes sont le noyau de la race blanche : "preuve de l'origine celtique, de la civilisation de la race blanche". Les fondateurs de Rome "étaient composés de Celtes". Mais la race blanche se restreint à l'occidental, car "l'oriental immobile a-t-il pu être le père de l'occidental à l'activité puissante" (10).

Il en résulte une opposition entre le Celte et le Sémite. Là aussi, la Provence "au sang sémite", "à l'âme pervertie", est dénoncée (10). C'est cette région qui a subi l'influence latine : "L'apport que les Latins ont donné (...) se circonscrit dans le Midi" déclare Jaffrennou.

Quelles déformations ne subissent pas les faits pour les faire cadrer avec ces théories ! Ainsi, pour Adam, la Kabbale est chaldéenne et perse, "c'est-à-dire celtique d'origine", et alors que les Sémites étaient polythéistes avant la captivité de Babylone, les Celtes étaient monothéistes. "Les prophètes que nous voyons lutter contre le polythéisme hébreu étaient des celtisés (...) étaient donc révolutionnaires". En un mot "les Celtes étaient des pré-chrétiens" (10).

De plus, tous les grands hommes sont celtes : "Hugues Capet (...) était un Celte de race". Adam ne fait ainsi que reprendre Belleforest, auteur du 16ème siècle. Voici "le Celte Charles Martel". "Louis IX (...) tenta la constitution de l'empire celtique", "la grande Celte Jeanne d'Arc" "la cathédrale celtique", Rabelais est celte et l'on évoque "le grand Celte Richelieu".

L'histoire est lue à travers ce filtre : "C'est l'instinct de la race qui fait que les descendants de Capet s'appuieront sur les communes celto-gauloises et gouverneront systématiquement avec les Etats Généraux" mais, sans apercevoir la contradiction, l'auteur affirme que les cahiers de doléances révèlent l'âme celtique.

Extrait de "La Libre Parole", revue antisémite (23/09/1893)





Gaulois combattant devant la porte de sa maison, bas-relief (musée du Louvre).

Mais surtout "la clef de tous les événements historiques est ici : la lutte du Celte contre le Sémite", car "la lutte de la croix contre le croissant c'est la lutte de la civilisation celto-chrétienne contre le sémitisme" et la "guerre albigeoise était une guerre entre les Celtes et les Provençaux".

Les grands sentiments sont évidemment l'apanage des Celtes : "La générosité, le dévouement, l'atruisme, l'amour de la patrie, le courage (...) sont les croyances (...) du Celte et du Gaulois", et cela débouche sur le terrain littéraire, politique, social, racial.

L'auteur s'élève contre Zola qui "s'attaque à l'idéalisme celtique"; "l'esprit celto-chrétien est forcément l'ennemi du césarisme" mais "le Celte individualiste, idéaliste (...) ne peut s'accomoder d'un état social collectiviste et matérialiste" et surtout l'ennemi reste le Juif et "l'Italien, le métis de Celte et de Sémite".

La conclusion ? "Le premier écueil que le Celte doit éviter c'est la perte de ses caractères raciques"(10).

Jaffrennou offre des traits communs mais chez lui l'accent est mis sur l'antigermanisme et l'antisémitisme, les deux se mêlant, il reprend aussi les thèmes d'Eugène Sue sur le démocratisme celte : "Le Celte est tolérant, le Germain est sectaire", "le Celto-Gaulois (...) est profondément libertaire", "les Francs ont donné à la Gaule les rois, les nobles (...) les Celto-Gaulois ont formé le peuple que les premiers ont accablé des siècles durant" (11). "Quand l'idée de liberté a voulu se faire jour en France c'étaient les Celto-Gaulois qui se remuaient et essayaient de secouer le joug; les Bagaudes, les Jacques, n'ont été que les précurseurs de la Révolution. En 1789 le peuple Celto-Gaulois se vengea de l'élément franc et essaya encore une fois d'arriver à la Liberté qu'un Latin, Napoléon, lui ravit tôt après ! Au 19ème siècle un autre élément parut et s'associa aux oppresseurs latins et francs, italiens et germains pour essayer d'étouffer encore l'âme celtique. Cet élément c'est le Juif, le sémite, l'ennemi séculaire du Celte qu'il a juré de détruire"; "le Franc sémitisé est au pouvoir; le Celto-Gaulois est dans les fers (...) l'âme gauloise qui vibre dans l'ouvrier et l'homme du peuple le pousse à résister au franco-juif qui s'est enrichi à ses dépens".

On notera ci-après les ennemis du mouvement régionaliste breton : le centralisme français, le Sémite et ses alliés : il faut "lutter contre la centralisation royalo-napoléonienne". "Pour régner sur le monde, le Sémite (...) s'est appuyé au Saxon, au Germain, au Franc, au Maçon", "les Germains envahissent la France par en haut. Les Juifs allemands, les Alsaciens sous couleur de Français, s'infiltrent dans les administrations", "sur 39 milions d'habitants (il y a) près de 2 millions d'étrangers", "que la France prenne garde les Barbares cupides sont à ses portes".

On remarquera aussi son double aspect : l'appel à la tradition et à la révolte populiste. "En Armorique, l'âme celtique, grâce à la langue, s'est maintenue plus vive qu'en Gaule et soudain s'est développé un mouvement (...pour) se libérer de l'oppression sémite qui nous étouffe dans tout ce que nous avons de plus cher : tradition, famille, patriotisme et langue".

"En plus de son but purement breton ou irlandais, le mouvement celtique a donc une portée sociale (...) lutter contre la tyrannie des omnipotents, et redonner la Gaule aux Gaulois" (11).

On revient donc à Méry dont le roman doit être pris au sérieux. Chez Paul de Jouvencel, chez le contre-amiral Réveillère, chez Sculfort de Beaurepas, la référence gauloise reprend une dominante anti-germaine et parfois républicaine. Les trois prônent une Gaule qui comprenne la rive gauche du Rhin : Jouvencel veut une confédération des Gaules avec la France et l'Alsace, la Belgique, la Hollande et se prononce pour l'Europe contre l'Asie jaune (13).

Mêmes conceptions chez Réveillère : "Pour nous, le rêve, avant tout, est de faire rentrer l'Alsace-Lorraine au giron gaulois et s'il se peut, tous les Gaulois de la rive gauche du Rhin". Il veut d'ailleurs un état indépendant et neutre et créer "une fédération républicaine gauloise, purement morale, basée sur leur autonomie et leur neutralité" (14). "Les Gaules aux Gaulois. C'est le premier pas vers les Etats Unis d'Europe, c'est la première étape vers la paix universelle".

Sculfort veut lui aussi les "Etats Unis gaulois", "le tout est la délivrance du territoire de la domination teutonne", "la Gaule, qu'on l'appelle France, Belgique (...) s'étend jusqu'au Rhin même; audelà le Rhin lui-même est un fleuve gaulois" (12).

Mais le Dr Adam indiquait une autre bifurcation du celtisme, direction déjà signalée dans l'Astrée : "Est-ce que le druidisme n'est pas un christianisme d'attente. Le mythe de la Vierge qui doit enfanter est purement druidique" déclare Jacques de Biez, militant royaliste, qui conclut : "Le Christ est un Celte" et il prétend, se fondant sur des analogies étymologiques : "la Galilée était aussi une enclave gauloise, or le Christ était Galiléen, blond avec des yeux bleus" (9).

Cette idée dont Flaubert se moquait déjà lorsqu'il préparait Bouvard et Pécuchet et qu'il avait trouvé dans *La revue celtique* de 1870 est reprise par le Sâr Peladan et par Pierre Louys. "Jésus, qui était Galiléen, c'est-à-dire de race probablement aryenne..." écrit ce dernier qui met en note "on connait la théorie contemporaine d'après laquelle les Galiléens seraient issus d'une colonie celtique" (15).

Nous changeons de point de vue, et Celtes et Hébreux deviennent parents chez Hirmenech, celtomane, qui remonte au déluge et conclut "les Juifs sont des celtides", "l'hébreux est un dialecte celtique, c'est du celte sémitisé", il renvoie à Pelloutier, Pezron, Court de Gibelin, Le Brigant, La Tour d'Auvergne...

Il relève des similitudes : "Juifs et Celtes faisaient des sacrifices humains religieux" et identifie "Celtes (...) Hébreux (...) avec les Atlantes" et "les Aztèques étaient les descendants des



Le fier gaulois Brennus mettant son épée dans la balance, Histoire populaire de la France (p.17).

Atlantes au même titre que les Celtes" (16).

Xénophobie et racisme sont proches l'un de l'autre et vraisemblablement les masses populaires ne font guère la différence. On trouve ainsi une lettre violemment anti-italienne signée *un Gaulois* aux environs de 1890 (17). Emmanuel Gallian, directeur de l'*Antiyoutre* prend le pseudonyme de Noël Gaulois et publie *Les Imprécations de Gallus* dirigées contre les Juifs, imitation de celles de Camille dans l'*Horace* de Corneille (18).

Est-ce que ce ne sont pas les facteurs sociaux (arrivée de nombreux étrangers et aussi d'Alsaciens-Lorrains) qui expliquent en partie cette montée de la xénophobie et du racisme, et la proclamation d'une identité raciale ?

André SIMON

Notes

(1) - P.A.Taguieff: *La force du préjugé*, la Découverte, Tel-Gallimard, 1990.

(2) - A.Jouanna: *L'idée de race en France au XVIe siècle et au début du XVIIe*, Université Paul Valéry, Montpellier, 1981.

(3) - Gl Borson: *La nation gauloise et Vercingétorix*, Dumaine, Paris, 1880.

(4) - Emond Cottinet: *Vercingétorix*, drame en 5 actes en prose, Calman Lévy, Paris, 1880.

(5) - Georges Truchon: *Vercingétorix*, drame historique en 4 actes, Epernay, 1889.

(6) - Henri Guerlin: *L'épopée de César*, Mame, Tours, 1901.

(7) - Théophile Cailleux: *Origine celtique de la civilisation de tous les peuples*, Maisonneuve, Paris, 1878.

(8) - Gaston Méry: *Jean Révolte*, roman de lutte, Dentu, Paris, 1892.

(9) - Sur jean Drault (Alfreg Gendrot) 1866-1951, farouche antisémite, voir *Dictionnaire de Biographie française*, Paris, 1967.

(10) - Maurice Adam: *La tradition celtique et ses adversaires*, Roger, Paris, 1901.

(11) - F.Jaffrennou (Taldir): *la genèse d'un mouvement, Articles, doctrines et discours*, 1898-1911, Librairie du peuple, Carhaix, 1912.

(12) - Serge Sculfort de Beaurepas: *Le panceltisme universel et pacifique contre le germanisme envahisseur et l'impérialisme anglais - Rénovation celtique*, Champion, Paris, 1903.

(13) - Paul de Jouvencel: *L'indépendance des Gaules et l'Allemagne*, Lemerre, Paris, 1890.

(14) - Réveillère (Contre Amiral): *Gaule et Gaulois*, Paris, 1895.

(15) - Pierre Louys: "Plaidoyer pour la liberté morale" *Mercure de France*, octobre 1897.

(16) - H.Hirmenech: *Les Celtes et les monuments celtiques, l'Atlantide et les Atlantes, les Basques*, Leroux, Paris, 1906.

(17) - *Croissance des Jeunes Nations*, Spécial Immigrés, N°280, février 1986.

(18) - *L'antiyoutre*, N°1 et N°3 du 28 avril et 12 mai 1892.

André Simon est l'auteur de Vercingétorix et l'idéologie française (Editions Imago).

Librairie de GAVROCHE

Les commandes sont à adresser à EDITIONS FLOREAL, BP 872, 27008 - EVREUX

Les Paysans : les républiques villageoises de l'An mil au 19e siècle
par H. Luxardo
256 pages, illustré — **30 F.**

La Guerre détraquée (1940)
par Gilles Ragache
256 pages, illustré — **40 F.**

Contrebandiers du sel
par Bernard Briais
La vie des faux-sauniers
au temps de la gabelle
288 pages, illustré — **50 F.**

Les Grandes Pestes en France
par Monique Lucenet
288 pages, illustré — **55 F.**

Le Coup d'Etat du 2 décembre 1851
par L. Willette (Editions Aubier)
256 pages, illustré — **30 F.**

Dossiers d'histoire populaire :
— Luttes ouvrières — 16e/20e siècle
— Les paysans — Vie et lutte du Moyen-Age au 1er Empire
— Courrières 1906 : crime ou catastrophe ?
— Les années munichoises (1938/1940)
Les 4 dossiers — **60 F**

C'est nous les canuts
par Fernand Rude
Sur l'insurrection lyonnaise de 1831
286 pages — **25 F.**

La Résistance dans l'Eure
par Julien Papp
448 pages, illustré — **148 F.**

La vie quotidienne des écrivains et des artistes sous l'occupation
par Gilles Ragache et Jean-Robert Ragache
347 pages, illustré — **98 F.**

Campagne et paysans des Ardennes 1830- 1914
par Jacques Lambert
22 x 18 cart. éditeur nombreuses illustrations. 583 pages — **225 F.**

J'avais 16 ans à Auschwitz
par Henri Sonnenbluck
94 pages, illustré — **50 F**

Désastre nucléaire en Oural
par Jaurès Medvedev
188 pages — **95 F**

Les Ardennais dans la tourmente
par G. Giuliano, J. Lambert et V. Rostowsky
552 pages, illustré — **175 F.**

Un maquis d'antifascistes allemands en France (1942-1944)
par E. et Y. Brès
350 pages, illustré — **140 F.**

Le retour des loups
par G. Ragache
270 pages — **115 F**

Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier international — Allemagne
Rel. toile 543 pages — **320 F.**

Le pré de Buffalo Bill
par J.P. Ostende
128 pages — **50 F**

Florilège de la chanson révolutionnaire de 1789 au Front populaire

Plus de 200 chansons sociales en fac-similé
306 pages — **330 F**

POUR LA JEUNESSE :
Dans la collection "Mythes et Légendes"
225 x 285, illustré — **59,50 F:**
— La Chevalerie
— L'Egypte
— Les Loups
— L'Amazonie
— Les Gaulois
— Les dragons
— La création du monde
— Les Incas
— La Grèce
— Les Vikings
Dans la collection "Histoires vraies"
Chaque volume — **30 F :**
— Le Secret du grand-frère, une histoire de canuts
— Léa, le Galibot, une histoire de mineurs
— Le Ruban noir, une histoire de tisserands
— La Revanche du p'tit Louis, une histoire de forgerons
— Les cordées de Paris, une histoire de ramoneurs
— Les jumeaux de Carmaux, une histoire de verriers
— Frères du vent, une histoire de mousses
— Les Princes du rire, une histoire de jongleurs
— Quand la Charlotte s'en mêle, une histoire de dentellières
— Le sauvetage du proscrit, une histoire de typographe
— Le paquet volé, une histoire de saute-ruisseau
— Les fendeurs de liberté, une histoire d'ardoisiers.
— L'audace de Nicolas, une histoire de cheminots
— Voyage au bout de la Loire, une histoire de mariniers
— Le cadeau d'Adrienne, une histoire de porcelaines
— Fleurs d'Ajonc, une histoire de petite bonne

A propos d'un livre

LE RETOUR DES LOUPS

par Gilles Ragache

L'histoire du loup dans la mythologie, la religion, la littérature et l'imaginaire de l'homme, c'est ce que Gilles Ragache s'est attaché à relater dans cet ouvrage. Il n'en est pas à son coup d'essai; rappelez-vous son premier livre aujourd'hui épuisé, "Les loups en France" paru en 1981 chez Aubier, et, plus près de nous, "Les loups" paru dans la collection pour la jeunesse "Mythes et légendes" (livre toujours disponible dans notre librairie). Cette fois-ci, fort de sa connaissance, et dans le cadre de la campagne pour la protection des derniers grands fauves, Gilles Ragache nous explique comment, pour accepter ces loups qui risquent de repeupler peu à peu les campagnes, il faut d'abord les connaître.

Dans ce panorama sur les loups, nous vous livrons, à titre d'exemple, un extrait intitulé : L'ombre des fléaux...

"Au cours des siècles, les guerres ont souvent frappé l'Europe. A chaque fois, dans leur sillage, des loups sont apparus. Telle l'ombre terrible de ce fléau, ils semblaient naître spontanément de ces crises, amplifiant les angoisses des hommes. Ils s'enhardissaient au point de pénétrer dans les cours de fermes, les rues des villages et parfois même dans les faubourgs des villes. Epidémies et famines suivaient ou accompagnaient fréquemment les guerres.

(...)

A chaque épidémie, des ordonnances royales rappelaient la nécessité d'organiser des battues, mais elles étaient bien difficiles à mettre en oeuvre car beaucoup d'habitants se dispersaient dans les campagnes à la recherche d'une hypothétique nourriture et bien sûr du moindre gibier d'habitude délaissé. La concurrance avec les loups devenait féroce parfois tragique.

Dans les villages la coutume s'établit, en particulier en France, en Allemagne et en Belgique, d'entretenir toutes les nuits "des feux à loups" destinés à tenir les animaux à l'écart. Les guerres et les grandes pestes provoquaient des mouvements incontrôlés de population en fuite vers des régions habituellement désertes ou délaissées. Des malades, des blessés, des mourants se traînaient au creux des chemins. Il en résultait de multiples occasions de contacts entre des hommes affaiblis et des loups affamés. Alors l'inévitable se produisait : les loups croquaient quelques moribonds contribuant ainsi, sans le vouloir, à enrayer les épidémies.

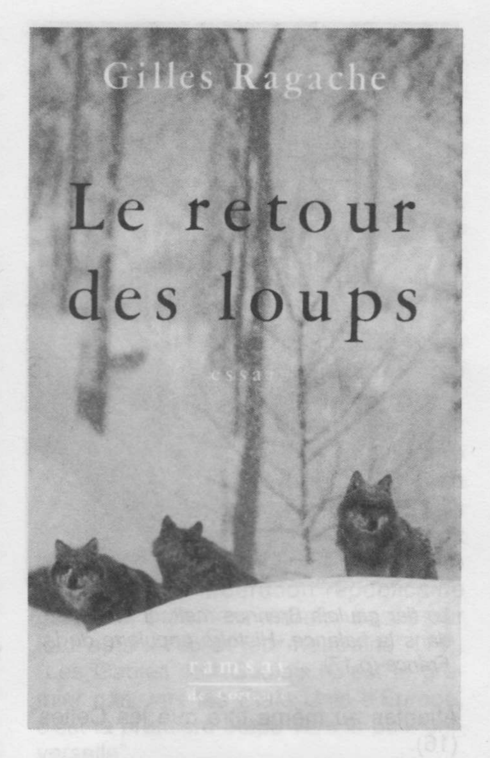
Ces fléaux entraînaient des coupes effroyables dans la population et déstabilisaient la société. La mémoire collective y associait souvent les loups, confondant ainsi la cause et l'effet. (...)

Sous le Directoire (1795-1799), un rapport parvient au ministre de l'Intérieur à Paris. Selon ce document : "Les loups se sont beaucoup multipliés pendant les guerres sur le territoire de la République; suivant les états de destruction envoyés par les administrations, il en a été tué 5 351 en l'an V et 6 497 en l'an VI". Le ministre conclut en déplorant que le versement des primes d'abattage représente un trou de 200 000 francs dans les caisses de l'Etat. Il ordonne de les réduire de moitié "sauf celles données pour les loups enragés ou ayant attaqué les hommes", ce qui tend à démontrer que ces deux dernières catégories n'étaient heureusement pas les plus répandues, mais existaient bel et bien.

Au cours du Premier Empire les dégâts des loups s'étendent parallèlement à ceux provoqués par les hommes de 1805 à 1815, en raison de batailles fréquentes et meurtrières dans toute l'Europe. Puis, au cours du 19ème siècle, les loups sont sur la défensive. Les armes à feu se généralisent, les réglementations se resserrent, la chasse systématique s'organise... Pourtant, à l'occasion du conflit franco-allemand de 1870-1871, des loups réapparaissent provisoirement en région parisienne et en Normandie, théâtres d'âpres combats entre les armées. Ils avaient presque disparu de ces régions depuis plus de deux décennies. Ce lien entre le loup et la guerre demeure solide au 20ème siècle. Dans l'ensemble de la France les loups se raréfient; on en tuait plus que 15 à 18 par an de 1908 à 1914. Pourtant, au cours de la guerre, on remonte à 19 en 1915, puis à 49 en 1916, à 58 en 1917 et enfin à 88 en 1918 !

Pourquoi une telle corrélation entre les loups et les catastrophes ?

Principalement parce que pendant ces périodes difficiles, les loups trouvent en face d'eux des hommes moins nombreux, souvent dispersés, blessés ou affaiblis. Ils s'enhardissent d'autant plus que les communautés rurales se désagrègent. Dans les campagnes on constate la défection des bergers adultes et professionnels qui souvent rejoignent l'armée; on a alors recours aux enfants et aux "simplets" à qui on confie la garde de troupeaux. Paradoxalement, alors que l'effectif des hommes armés augmente, la pression des chasseurs organisés diminue, avec le nombre d'hommes valides dans les campagnes. Une recrudescence des loups à donc toujours été possible pendant les crises, même entre 1914 et 1918 où la guerre entraîne le départ pour le front de la quasi-totalité des



hommes en mesure de chasser efficacement. En France, ce sera la dernière reprise de natalité des loups, avant leur quasi-extermination au cours des années 50...

Ce phénomène de recrudescence pendant la guerre n'est évidemment pas spécifiquement français. "La guerre est la soeur du loup !" affirme un dicton yougoslave. Cette croissance est encore très marquée en URSS de 1941 à 1945. Tandis que les armées s'affrontent dans les grandes plaines de Russie, les loups prolifèrent à un point tel que de 1946 à 1960 les autorités doivent déclencher de vigoureuses campagnes d'extermination : battues, fusils, piégeage et même avions légers... tout est bon pour réduire une population en pleine expansion, estimée à l'époque à plus de 200 000 têtes pour l'ensemble du territoire ! On en abat plus de 20 000 par an surtout en Russie d'Europe, en Asie centrale et dans le Caucase. Au début des années 60 le nombre des loups, en recul sensible, retombera aux environs de 50 000 têtes pour toute l'URSS.

Le problème n'est pas nouveau : "Les loups suivent volontiers les gens d'armes à cause des charognes, du bétail ou des chevaux morts, ou d'autres choses...", écrivait déjà Gaston Phoebus en 1386.

Depuis la nuit des temps, quand les hommes s'entre-tuent les loups redressent la tête. Puis, quand les hommes se réorganisent les loups reculent. Un cycle terrible...

Un cycle qu'il convient de rompre, car à notre époque, le retour devrait pouvoir s'effectuer sans catastrophe... et pacifiquement !"

Un livre qui intéressera petits et grands.

Editions Ramsay, 270 pages, 115 F (disponible à la librairie de Gavroche).



Enfances vendéennes
par Michel Ragon

Dans chacun de ses romans, Michel Ragon livre une part de son passé. Il est vrai que son origine "plébéienne" est suffisamment rare dans le monde des lettres pour qu'il ne soit pas inutile de la mettre en avant. Les autodidactes ont souvent de riches expériences à communiquer, et Ragon nous le prouve une fois de plus avec *Enfances vendéennes,* un volume de souvenirs, plus qu'un roman à proprement parler, qui s'inscrit aux côtés de *L'accent de ma mère* ou de *Ma soeur aux yeux d'Asie.*

L'auteur met ici en scène les "petites gens", dans les années trente et quarante, qui ont donné à son enfance un cachet inoubliable. Ces visages familiers, ce grand-père, cette grand-mère, cet oncle, tous appartenaient *encore à cette espèce d'homme pour laquelle la terre était plate.* Leurs vies étaient rythmées par les saisons, rien ne semblait pouvoir perturber ce cycle immuable. Un monde disparu, aujourd'hui, que Ragon nous restitue avec humour et beaucoup de sensibilité, sans pour autant se lamenter sur ce passé irrémédiablement perdu. Le maréchal-ferrant, le sabotier, ont fermé leurs portes, une façon de vivre s'est éteinte, mais il reste toujours, pour qui sait la saisir, une certaine *joie de vivre* en dépit des malheurs, que se partagent *ces fous, ces francs-tireurs, tous ces gens qui s'occupent de ce qui ne les regarde pas, tous ces amateurs, tous ces fiers-à-bras, tous ces en dehors, tous ces inspirés, tous ces inconscients, tous ces possédés, tous ces toqués des grandes causes et des petits bénéfices, tous ces échappés de la quotidienneté conforme, tous ces chimériques, ces éperdus, ces extravagants, ces excentriques, ces maboules, ces obsédés d'un idéal qui les dépasse; qui les dépasse mais ils courrent après, ils courrent à perdre haleine, à perdre l'esprit, à perdre vie.* Et cela, le libertaire Ragon s'en félicite, car tant que se rencontreront de tels personnages la vie, pour un enfant, ne semblera ni triste ni trop féroce.

Ce nouveau livre, *Enfances vendéennes,* est donc avant tout le regard singulier d'un enfant sur ses proches. Mais Michel Ragon est aussi un historien, et ce n'est pas sans émotion qu'il nous restitue les gestes des artisans d'une région attachée à ses traditions ou qu'il nous relate l'essor de l'industrie autour de Nantes ou de Saint-Nazaire. Le lecteur éprouve ainsi beaucoup de plisir à (re)découvrir des lieux ou une époque sur lesquels tout semblait pourtant avoir été dit, que l'auteur décrit avec ce souci du détail qui lui est propre. le parcours d'un autodidacte est toujours exceptionnel et cet unique argument devrait convier à la lecture de ce dernier volume. Mais, chose non moins exceptionnelle pour un autodidacte, *Enfances vendéennes* est un livre superbement écrit où l'humour n'est jamais absent. Après *La mémoire des vaincus* publié il y a presque un an et qui retraçait l'histoire du mouvement anarchiste, Michel Ragon nous prouve une fois de plus son talent de conteur de ce que l'on pourrait nommer la "vie populaire" (1).

Thierry Maricourt

(1) - Et puis, toujours sur la Vendée et cette époque charnière des années 40, soulignons la parution récente d'un excellent récit de Paul Louis Rossi, *Régine* (Ed. Julliard). A la recherche d'une femme, l'auteur nous entraîne dans les milieux de la Résistance. Ce livre peut compléter celui de Ragon. Sans oublier le dernier prix Goncourt (pour une fois, le jury a semblé se souvenir que ce célèbre prix était destiné à récompenser un jeune auteur qui fait oeuvre novatrice !), *Les champs d'honneur* de Jean Rouaud (éd. de Minuit), dont l'action se situe également en Vendée, mais dans les années 60 et 70 avec des retours au début du siècle. Malgré l'agacement que peut provoquer le battage fait autour de cet ouvrage, il s'agit d'un très bon roman, où l'humour, souvent noir, affleure à chaque page.

Nous avons reçu :

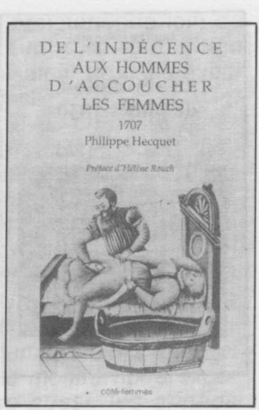
Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier international : Allemagne.

Nous vous avions déjà annoncé dans notre dernier numéro la sortie de ce monumental ouvrage qui s'inscrit dans la collection lancée par Jean Maitron, collection indispensable à ceux qui s'intéressent aux mouvements ouvriers internationaux.

Celui-ci a été réalisé sous la direction de Jacques Droz par une dizaine d'historiens et de germanistes qui nous montrent, d'une manière aussi complète et nuancée que possible, l'évolution du mouvement ouvrier allemand depuis ses origines, marquées par Marx, Engels et Lasalle, jusqu'à la période contemporaine. Au travers des quatre cents biographies présentées, on découvre "l'autre Allemagne", celle qui eut à en découdre avec le patronat, mais aussi avec les régimes totalitaires de Bismarck ou d'Hitler. Une Allemagne méconnue qui mérite autant d'audience que celle des va-t-en-guerre dont on nous rebat les oreilles.

Relié toile, 543 pages, 320 F. Editions Ouvrières, 47 rue Sevran 75011 Paris. Peut se commander à notre librairie.

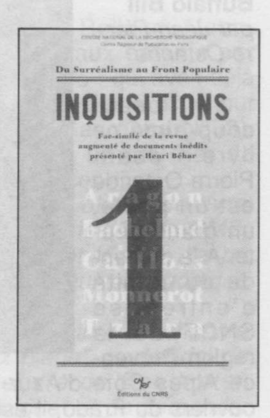
De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes



Préfacé par Hélène Rouch et publié avec le concours du Centre national des lettres, ce livre est la réédition de l'ouvrage que Philippe Hecquet, médecin des religieuses de Port-Royal et doyen de la faculté de médecine de Paris, fit paraître, sans nom d'auteur, en 1707, puis en 1744. Le premier traité de l'ouvrage s'élève vigoureusement contre la tendance qui, en ce début du 18e siècle, pousse à remplacer les sages-femmes par des chirurgiens accoucheurs dont l'intervention ne consiste plus, comme par le passé, à traiter les cas difficiles, mais s'étend aux accouchements ordinaires. Les femmes ainsi exposées à la vue et au toucher d'un autre homme que le mari met en péril leur pudeur et leur pureté. Hecquet, traite ensuite de *l'obligation aux mères de nourrir leurs enfants*; confier ses enfants à une nourrice est un crime, être mère implique de nourrir l'enfant, ce pourquoi elle a des mamelles...

Côté-femmes Editions, 4 rue de la Petite Pierre, 75011 Paris. 92 F.

INQUISITIONS



L'unique numéro de la revue *Inquisitions* paraît en juin 1936, à l'avènement du Front Populaire. C'est le fac-similé de cette revue qui est présenté par Henri Béhar et que celui-ci a augmenté d'articles inédits devant constituer le second numéro, de la correspondance et des comptes rendus de presse.

Les collaborateurs de la revue ont pour nom Aragon, Bachelard, Caillois, Etiemble, Monnerot, Tzara... surréalisme et marxisme sont-ils conciliables ?

Editions de CNRS, 15 quai Anatole-France, 75700 Paris.

La révolution de juillet 1830
par Laurent Louessard

En juillet 1830, le petit peuple de Paris répond par les armes à la dernière manoeuvre des Bourbons qui, en promulguant ses fameuses Ordonnances, entendaient supprimer quelques-unes des rares libertés publiques et, par là, fermer définitivement la parenthèse de la Grande Révolution et de l'Empire.

L'ouvrage de Laurent Louessard

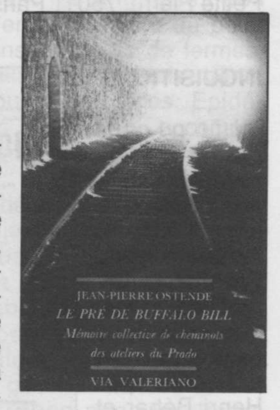


retrace les grands moments de cet événement qui mit en évidence, aux yeux des acteurs eux-mêmes, la fracture entre une bourgeoisie prête à un compromis avec la monarchie et les "classes laborieuses" décidées à se battre pour la conquête immédiate de droits politiques et la réalisation effective de réformes sociales.

Pour la première fois, "la classe ouvrière en formation" prend conscience de l'antagonisme profond qui sépare ses intérêts de ceux des autres classes. En même temps qu'il rappelle le contexte historique qui précéda la révolution, quelle fut l'attitude des protagonistes et comment cette révolution marque un tournant dans la conscience du mouvement ouvrier, c'est aussi un hommage que l'auteur rend aux combattants de Juillet qui luttèrent pour l'avènement d'une société plus juste, plus égalitaire, dont les bases, aujourd'hui encore, restent à poser.

Spartacus, cahier mensuel N°146, 252 pages 120F.

Le pré de Buffalo Bill
par Jean-Pierre Ostende



J'ai beaucoup aimé ce livre. Jean-Pierre Ostende est un poète, un grand poète. A la demande du comité d'entreprise SNCF de la région Provence Alpes Côte d'Azur et de quelques ouvriers du Prado, il est chargé d'écrire un livre sur les ateliers du Prado à Marseille de sa naissance à sa fin qui semble proche. Loin des chemins habituels, l'auteur nous entraîne sur des sentiers où histoire et témoignages nous sont livrés en vrac et où l'émotion, la sincérité, la naïveté, la peur, le courage, la lassitude, l'humour forment une trame qui nous enveloppe et nous captive. Et ainsi J.-P. Ostende nous fait découvrir ce que fut la vie des cheminots du Prado, ces ateliers d'entretien des voitures à voyageurs et des wagons à marchandises qui prirent place sur le pré Buffalo Bill avant la guerre.

De mille ouvriers où toutes les corporations étaient représentées, il ne reste plus que quelques dizaines de cheminots; amenuisement dû à la privatisation progressive de l'entreprise nationale, à la "rentabilité" qui amènera à vendre, dans les années à venir, les locaux convoités par d'avides promoteurs. Tout ça, sans trop se préoccuper des drames qui en résultent. On travaille bien au Prado, sans enthousiasme, mais on fait son boulot, parfois on rigole, on fait la grève, on se défend, puis on n'y croit plus, on est aigri : "Il y a d'autres morts que la mort"...

Amateurs de littérature prolétarienne, je souhaite que vous lisiez ce livre que vous pourrez vous procurer à notre librairie pour la modique somme de 50 francs.

Editions Via Valeriano, 161 rue de Lyon, 13015 Marseille.

G.P.

France des étrangers France des libertés

Le livre est le prolongement d'une exposition intitulée *France des étrangers France des libertés : Presse et Communautés dans l'histoire nationale,* exposition visible encore à Paris jusqu'en mars 1991, au toit de la Grande Arche de la Défense.

Autant que l'illustration de l'ouvrage, fournie pour l'essentiel par la BDIC (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine), le texte en est riche et solidement documenté. Il est bien articulé par une typographie permettant au lecteur de frayer son chemin à travers les images (portraits, fac-similés de journaux, scènes de vie d'émigrés forcés ou volontaires des différentes générations), les chapitres du texte de base, les biographies, les notes diverses et une chronologie dont les trois rubriques très étoffées couvrent, à la fin de l'ouvrage, la période qui va de la conquête de l'Algérie à son indépendance (1830-1962).

Une préface rédigée par René Rémond et une postface par Gilles Perrault tracent la perspective historique et politique de ce "prodigieux foisonnement" de publications qui ont produit plus de 2000 titres depuis la Révolution, "tout ensemble expression des convictions, projection des rêves ou des utopies, instrument de combat". Que de titres évocateurs en effet, à travers le 19ème siècle, dans l'entre-deux-guerre puis dans la clandestinité et depuis la Seconde Guerre ! Au fil des ans, les strates successives d'étrangers ont fini par se confondre pour une large part avec le substrat de la France : près d'un tiers des Français d'aujourd'hui aurait au moins un grand-père qui ne soit pas né en France. Et pourtant, chaque période de crise a trouvé dans les étrangers et les Juifs ses boucs émissaires. N'a-t-on pas crié dès 1848 un peu partout en France : "A bas les Savoyards ! A bas les étrangers !". Finalement, en songeant "aux déchaînements hideux de l'affaire Dreyfus, au racisme rampant de l'entre-deux-guerres, aux flics de Vichy enfournant les enfants juifs dans les autobus de Drancy, aux débordements colonialistes, à la grande ratonnade parisienne d'octobre 1961, à la xénophobie aujourd'hui florissante", Gilles Perrault se demande "si ce ne sont pas les étrangers qui se font depuis deux siècles une certaine idée de la France et la meilleure, et la plus haute", le message révolutionnaire de 1789 effaçant aux yeux de l'univers les fautes et les crimes qui ont pu être commis dans ce pays par des "héritiers indignes".

Mémoires-Génériques Editions/Editions ouvrières, Paris 1990. 204 pages 240 F.

J.Papp

Florilège de la Chanson Révolutionnaire de 1789 au Front Populaire
Par Robert Brécy

Bienvenue à cette heureuse réédition de l'ouvrage paru pour la première fois en 1978 et épuisé depuis plusieurs années. Plus de 200 chansons sociales reproduites en fac-similés, paroles et musiques, et une centaine d'autres citées partiellement, toutes présentées dans leur contexte historique et social.

Un bien bel ouvrage que vous trouverez dans la librairie de Gavroche, 306 pages, 330 francs.

Editions ouvrières, 47 rue Sevran, 75011 Paris.

Henri Goetz - Jean-Pierre Geay

C'est la rencontre de deux artistes, un peintre et un poète, une étroite collaboration et une amitié sans faille. La F.O.L. de l'Ardèche a édité ce livre qui fut également le catalogue de l'exposition qu'elle organisa en l'honneur des deux artistes à la fin de l'année, dont l'un deux disparut prématurément en 1889.

FOL de l'Ardèche, BP 219, 07002 Privas Cedex. 90F.

Revues :

Le mausolée nucléaire de Vandellos
Les réalités de l'écologie

Comme vous le savez tous, une catastrophe de type Tchernobyl ne peut évidemment se produire en France. Pourquoi? Parce que "nos" centrales sont infiniment plus "fiables" que celles que les Soviétiques ont baclées depuis 40 ans. D'ailleurs on vous l'a déjà dit et répété, alors pourquoi revenir sur ce sujet avec une obstination malsaine? Certes, chez-nous, il y a bien quelques filtres de sécurité montés à l'envers, quelques méchantes bulles balladeuses qui menacent d'éclater les conduites de "Phénix", quelques tubes "prématurément vieillis" dans les centrales "1300 MW" et le mois dernier il y a même un système de sécurité qui a sournoisement pris feu! mais il paraît que ce n'est pas bien grave. Nous on veut bien...

Pourtant il y a plus intéressant : la France, championne du nucléaire exporte sa technologie depuis plusieurs années et c'est ainsi qu'une soeur jumelle de la centrale de Saint-Laurent-

des-Eaux a été édifiée à Vandellos, près de Barcelone. Là aussi il y a eu quelques "maladies de jeunesse" et puis le jeudi 19 octobre 89, une grosse explosion a retenti dans la centrale. Un incendie grave s'est aussitôt déclaré dans l'usine: sirènes, pannes en série, fumée épaisse, affolement, pompiers, police, pagaille... et pour finir arrêt de la centrale! Arrêt provisoire dit-on d'abord pour ne pas affoler la population. Et pourtant en 1990 le verdict des experts tombe: Vandellos doit être définitivement fermée. Elle va devenir le premier "mausolée nucléaire d'Espagne" comme le dit si bien le grand quotidien espagnol *El Païs*. Il faudra 5 à 10 ans pour "démanteler la centrale", c'est à dire expédier 450 tonnes d'uranium à la Hague puis conditionner sur place 30.000 m^3 de matériel radioactif. Quant au réacteur lui-même (impossible à démonter) on le noiera sous des centaines de tonnes de béton et on le surveillera attentivement... pendant 100 à 150 ans !

Vous aviez entendu parler de cette affaire? Moi non, il semble que les journalistes français n'aillent pas visiter les nouveaux châteaux que nous construisons en Espagne. Dommage! A moins qu'ils n'aient reçu une consigne de discrétion? Oh non pensez-vous! En tout cas moi j'ai lu ça dans la presse espagnole et dans une courageuse petite revue bien faite, publiée dans le Sud-Ouest de la France, et dont je ne peux que vous recommander chaudement la lecture. C'est illustré, bien présenté et sérieux. Aidez-les, ils en ont besoin:

"Les réalités de l'écologie", B.P. 28, 82200 Moissac - 10 numéros par an, 150 F.

Gilles Ragache

Le Publiphobe

Il paraît courageux de vouloir s'attaquer à la publicité, à ceux qui la font et à ceux qui en vivent, quand on sait les fortunes fabuleuses qui sont en jeu. **Gavroche**, seule revue d'Histoire à ne pas tendre sa sébille aux "généreux" publicitaires, a reçu le numéro 3 de cette feuille à 50 centimes dont nous livrons un extrait à nos lecteurs :

Le professeur Yves Pelicier, chef du service de psychiatrie de l'hôpital Necker à Paris nous a fait la déclaration suivante :

"Il est certain qu'une publicité abusive est susceptible d'agresser, surtout les individus les plus faibles, les moins aptes à se défendre. En principe, la publicité est faite pour informer. Or elle est devenue de plus en plus persuasive, s'efforçant non seulement d'influencer les choix, mais de créer des besoins qui souvent sont de faux besoins. Tous les moyens sont bons pour susciter l'intérêt, faciliter l'attention. La publicité qui s'empare des murs et des ondes s'avère obsédante et parfois asservissante. Elle rend malheureux en excitant la convoitise sans les moyens de la satisfaire. Il est urgent d'en moraliser l'usage".

Yves Gradis 56 bis rue Escudier 92100 Boulogne.

Terres Ardennaises N°32
Santé : maladies et médecines

Au sommaire de ce numéro d'octobre 1990 nous relevons :
- Herboriste, ou comment réhabiliter la "mauvaise herbe" par J.Lambert.
- Médecine populaire et usage des plantes. Botanique III, par J.Clerc.
- Rites de cueillettes des plantes en Wallonie, par L.Marquet.
- L'hôtel-Dieu de Mézières au XIVe et XVe siècles, par N.Brocard-Grulet.
- Travail et santé, par D.Bigorgne.
- Choléra au XIXe siècle. Boult-aux-Bois 1849, Voncq 1854, par R.Cecconello.
- Deux affaires de maladies vénériennes à Vouziers pendant la "Drôle de guerre", par G.Deroche.
- La rage avant Pasteur, par C.Picot.
- Maladies et traumatismes de l'homme préhistorique, par J.-P.Penisson.
- Il était une fois la cardiologie, par M.Touche.

21 rue Hachette, BP 71, 08002 Charleville-Mézières Cedex.

Expositons

La Suisse avant le miracle

Le Centre Culturel Suisse, 32 rue des Franc-Bourgeois à Paris (3ème), nous propose du 17 novembre au 20 janvier 1991, une remarquable exposition intitulée : **La Suisse avant le miracle, les années 30 de la photographie sociale en Suisse.** Quand notre numéro paraîtra, il restera peu de jours pour que ceux qui ne sont pas prévenus puissent s'y rendre.

L'exposition de photos prises par les plus grands photographes de l'époque nous remémorent les manifestations des travailleurs italiens contre Mussolini en 1931, les affrontements violents entre fascistes et socialistes à Genève en 1932, le Congrès du syndicat ouvrier à Bâle en 1940, les chômeurs, les paysans, les travailleurs à domicile.... Bref, des témoignages saisissants parfois naïfs, parfois poignants qui nous montrent une Suisse prolétarienne loin de l'image que certains s'en font. Hugo Loetscher, l'organisateur de cette exposition s'exprime ainsi :

"Un pays riche, avec un passé qui a connu la pauvreté. Pays sans ressources naturelles ou travaillent aujourd'hui un million d'étrangers, la Suisse a pendant des siècles envoyé ses concitoyens chercher un emploi hors des frontières ou les a contraints à l'émigration. Une histoire sociale encore largement méconnue.

Pourtant, ces temps ne sont pas si reculés, comme le montre notre exposition. En Suisse aussi, les années trente furent, avec le déclin du tourisme et de l'industrie d'exportation, une décennie de crise politique et économique.

1936 : cinq pour cent de la population active au chômage, le franc suisse dévalué de trente pour cent. Une décennie que ces images illustrent en profondeur. Grâce à des photographes témoins de la vie sociale, qui marquèrent les débuts du photo-journalisme moderne en Suisse.

A voir : Une Suisse prolétarienne et des paysans qui n'ont rien de l'idylle helvétique. Une Suisse d'avant le miracle, le miracle économique qui suivit la seconde guerre mondiale et détermina l'image de la Suisse actuelle, jusque dans ses clichés."

G.P.

Rassemblement de travailleuses à domicile, Eriswil, canton de Berne 1940 - Photo de Paul Senn (1901-1953).



Courrier des lecteurs

Le livre de Romain Rolland, "Jean-Christophe, présenté aux enfants par Madame Hélier Malaurie", qui avait déjà provoqué une réaction pleine d'humour de M.Gérardy (voir Gavroche N°53), nous vaut cette fois un courrier de Roger Assié de Besançon :

"... En Algérie, j'ai utilisé ce livre dans une classe rurale (CM1, CM2, CFE) élèves entre 11 et 15 ans. J'ai pu apprécier la réelle valeur pédagogique de cet ouvrage.

Un jour, après la lecture du chapitre intitulé "Le vieux piano", je décidai de diffuser une oeuvre de Beethoven "Symphonie héroïque" et de demander aux enfants de transcrire leurs impressions, comme d'habitude, en toute liberté.

C'est ainsi que Zamalache Ahmed pouvait écrire ;"Quand j'entends cette musique, cela me fait, comme dans le ventre, quand j'ai faim et que je n'ai rien à manger".

C'était en 1950. C'était à Fleurus (Département d'Oran). Où es-tu Zamalache ? Peut-être exilé, comme moi ?"

Recherche édition originale (plaquette de 50 pages) de :
- Extinction du paupérisme par le prince Louis-Napoléon Bonaparte.

Faire offre à monsieur Paul Gérardy, 253 rue Philippe Triaire, 92000 Nanterre. Tél (le soir) (1)42-04-54-92.

L'amateur de livres



L'AMATEUR DE LIVRES.

Voici une nouvelle liste d'ouvrages anciens ou d'occasion disponibles à la vente. Vous pouvez passer vos commandes après vous être assuré (de préférence) que ces livres sont encore disponibles. Merci !

Seconde guerre mondiale

- **Adrien Paul, 15° Batterie, récit de guerre.** Ed.Baudinière 1944 ..... 40 F.
- **Alerme (colonel),** Livres parus aux Editions Inter-France :
  - **Les causes militaires de notre défaite.** 1940 ..... 30 F.
  - **Stratégie anglaise.** 1940 ..... 30 F.
- **Alexandrov Victor, Histoire secrète du pacte Germano-Soviétique.** Ed. Ol.Orban 1979 ..... 40 F.
- **Allard Paul,** Livres parus aux Editions de France:
  - **Les plans secrets du G.Q.G.** 1941 ..... 25 F.
  - **Les journées pathétiques de la guerre.** 1941 ..... 30 F.
  - **La vérité sur l'affaire Corap.** 1941 ..... 25 F.
  - **La guerre du mensonge.** 1940 ..... 50 F.
- **Ambrière Francis, Les grandes vacances 1939-1945.** Ed. Nouvelle France 1946 ..... 40 F.
- **Audry Colette et Clément René, Bataille du rail.** Comptoir Fr.de Diff. 1949........ (couv.refaite)... 50 F.
- **Bradley Jean, Jours francs.** Préface de J.Kessel. Julliard 1948 ..... 40 F.
- **Balbaud René, L'entente à l'épreuve.** Oxford University Press 1944 ..... 25 F.
- **Baroncelli (Jean de), Vingt-six hommes.** *Récit de guerre.* Grasset 1941 ..... 30 F.
- **Bazna Elyesa, Signé Cicéron.** R.Laffont 1962 ..... 25 F.
- **Becquart Henri, 3 septembre 1939 la guerre... comment et pourquoi ?** Ed. Iris 1944 ..... 25 F.
- **Bédarida François, La stratégie secrète de la drôle de guerre** *Le Conseil Suprême Interallié Sept.1939, Avril 1940.* Presses de la F.N.S.P et Ed du C.N.R.S. 1979. Relié toile ..... 130 F.
- **Benoist-Méchin, La moisson de quarante.** *Journal d'un prisonnier de guerre.* Albin Michel 1941 ..... 40 F.
- **Bernard Françoise, Flandres, avec une ambulance de corps d'armée.** *Mai-juin 1940.* Ed.Defontaine Rouen 1947 ..... 40 F.
- **Bethell Nicholas, La guerre qu'Hitler a gagnée.** P.Horay 1974 ..... 40 F.
- **Bloch-Morange Jacques. Les fabricants de guerre.** *Espions allemands 1918-1950.* Ed."Je sers" 1950 ..... 40 F.
- **Blond Georges, L'Angleterre en guerre.** *Récit d'un marin français.* Grasset 1941 ..... 50 F.
- **Blond Georges, L'épopée silencieuse.** *Service à la mer 1939-1940.* Fayard 1942 ..... 4O F.
- **Bonaparte Marie, Mythes de guerre.** P.U.F. 1950. envoi ..... 45 F.
- **Bonneau André, Gars de batterie.** Ed. Baudinière 1946 ..... 30 F.
- **Bourdan Pierre, Carnet de retour avec la division Leclerc.** Ed. P.Trémois 1945 ..... 40 F.
- **Bourdet Claude, L'aventure incertaine.** *De la Résistance à la Restauration.*Stock 1975 ..... 50 F.
- **Bourgin Georges et François. Les démocraties contre le fascisme.** Ed. de la Liberté 1946.... 50 F.
- **Bruckberger R.L., Nous n'irons plus au bois...** Amiot-Dumont 1948 ..... 40 F.
- **Burrin Philippe, La dérive fasciste.** *Doriot, Déat, Bergery 1933-1945.* Seuil 1986 ..... 100 F.
- **Carter Raymond,Le scandale d'Oradour.** Le cercle d'or 1975 ..... 30 F.
- **Cartier Raymond :**
  - **Les secrets de la guerre.** Fayard 1946 . 40 F.
- **Hitler et ses généraux.** Fayard 1962 ...... 50 F.
- **Chamson André, Quatre mois.** *Carnet d'un officier de liaison.* Flammarion 1940 ..... 30 F.
- **Chamberlin Neville, Notre pays et les autres pays.** Flammarion 1939 ..... 35 F.
- **Chambrun (Josée de), Laval parle...** Diffusion du Livre 1948 ..... 45 F.
- **Chardon (Lucien de) dit Lelorrain, De Fresnes à Rouen.** Témoignage. L.Flandin 1945 ..... 60 F.
- **Charpentier Jacques, Au service de la liberté.** *Bâtonnier de l'ordre des avocats sous l'occupation.* Fayard 1949 ..... 50 F.
- **Chaudé Bernard. Les beaux jours de l'occupation.** J.-C.Lattès 1973 ..... 40 F.
- **Chevrot (Mgr), L'abbé Roger Derry décapité à Cologne le 15 octobre 1943.** Bonne Presse 1947 ..... 40 F.
- **Chézal (Guy de), En auto-mitrailleuse à travers les batailles de mai.** Ed de la Nouvelle France 1944. (défraîchi) ..... 30 F.
- **Coquet (James de), Nous sommes les occupants.** *Les armées françaises en Allemagne à la Libération.* Fayard 1945 ..... 40 F.
- **Dansette Adrien, Histoire de la libération de Paris.** Fayard 1946 ..... 70 F.
- **Dautun Yves, La batterie errante.** *Récit de guerre.* Ed. Baudinière 1941 ..... 40 F.
- **Delage Edmond, Sur tous les océans 1939-1943.** Arthaud 1943 ..... 30 F.
- **Demaison André, Le sens du conflit.** Flammarion 1942 ..... 35 F.
- **Duboin Jacques, Demain ou le socialisme de l'abondance.** Droit au Travail 1942 ..... 50 F.
- **Duhamel Georges, Chronique des saisons amères 1940-1943.** P.Hartmann 1944 ..... 45 F.
- **Dulles Foster, Le chemin de Théhéran.** *La Russie et l'Amérique de 1871 à 1943.* Overseas Ed. 1944 ..... 35 F.
- **Erdstein Erich, Les criminels de glace.** *Chasse aux nazis en Amérique du Sud.* Solar 1970 ..... 30 F.
- **Fouchet Max-Pol, La France au coeur.** *Juin 40 - juin 43.* Charlot 1944 ..... 30 F.
- **Gaillard Robert, Les liens de chaîne...** *Roman d'un prisonnier, Prix Th.Renaudot 1942.* Ed. Colbert 1942 ..... 30 F.
- **Galtier-Boissière, Mon journal pendant l'occupation.** La Jeune Parque 1944 ..... 50 F.
- **Ghilini Hector, A la barre de Riom.** Ed. Jean Renard 1942 ..... 30 F.
- **Gillet Marcel, 39-40 et la suite...** *Notes d'un prisonnier au Stalag XVIII A.* Ed. Baudinière 1942 ..... 30 F.
- **Gillouin René, J'étais l'ami du maréchal Pétain.** Plon 1966 ..... 40 F.
- **Girard Louis-Dominique, Montoire Verdun diplomatique.** Ed.A. Bonne 1948. Index ..... 70 F.
- **Gueutal Richard, Barbelés sanglants.** *Récits de captivité.* Hors commerce tiré à 700 ex ..... 50 F.
- **Guitton Jean, Fondements de la communauté française.** *Les cahiers des captifs, N°1.* Ed.du centre d'action des prisonniers 1942 ..... 35 F.
- **Hennessy Jean, Diplomatie nouvelle et Fédéralisme.** *par l'ancien ambassadeur de France à Berne.* La Caravelle 1942 ..... 40 F.
- **Hervé Pierre, La libération trahie.** Grasset 1945 ..... 30 F.
- **Hettier de Boislambert, Les fers de l'espoir,** Plon 1978 ..... 50 F.
- **Hoden Marcel, Chronique des événements internationaux.** *Juin 40 - Décembre 1941.* Calmann-Lévy 1945. 2 vol ..... 60 F.
- **Haukelid Knut, L'épopée de l'eau lourde.** L'Elan 1948. ill.(lég.défr.) ..... 45 F.
- **Jaksch Wenzel, Potsdam 1945 ou l'histoire d'un mensonge.** La Table Ronde 1966 ..... 40 F.
- **Jacquinot (Baron), Du passé à l'avenir.** Ed. Colbert 1942 ..... 35 F.
- **Kammerer Albert** Ed. Médicis :
  - **La vérité sur l'armistice** 1944 ..... 50 F.
  - **La tragédie de Mers El-Kébir** 1945 ..... 40 F.
  - **Du débarquement africain au meurtre de Darlan.** Flammarion 1949 ..... 80 F.
- **Kessel Joseph, Les mains du miracle.** *L'histoire du médecin de Himmler, le Dr Kersten.* L'air du Temps 1960 ..... 30 F.
- **Klimow Grégory, Les Russes à Berlin.** Ed. A.Bonne 1953 ..... 35 F.
- **Knebel et Bailey II, Hiroshima Bombe A.** Fayard 1962 ..... 30 F.
- **Kohen Guy, retour d'Auschwitz.** *Souvenir du déporté 174949.* Auteur 1946 (défraîchi) ..... 40 F.
- **Lacaze André, Le tunnel.** *L'évasion de 300 déportés français.* Julliard 1978 ..... 40 F.
- **Lanux (Pierre de), France de ce monde.** *Réflexions d'un français au lendemain de l'armistice.* Maison Française N.Y. 1941 ..... 40 F.
- **Lecoeur Auguste, Croix de guerre pour une grève.** *27 mai-10 juin 1941.* Plon 1971 ..... 40 F.
- **Lefebvre J.H., Notes d'un correspondant de guerre.** *1939-1940 le suicide.* Durassié Ed. 1942 ..... 30 F.
- **Lefèvre Roger, Raz de marée, visions de guerre.** Ed. Baudinière 1942 ..... 25 F.
- **Mayran Camille, Larmes et lumières à Oradour.** Plon 1952 ..... 45 F.
- **Mitriani Thérèse "Denise", Service d'évasion.**

LIBRAIRIE FLOREAL

41, rue de la Harpe BP 872 — 27008 EVREUX — Tél. 32.33.22.33

Nom : .... Adresse : ....

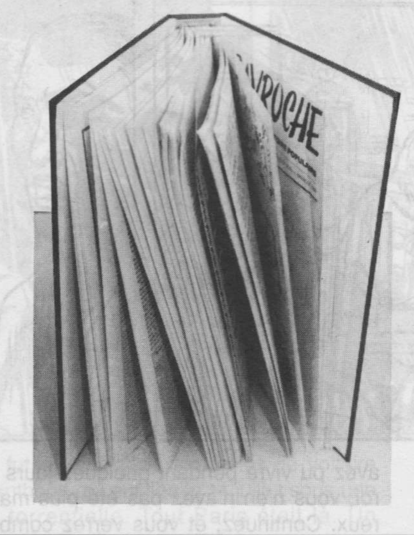
Je vous commande les livres suivants : ....

Auteur	Titre	prix
	Port et emballage forfaitaire	15,00
	Total	

Bon de commande et chèque à adresser à **Librairie Floréal**

Ed. Continent 1946.
Envoi à Pierre Descaves .... 4O F.
- **Moligny Dan, le journal du F.L. Smith-Brown.** *Les campagnes de Lybie et d'Erythrée avec les F.F.L.* Fasquelle 1946 .... 40 F.
- **Montigny Jean, Toute la vérité sur un mois dramatique de notre histoire.** *15 juin-15 juillet 1940.* Ed. Mont Louis 1940 .... 20 F.
- **Mutter André, Face à la Gestapo.** Ed. H.Champion 1944.. 40 F.
- **Mouchotte, les carnets de René Mouchotte, commandant du groupe "Alsace".** Flammarion 1949 .... 50 F.
- **Mousset Paul, Quand le temps travaillait pour nous.** *Récit de guerre.* Grasset 1941............. 25 F.
- **Odic C.-J., Le torpillage du Krakus.** Ed. Corrêa 1940 .... 30 F.
- **Perret L.J.M., En URSS pendant la guerre.** *Par un pilote au "Normandie-Niémen".* Off.Fr.d'Ed. 1946. ill .... 70 F.
- **Pertinax, Les Fossoyeurs.** *La bataille de France, l'armistice, La contre-révolution.* Sagittaire 1946 .... 35 F.
- **Pierre-Gosset Renée, Expédients provisoires.** *Le coup d'Alger.* Fasquelle s.d.(défr.)............. 30 F.
- **Picard René, L'ennemi retrouvé.** Auteur 1953 .... 50 F.
- **Piétri François, Mes années d'Espagne 1940-1948.** Plon 1954 .... 50 F.
- **Piguet (Mgr Gabriel), Prison et déportation.** *Témoignage d'un évêque français.* SPES 1947 .... 35 F.
- **Plievier Théodor, Stalingrad par un allemand.** *Roman.* R.Marin 1948 .... 40 F.
- **Reibel Charles, Pourquoi et comment fut décidée la demande d'armistice.** *(10-17 juin 1940).* Plaquette .... 25 F.
- **Ribers Paul, Flèches ouvrantes.** *En marge d'une batterie anti-chars.* Ed. Baudinière 1944...................................... 30 F.
- **Ribet Maurice, Le procès de Riom.** Flammarion 1945 .... 50 F.
- **Richard et Alain de Sérigny. L'énigme d'Alger, la bissectice de la guerre 8 novembre 1942.** Fayard 1947 .... 40 F.
- **Rickard Charles, La justice du maquis.** Ed. J.-P. Gisserot 1988 .... 50 F.
- **Rimbaud Christiane, L'affaire du Massilia.** *Eté 1940.* Seuil 1984 .... 50 F.
- **Rochard J.M., L'Intelligence Service machine de guerre de la City.** Ed.de France 1941. (annoté) 25 F.
- **Ryan Cornelius, Le jour le plus long.** R.Laffont 1960 .... 50 F.
- **Saint-Bonnet, Vichy-Capitale ce que j'ai vu et entendu.** Ed. Mont-Louis 1941 (défr.)............ 25 F.
- **Saint-Pierre (C.de), Des ténèbres à l'aube.** ***Journal d'une Française.*** Artaud 1945 .... 30 F.
- **Simonov Constantin, Les jours et les nuits de Stalingrad.** *Récit d'un témoin.* Ed. Colbert 1945 .... 30 F.
- **Sonnier Georges, Etoile de sang.** *Notes retrouvées d'un combattant.* A.Michel 1943 .... 30 F.
- **Sorb (Cdt), Hitler, caporal stratège.** Les Ed. de la Nouvelle France 1945 .... 30 F.
- **Soulairol Jean, Charles de Gaulle le libérateur.** Bloud & Gay 1944 .... 30 F.
- **Soustelle Jacques. Envers et contre tout, T.1 De Londres à Alger (1940-1942).** R.Laffont 1947 .... 45 F.
- **Taittinger Pierre, ...et Paris ne fut pas détruit.** L'élan 1948 .... 40 F.
- **Terenzio Yolanda, 413 jours.** *Vécus par une jeune fille grecque dans Vienne en guerre.* Del Duca 1958 .... 25 F.
- **Thomas Louis, Nancy-Münster.** *Six mois de captivité.* Stock 1941 .... 30 F.
- **Villain J., La Charte du Travail.** SPES 1942 .... 30 F.
- **Walter Louis, Derrière les barbelés.** Aubanel Ed.1942 .... 30 F.
- **Ydewalle Charles, Ici, Londres...** Fayard 1945 .... 45 F.

Voici la reliure tant attendue qui vous permettra de relier vous-mêmes dix numéros de Gavroche (soit 2 années).



Son prix : ....48 F*
Par 2 : ....45 F soit 90*
Par 5 : ....39 F soit 195 F*

(*) Port compris

Je commande .... reliure(s)

Mon adresse..

....

....

Pour chaque abonnement nouveau, Gavroche vous offre une reliure en cadeau

J'abonne à partir du numéro 55 (je joins 150 F)

M., Mme, Mle .... Prénom ....

Adresse ....

Code postal .... Ville..

Veuillez m'adresser gratuitement une reliure à l'adresse suivante.

Mon adresse ....

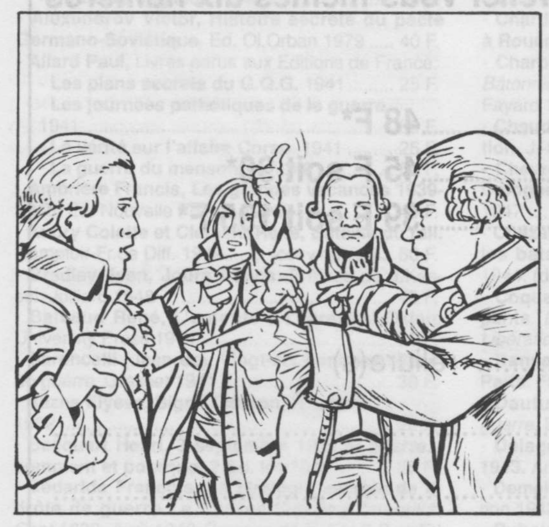
....

Règlements à Editons Floréal — BP 872 — 27008 Evreux Cedex





Quelques semaines plus tard, Louis XVI et toute sa famille se sauvaient pour rejoindre Bouillé à Montmédy et ouvrir la frontière française aux Allemands. Tout le monde se doutait du coup, car le roi n'avait pas eu l'intelligence de conspirer silencieusement, et il avait retardé son départ pour toucher un trimestre de la liste civile. Néanmoins, Lafayette et Bailly, avertis de tous côtés, n'avaient pris aucune mesure, et ce fut seulement grâce à l'initiative du patriote Drouet, fils d'un maître de poste, que la famille royale fut arrêtée à Varennes et ramenée à Paris. Dès ce moment, tout le monde sentit bien que la royauté de Louis XVI était finie.







On ne savait trop qui gouvernait. Le roi venait d'être suspendu par un décret de l'Assemblée; celle-ci, à son tour, était divisée, les uns voulant conserver la monarchie constitutionnelle; les autres s'agitant en faveur du duc d'Orléans; quelques-uns, commençant à entrevoir la république. Au milieu de cette agitation, nous pûmes rouvrir notre club et, devant une salle pleine, Anaxagoras prononça ces paroles audacieuses : "Vous avez pu vivre pendant quelques jours sans roi; vous n'en n'avez pas été plus malheureux. Continuez, et vous verrez combien il est facile de se passer de maître. - A bas les tyrans!" ponctua Michu.







Mais c'était surtout dans les deux grands clubs des Jacobins et des Cordeliers que la bataille chauffait. Les Jacobins, qui siégeaient dans l'ancien couvent de la rue Saint-Honoré, étaient des aristocrates ou des nobles libéraux. Les plus modérés comme Sieyès, Talleyrand, Lafayette, Bailly abandonnèrent la place aux Robespierre, aux Grégoire, aux Barnave et s'en allèrent fonder le Club patriotique de 1789 appelé plus tard Club des Feuillants. Il était un autre club, où le peuple était admis : c'était celui des Cordeliers, sur la rive gauche, près de l'Ecole de Médecine. Là tout le monde était reçu et pouvait parler.





Les Cordeliers ! C'était l'âme même de la Révolution. Des hommes comme Marat, Desmoulins, Danton, Clootz, des femmes comme Théroigne de Méricourt pouvaient venir crier leurs idées, apporter la vie, la passion surtout qui manquait au club de Jacobins. Les Jacobins, société d'organisateurs méthodiques, autoritaires et politiques; les Cordeliers, groupement d'individualités révolutionnaires peu coordonnées mais puissantes, telles étaient les deux grandes forces du moment, l'une force directrice, l'autre force d'action. Cependant une grande solennité occupa un moment les esprits agités.





Ce fut la translation des restes de Voltaire au Panthéon qui eut lieu le 11 juillet sous une pluie torrentielle. Tout Paris était là. Un monument funéraire avait été construit sur les ruines de la Bastille avec des pierres de la forteresse. Michu passa la nuit presque entière à monter la garde, la pique à la main devant le cercueil. La cérémonie du lendemain fut imposante. Des milliers de prolétaires avec leurs piques, mêlés aux députations, aux sociétés patriotiques, à la suite de la cavalerie des sapeurs, des artistes et des académiciens formaient derrière le char, traîné par douze chevaux blancs, un cortège inoubliable.



Quelques jours plus tard, eut lieu le grand massacre du Champ-de-Mars, qui détruisit la popularité de Lafayette et de Bailly. Il fut causé par une adresse des Jacobins réclamant la déchéance du roi que tous les citoyens devaient venir signer au Champ-de-Mars sur l'autel de la Patrie. S'apercevant que l'Assemblée était contre eux, les Jacobins retirèrent leur pétition. Mais il était trop tard, le peuple était là en masse. Il se trouva face aux troupes dirigées par Lafayette et Bailly qui firent feu sans sommations sur la foule. Combien y eut-il de victimes ? On ne le sut jamais.

Le Temps des Cerises

LE TEMPS DES CERISES.

Paroles de J. B. CLÉMENT — Musique de A. RENARD (de l'Opéra)

1er COUPLET

2

Mais il est bien court, le temps des cerises
Où l'on s'en va deux, cueillir en rêvant
Des pendants d'oreilles...
Cerises d'amour aux robes pareilles,
Tombant sous la feuille en gouttes de sang...
Mais il est bien court, le temps des cerises
Pendants de corail qu'on cueille en rêvant !

3

Quand vous en serez au temps des cerises,
Si vous avez peur des chagrins d'amour,
Evitez les belles !
Mais qui ne crains pas les peines cruelles
Je ne vivrai point sans souffrir un jour...
Quand vous en serez au temps des cerises
Vous aurez aussi des peines d'amour !

4

J'aimerai toujours le temps des cerises
C'est de ce temps là que je garde au coeur
Une plaie ouverte !
Et dame Fortune en m'étant offerte
Ne pourra jamais fermer ma douleur...
J'aimerai toujours le temps des cerises
Et le souvenir que je garde au coeur !

E. BUVAL

Du même Auteur :

- Le Chasse Neige
- Le Bonheur des Champs
- Le Couteau de Jeannette
- Fille des Champs
- Le Barde Gaulois

Paroles de J. B. CLÉMENT

Musique de **A. RENARD** (de l'Opéra)

Au Métronome, Paris, Emile BENOIT, Editeur, 13, Faubg St Martin

Tous droits d'Audition, de Reproduction, de Traduction et d'Arrangements réservés.